Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.
Votre expert en réparation de pare-brise

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

GREICHE & SCAFF
2 POUR 1
OBTENEZ UNE 2e MONTURE DE NOTRE COLLECTION SPÉCIALE SANS FRAIS
SERVICE EXPRESS 1 JOUR 336-4444 40 SUCCURSALES

Aujourd'hui: De 6 à 12 cm de neige
Minimum — 11° Maximum — 4°
Demain: Généralement nuageux, venteux DÉTAILS PAGE E 18
• MONTRÉAL, SAMEDI 12 JANVIER 1991 107e ANNÉE Nº 81 182 PAGES, 13 CAHIERS
Îles de La Madeleine: 2 00 1,50 $ Taxes en sus

Aujourd'hui

Non à une participation à la guerre du Golfe

Une majorité de Québécois jugent qu'il faut laisser agir les sanctions économiques

PAUL ROY

Même s'ils estiment probable l'éclatement d'une guerre dans le golfe Persique, les Québécois s'opposent majoritairement à ce que le Canada y participe.

Voilà ce qui ressort d'un sondage CROP-*La Presse* réalisé les 8 et 9 janvier auprès de 528 adultes québécois.

Une très forte majorité de répondants (81 p. cent) se déclarent préoccupés par la situation dans le Golfe. Presque autant (78 p. cent) estiment très probable ou assez probable l'éclatement de la guerre, alors que 15 p. cent la croient peu probable ou pas du tout probable.

Le Canada devrait-il participer à cette guerre contre l'Irak? Une majorité de Québécois (61 p. cent) estiment que non, tandis que 30 p. cent répondent par l'affirmative et que 9 p. cent disent ne pas savoir.

UN SONDAGE CROP *La Presse*

Fait à noter, les femmes et les personnes âgées de 55 ans et plus s'opposent en beaucoup plus grand nombre à une participation canadienne à cette guerre. Ainsi, seulement 18 p. cent des femmes et des personnes âgées interrogées l'approuvent, 71 p. cent des femmes et 69 p. cent des personnes âgées la désapprouvant. Chez les hommes, les proportions, sans être inversées, sont très différentes, 43 p. cent approuvant une participation canadienne à la guerre et 50 p. cent la désapprouvant.

Selon 54 p. cent des répondants, c'est sur le président de l'Irak, Saddam Hussein, que repose d'abord la responsabilité de faire un compromis pour éviter la guerre. Mais 30 p. cent placent cette responsabilité sur les épaules du président américain George Bush; 16 p. cent à la fois sur celles des présidents Hussein et

VOIR SONDAGE EN A2

Sports

H1 Johnson finit deuxième

Arts et spectacles

D1 Un Koltès à l'Espace Go

Vacances-Voyage

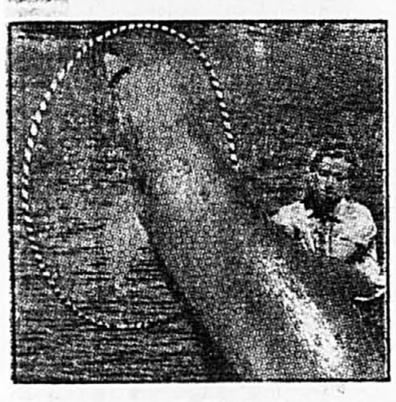

I 1 La folie à Key West

Jardinage

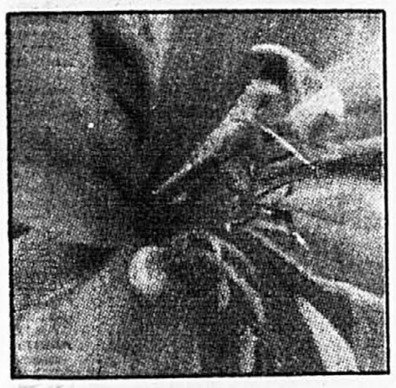

L 1 Semer le géranium-lierre

Sommaire

Annonces classées
immobilier ..... E1 à E7
marchandises E7, E8
emplois ..... E8 à E14
automobiles E15, E16
propositions d'affaires G2
Arts et spec. ..... cahiers C et D
horaires C4, D12
Avis E16, H13
Bandes dessinées K10
Bridge, Échecs, Timbres H10
Carr. et prof. ..... cahiers J et K
Cinéma ..... cahier C
Décès E17
Économie ..... G1 à G6
Encans H12
Êtes-vous observateur? E1
Feuilleton L6
Habitat ..... cahier L
Horoscope L6
Le monde ..... cahier F
Loteries A4
Maisons d'enseig. ..... F3 à F7
Mots croisés E11, L6
«Mot mystère» E8
Radio/Télé D2
Restaurants D12, D13
Sports ..... H1 à H8

58 000 pertes d'emplois en un mois au Québec

JACQUES BENOIT

Le taux de chômage a encore augmenté en décembre, atteignant maintenant 11,7 p. cent au Québec et 9,3 p. cent pour l'ensemble canadien — contre 11,4 p. cent et 9,1 p. cent en novembre —, mais ce sont surtout les 58 000 pertes d'emplois pour ce seul mois qui préoccupent les milieux économiques.

«Pour mesurer la performance, c'est mieux de regarder l'emploi, explique l'économiste Sylvie Riopel, du Mouvement Desjardins. C'est énormément de pertes d'emplois, c'est grave comme décroissance.»

L'économiste et professeur d'économie Maurice Marchon, des Hautes études commerciales, est du même avis: l'emploi est une bien meilleure mesure.

«Il y a une relation étroite entre l'emploi et le produit intérieur brut», dit-il, jugeant lui aussi «énormes» les pertes d'emplois faites depuis le début de la récession, en avril 1990.

La plus affectée des provinces est cette fois l'Ontario, où les pertes d'emplois totalisent 26 000, avec un taux de chômage en hausse de 0,3 p. cent à 7,8 p. cent. «L'Ontario connait ses pires mois et le pire est à venir», note Mme Riopel.

Cela n'étonne pas M. Marchon: avec le boom économique qu'elle a connu, explique-t-il en substance, l'Ontario... est devenue fort grasse. «Le gras fond beaucoup,

VOIR EMPLOIS EN A2

Chômage par ville

	% Déc.	Nov.
Saint-Jean, T.-N.	12,1	10,6
Halifax	7,9	7,2
Saint-Jean, N.-B.	9,9	8,2
Québec	7,2	8,3
Montréal	12,1	11,7
Ottawa-Hull	5,7	6,6
Sudbury, Ont.	10,4	10,6
Toronto	6,8	6,7
Hamilton	7,5	8,8
London, Ont.	5,6	6,2
Windsor	11,7	9,9
Winnipeg	9,3	7,9
Régina	5,6	5,5
Calgary	7,8	7,1
Edmonton	8,5	7,8
Vancouver	9,5	8,6

UN TRAITEMENT RACISTE?

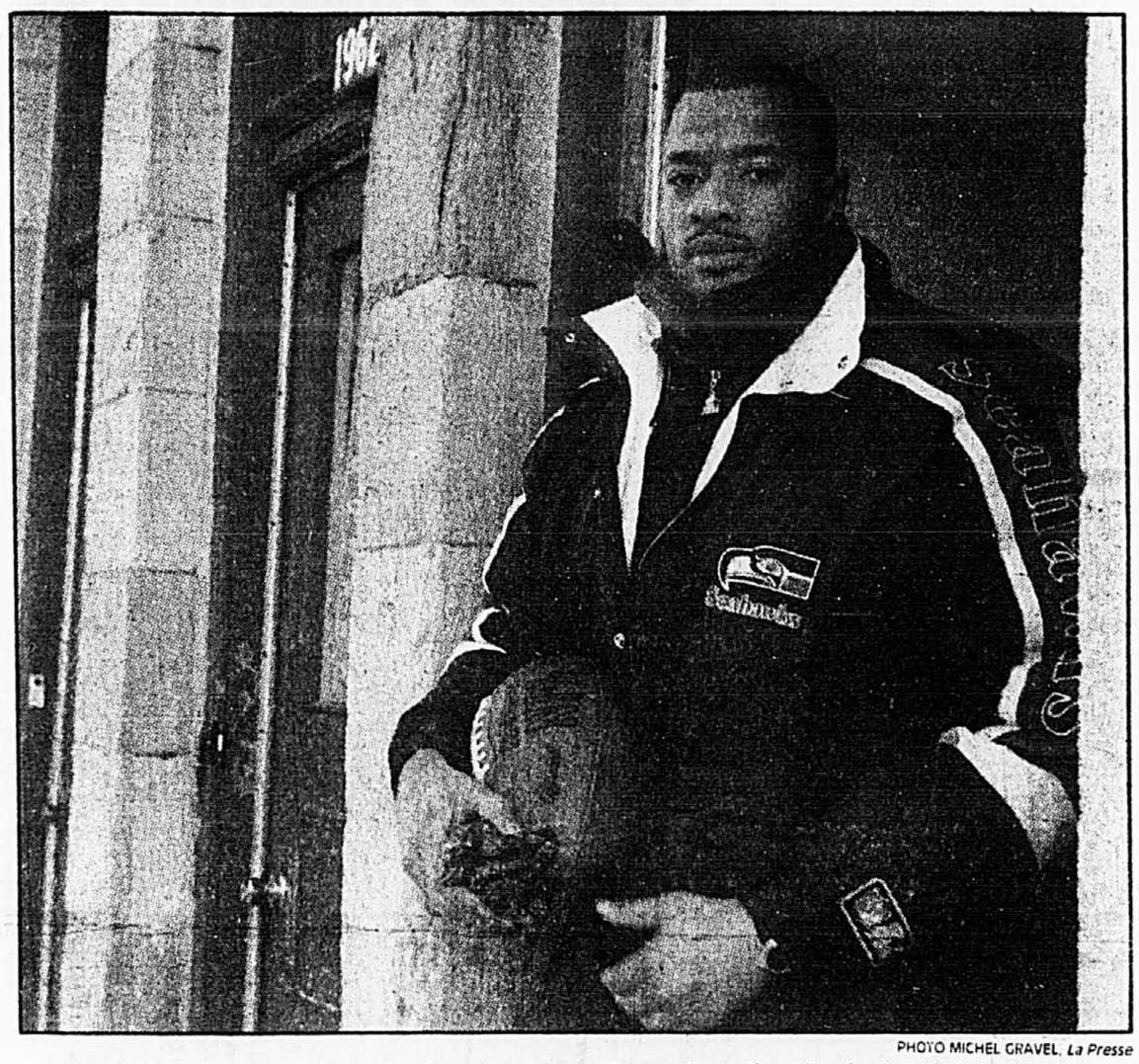

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Tommy Kane, devant le domicile de sa mère, rue Quesnel, où il a été élevé.

«Sugar» Kane harcelé par la police dès qu'il a mis les pieds à Montréal

RICHARD HÉTU

À l'ombre des gratte-ciel de Montréal, dans le quartier négligé de la Petite-Bourgogne, les héros ne reçoivent pas toujours l'accueil qu'ils méritent.

Tommy Kane, un jeune Noir de 27 ans qui a réussi l'exploit de rompre avec une vie de délinquance avant de s'illustrer comme receveur de passes au sein des Seahawks de Seattle, de la très prestigieuse ligue Nationale de football, s'en est rendu compte au début de l'année.

Vers 19 h, le vendredi 4 janvier, Kane est revenu dans son quartier d'origine après une troisième saison couronnée de succès avec les Seahawks. À peine quelques instants après avoir déposé ses valises chez sa mère, qui demeure toujours dans le petit appartement de la rue Quesnel où il a été élevé, il s'est rendu à l'intersection des rues Saint-Jacques et Richmond pour distribuer des posters autographiés à une dizaine de jeunes Noirs qui y étaient rassemblés.

Devant ces Montréalais qui vivent dans un quartier où la pauvreté, la drogue et la criminalité sont le lot de la majorité, il a également livré un message simple. «N'abandonnez pas l'école, ne trainez pas dans les rues», leur a conseillé Kane, qui, bien avant de décrocher un diplôme en gestion commerciale à l'Université de Syracuse, a connu les mêmes difficultés qu'eux.

«Je le sais, moi, qu'il est possible de sortir de la Petite-Bourgogne», leur a dit Kane. «À une époque, il n'y avait personne dans le quartier de pire que moi.»

Les jeunes, qui buvaient ses paroles, lui ont cependant vite fait savoir que le climat allait en se détériorant dans la Petite-Bourgogne, que la police, notamment, leur faisait la vie de plus en plus dure. Mais Kane de leur rétorquer: «Écoutez, les policiers ne sont pas des monstres. Ils vous laisseront en paix si vous vous conduisez correctement.»

Sur ce conseil, Kane a tiré sa révérence et a sauté dans la voiture de sa mère, accompagné d'un ami, Kennedy Jackson. Il était passé 19 h 30 quand, à peine deux rues plus loin, une voiture de police s'est mise à suivre celle de Kane. Le jeune homme a vite reçu le signal d'immobiliser sa voiture le long du trottoir.

Au cours des 45 minutes suivantes, selon Jack Waissman, l'avocat de Kane, les policiers du poste 24 ont «bavé» le footballeur, et en ont même «remis» après qu'il eut décliné son identité. Contrairement à la procédure habituelle, les patrouilleurs n'avaient pas exigé, en premier lieu, le permis de conduire et le certificat d'enregistrement du jeune homme.

«Mais quand il a su qui j'étais», a déclaré Kane au cours d'une entrevue chez sa mère, «un des

VOIR POLICE EN A2

SUITE DES INFORMATIONS EN H7

Golfe: Gorbatchev fait des suggestions pour éviter la guerre

AFP et Reuter

AMMAN, Jordanie

Le secrétaire général Javier Perez de Cuellar, de l'ONU, faisait escale hier à Amman en se déclarant «plein d'espoir d'obtenir» de l'Irak «une volonté politique d'arriver à une solution pacifique» à la crise du Golfe, et la Maison blanche annonçait que Mikhail Gorbatchev avait téléphoné à George Bush et formule «plusieurs idées nouvelles pour éviter la guerre».

Prenant la parole devant 3000 délégués du monde musulman réunis à Bagdad à la veille de sa rencontre avec Perez de Cuellar, le président Saddam Hussein évoquait la «légitimité internationale», expression arabe pour évoquer le lien que l'Irak veut établir entre le Koweit et le problème palestinien.

Le dirigeant irakien, qui a prononcé un discours d'une quinzaine de minutes devant les délégués, semblait très détendu et sûr de lui, malgré les menaces de guerre. En tenue militaire, coiffé d'un béret noir, il a redit que l'Irak avait «libéré le Koweit de la corruption et des traitres» et il a affirmé que toute attaque américaine contre l'Irak déclencherait une Djihad (Guerre sainte) que Bagdad remporterait.

Lors d'une conférence de presse à son arrivée à l'aéroport de Marka, en banlieue d'Amman, de Cuellar a précisé que la question palestinienne «sera l'un des problèmes» qu'il discutera avec

VOIR GOLFE EN A2

DEMAIN LA GUERRE?

- **CANADA:** le gouvernement envoie des renforts dans le Golfe, même si le Parlement ne s'est pas encore réuni. *F1*
- **DÉSERT:** des conditions difficiles pour la technologie militaire, selon un expert. *F1*
- **ARMES:** les marchands d'armes attendent le début du conflit. *G1*
- **PACIFISTES:** des manifs contre la guerre ont eu lieu hier. *F1*

Lituanie: pathétique appel à l'aide du président Landsbergis alors que l'Armée rouge s'installe

d'après AFP et Reuter

VILNIUS, Lituanie

Vingt-quatre heures après la menace de Mikhail Gorbatchev de placer la Lituanie sous la tutelle directe de Moscou, l'armée soviétique a pris d'assaut hier une série d'installations stratégiques à Vilnius.

«Ce que les soldats soviétiques font ici est une guerre non déclarée contre la république de Lituanie», a déclaré le président lituanien Vytautas Landsbergis qui s'est demandé, par ailleurs, pourquoi les chefs de gouvernement occidentaux n'utilisaient pas leurs téléphones rouges pour intervenir auprès du numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev en faveur de la Lituanie «assaillie» par l'URSS.

Dans un entretien téléphonique enregistré et diffusé par la première chaîne de télévision française TF1, M. Landsbergis s'est écrié: «Pourquoi les gouvernements occidentaux ne disent-ils pas clairement que la Lituanie ne fait pas partie de l'URSS, que l'URSS est en train d'assaillir un autre État?»

«Pourquoi, a-t-il demandé, les chefs de gouvernement occidentaux n'appellent-ils pas Gorbatchev sur leurs téléphones rouges? Si ces gouvernements occidentaux ne peuvent pas jouer d'après leur conscience, qu'ils se rappellent que Munich a beaucoup coûté, et pas seulement la Tchécoslovaquie. Si en 1956 la Hongrie n'avait pas été offerte à l'URSS, a ajouté M. Landsbergis, on n'en serait peut-être pas là aujourd'hui».

VOIR LITUANIE EN A2

Bourassa au boulot

■ Après une absence de plusieurs mois pour maladie et après des vacances de trois semaines, le premier ministre Robert Bourassa a repris le collier, hier, à ses bureaux de Montréal, et s'est plongé sans attendre dans l'étude des principaux dossiers politiques de l'heure.

Nos informations en A 5.

SPEC ÉLECTRONIQUE Dumoulin
8390 St-Hubert (au sud de Métropolitain) 388-1122 Montréal
1599 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 745-3321 Laval
DU JAMAIS VU!

NOUVEAU ● BAS ● PRIX 999$ Rég.: 1299$
MONITEUR 28 po
TRINITRON ● MTS ● STEREO
TÉLÉCOMMANDE UNIFIÉ
AFFICHAGE ÉCRAN
KV 27TS 30
SONY

SUITE DE LA UNE

Selon vous, le Canada devrait-il participer à une guerre contre l'Irak?

	%
non	61
oui	30
ne sait pas	9

Est-ce que le conflit dans le golfe Persique est un sujet qui vous préoccupe...

	%
beaucoup	48
assez	33
peu	12
ou pas du tout?	6
ne sait pas	1

Selon vous, l'éclatement d'une guerre dans le golfe Persique est-il très probable, assez probable, peu probable ou pas du tout probable?

	%
très probable	31
assez probable	47
peu probable	12
pas du tout probable	3
ne sait pas	8

SONDAGE

Non à une participation à la guerre du Golfe

Bush et 11 p. cent disent ne pas savoir.

Que devraient faire les États-Unis si l'Irak refuse de quitter le Koweit? Seulement 19 p. cent des répondants estiment qu'il faudrait attaquer immédiatement les troupes irakiennes pour les forcer à quitter le Koweit. La majorité (63 p. cent) préconisent de donner une chance aux sanctions économiques de faire fléchir l'Irak, avant d'attaquer, et 9 p. cent estiment que les États-Unis devraient carrément se retirer de la région du Golfe.

Ces chiffres sont d'ailleurs presque identiques à ceux obtenus en novembre par un sondage Environics-*La Presse* réalisé à la grandeur du Canada. Dix-neuf p. cent des répondants s'y disaient partisans d'une action militaire contre l'Irak tandis que 65 p. cent préconisaient la poursuite des sanctions économiques.

Selon le dernier sondage CROP-*La Presse*, les femmes sont beaucoup moins partisanes d'une attaque immédiate (10 p. cent) que les hommes (28 p. cent). En revanche, 69 p. cent d'entre elles préconisent d'attendre l'effet des sanctions économiques tandis que 12 p. cent croient que les États-Unis devrait se retirer du Golfe. Les chiffres correspondants chez les hommes sont de 57 et 6 p. cent.

Si la guerre éclate, 51 p. cent des répondants voient une guerre éclair avec des pertes humaines relativement limitées alors que 42 p. cent imaginent une guerre longue de plusieurs mois, sinon plusieurs années, avec des pertes humaines élevées; 7 p. cent ne se prononcent pas.

Par ailleurs, selon un sondage de l'Associated Press réalisé aux États-Unis entre les 4 et 7 janvier, 44 p. cent des Américains favorisent la guerre contre l'Irak tandis que 50 p. cent préconisent la continuation des sanctions et que 6 p. cent n'ont pas d'opinion. Parmi les raisons invoquées pour faire la guerre, 81 p. cent des Américains signalent la défense des Koweitiens; 74 p. cent veulent empêcher l'Irak de s'équiper d'armes nucléaires; 71 p. cent veulent éliminer la machine de guerre de Saddam Hussein; 69 p. cent veulent empêcher l'Irak de contrôler une partie importante du marché du pétrole et 59 p. cent veulent rétablir le gouvernement koweitien.

Le sondage CROP-*La Presse* a été réalisé auprès de répondants âgés de 18 à 34 ans (41 p. cent); 35 à 54 ans (34 p. cent); 55 ans et plus (25 p. cent). La langue le plus souvent parlée dans les foyers des répondants était le français (84 p. cent); l'anglais (12 p. cent); une autre langue (4 p. cent).

Quarante-huit p. cent étaient de sexe masculin et 52 p. cent de sexe féminin; 46 p. cent habitaient la région de Montréal et 54 p. cent le reste de la province.□

Selon vous, sur qui repose d'abord la responsabilité de faire un compromis pour éviter la guerre?

	%
le président de l'Irak, Saddam Hussein	54
le président des États-Unis, George Bush	19
les deux également	16
ne sait pas	11

Selon vous, que devraient faire les États-Unis si l'Irak refuse de quitter le Koweit?

	%
attendre avant d'attaquer, pour voir si les sanctions économiques finiront par faire fléchir l'Irak	63
attaquer immédiatement les troupes irakiennes pour les forcer à quitter le Koweit	19
se retirer de la région du Golfe	9
ne sait pas	9

Si la guerre éclate, lequel des scénarios suivants vous paraît le plus vraisemblable...

	%
une guerre «éclair» avec des pertes humaines relativement limitées	51
une guerre longue de plusieurs mois, sinon plusieurs années, avec des pertes humaines élevées?	42
ne sait pas	7

GOLFE

Golfe: Gorbatchev fait des suggestions pour éviter la guerre

le président Saddam Hussein, aujourd'hui. «J'ai l'intention de passer en revue tous les aspects de la crise et je suis sûr que ces discussions seront extrêmement utiles», a-t-il ajouté.

Interrogé sur un plan européen en cinq points dont, selon le ministre portugais des Affaires étrangères, il serait porteur, de Cuellar a affirmé: «Je n'ai aucun plan. Je vais écouter le président irakien, échanger avec lui des vues sur les voies et les moyens de trouver une solution pacifique à la crise. Je suis en mission de paix».

À Washington, le porte-parole de la présidence américaine a indiqué que George Bush ne souhaitait pas préciser les détails des «nouvelles idées soviétiques», mais il a affirmé que, selon le président américain, «les Soviétiques sont fermement décidés à faire appliquer les résolutions des Nations unies».

Bush et Gorbatchev se sont entretenus pendant 25 minutes au téléphone. Le président américain a ensuite reçu à deux reprises l'ambassadeur soviétique Alexandre Bessmertnykh. Alors qu'on lui demandait si ces entretiens avaient fait changer quoi que ce soit, Marlin Fitzwater a répondu: «Non, dans un contexte plus large, la situation est à peu près la même».

Bush a aussi reçu hier une centaine de membres de la Chambre des représentants pour tenter d'obtenir leur soutien lors du vote du Congrès, aujourd'hui, visant à donner au président américain l'autorisation d'engager une guerre dans le Golfe. La Maison blanche a déclaré ensuite que l'issue du vote était incertaine.

Les partisans de Bush au Congrès prédisent qu'ils l'emporteront à la chambre des représentants mais que le Sénat est beaucoup plus divisé sur la politique du chef de l'État. Bush n'en a pas moins réaffirmé que ses pouvoirs constitutionnels — en tant que commandant en chef des armées — lui donnaient le droit d'envoyer des troupes au combat avec ou sans l'accord du Congrès.

L'ancien président Ronald Reagan a dit hier s'attendre à une guerre avec l'Irak et il a appelé le Congrès à soutenir George Bush si le recours à la force devenait nécessaire. Mais son prédécesseur démocrate, Jimmy Carter, lançait un appel en faveur de la tenue d'une conférence internationale de paix consacrée à la crise dans le Golfe et aux droits des Palestiniens.

«La guerre n'est ni inévitable ni nécessaire pour régler la crise du Golfe», a affirmé Carter dans un communiqué publié à Atlanta, en Géorgie. Cependant, a-t-il ajouté, «le durcissement de l'Irak et les arguties des États-Unis à propos des dates de rencontres (américano-irakiennes) et à propos d'un lien (entre la crise du Golfe et la question palestinienne) nous ont rapprochés lentement mais sûrement d'une action militaire».

À Rome, l'Italie demandait hier à ses partenaires de la CEE s'ils s'engageaient fermement et formellement à régler le conflit israélo-arabe et les autres problèmes du Proche-Orient au cas où l'Irak évacuerait le Koweit. Le ministre des Affaires étrangères Gianni de Michelis a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'un memorandum avait été distribué aux ministres au cours d'un conseil de cabinet extraordinaire, consacré à la crise du Golfe.

Ce document prône notamment la tenue d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe avant la fin de l'année, comme l'a proposé le président François Mitterrand.

«La Communauté et tous les pays qui voudraient s'occuper de la phase consécutive à une solution dans la crise (du Golfe) doivent signifier clairement leur engagement actif dès maintenant», est-il écrit dans ce document. De Michelis a ajouté que le memorandum servirait de base aux efforts déployés par l'Italie pour éviter une guerre dans le Golfe.

Rome y demande notamment à Perez de Cuellar d'assurer l'Irak qu'il ne serait pas attaqué s'il se retirait du Koweit; que les sanctions de l'ONU — sauf l'embargo militaire — seraient levées; et que les troupes étrangères se retireraient de la région.

À Genève, les ministres des Affaires étrangères de la CEE se sont dits hier favorables à l'envoi d'une force neutre au Koweit si l'Irak se retire de l'émirat occupé. Le chef de la diplomatie allemande, Hans-Dietrich Genscher, a précisé en conférence de presse que la proposition d'envoi de cette force neutre émanait du secrétaire général de l'ONU lui-même, et que les ministres de la CEE estimaient qu'il s'agissait d'une bonne idée».

Dans un discours destiné aux soldats de l'armée de l'air américaine stationnés dans la région du Golfe, le secrétaire d'État James Baker a averti hier l'Irak qu'il «franchirait le Rubicon le 15 janvier à minuit». Les forces américaines n'auront désormais plus longtemps à attendre avant de savoir s'il y aura guerre ou paix, a-t-il dit.

À Bagdad toutefois, le ministre de l'Information, Latif Nassif Jassem, tournait en dérision les propos menaçants du secrétaire américain à la Défense, Dick Cheney, contre l'Irak. Cheney avait indiqué en substance que l'Irak ne constituerait pas un «sanctuaire» dans lequel les forces alliées se refuseraient à entrer en cas de conflit avec Bagdad.

Jassem a estimé hier que «ces déclarations sont creuses et relèvent d'un manque d'appréciation précise de la situation militaire et de l'équilibre des forces, et dénotent une ignorancede la ténacité des Irakiens et de leur capacité à faire face à l'agression américaine».□

EMPLOIS

58 000 pertes d'emploi en un mois au Québec

parce qu'ils en ont plus», fait-il observer.

Au Québec, le nombre d'emplois disparus a atteint 7000 — toujours en décembre et en données corrigées des variations saisonnières —, contre 11 000 en Colombie-britannique.

Un motif de consolation: la récession actuelle, même si elle est «de bonne taille», note M. Marchon, est moins grave que celle de 1981-82, comme le montrent clairement les 210 000 pertes d'emplois observées jusqu'ici pour tout le Canada depuis avril 1990, alors qu'après un laps de temps similaire, soit huit mois, le nombre d'emplois perdus s'élevait à 331 000 lors de la récession de 1981-82.

Autrement dit, cela va très mal, mais c'était encore pis en 1981-82...

Lors de cette dernière récession, explique en substance l'économiste des HEC, le Canada assista à la disparition de 612 000 emplois. À en juger par la tournure des événements jusqu'ici, «on pourrait dire que, cette fois, on va perdre à peu près les deux tiers de ce qu'on avait perdu en 1981-82, soit dans les 400 000 emplois. On est à peu près au moitié de la récession».

C'est aussi, en gros, ce que pense M. Clément Gignac, économiste principal à la Banque nationale. À son avis, toutefois, un phénomène qui accentue le volume des pertes d'emplois est l'importance de l'emploi à temps partiel à l'heure actuelle, «plus grande qu'il y a 10 ans».

Il ajoute: «J'ai tendance à penser que la récession sera aussi longue qu'en 81-82, mais deux fois moins grave.»

Total, dit-il, ce qui est très proche de la prévision de M. Marchon, «on va tourner autour de 350 000 pertes d'emplois en fin de récession. Ce qui frappe, c'est que la récession apparaît sévère surtout en Ontario. Elle l'est aussi au Québec, mais moins qu'en Ontario».

Les pertes subies par chaque province en sont une parfaite illustration. Sur les 210 000 emplois disparus jusqu'ici, en effet, 113 000 ont été perdus par l'Ontario, contre 87 000 dans le cas du Québec et 10 000 pour le reste du Canada.

La saignée avait pris une allure fort différente en 1981-82, le Québec ayant alors été encore plus durement touché que l'Ontario, avec, pour l'ensemble de la récession, 213 000 emplois qui avaient disparu au Québec, contre 205 000 en Ontario et 194 000 pour les autres provinces.

De quoi aura l'air... le champ de bataille quand la récession actuelle sera chose du passé?

Les prévisions des deux économistes sont très proches, tous deux s'attendant à ce que l'Ontario souffre davantage, avec des pertes d'emplois qui devraient jouer dans les 200 000 à 225 000, contre 125 000 à 140 000 au Québec.

«Pour le secteur manufacturier, ce qui se passe ressemble à ce qui s'est produit à la dernière récession», explique Mme Riopel, du Mouvement Desjardins.

Seulement en décembre, en effet, l'industrie manufacturière, un des principaux moteurs de l'économie, a été amputée de 20 000 emplois, cependant que le commerce en a perdu, lui, 27 000.

«Dans le secteur manufacturier, fait observer M. Marchon, il y a des pertes d'emploi depuis septembre 1989.»

Total, des 210 000 emplois qui se sont volatilisés depuis le début de la récession, 100 000 étaient dans l'industrie manufacturière, alors que les pertes s'élèvent à 74 000 dans le bâtiment.

Considérables, les pertes subies par l'industrie manufacturière atteignent, depuis septembre 1989, le nombre de 222 000, précise l'économiste des HEC.

Pour ce qui est du taux de chômage, «le Québec va toucher 12 p. cent très rapidement, note Mme Riopel, et on s'attend à ce qu'il joue entre 12 et 12,5 p. cent au plus fort de l'hiver. Il pourra aller jusqu'à 10 p. cent pour tout le Canada».

En données réelles, et donc non-corrigées des variations saisonnières, le taux de chômage a grimpé à Montréal en décembre à 12,1 p. cent, contre 11,7 p. cent en novembre. Ces chiffres, fait observer M. Gignac, sont à utiliser précautionneusement, à cause des importantes variations observées d'un mois à l'autre. Néanmoins, dit-il — Mme Riopel fait la même observation —, cela est de toute évidence dû au fait qu'il y a beaucoup d'activités manufacturières dans l'agglomération montréalaise, avec des mises à pieds et des licenciements nombreux dans des industries comme celles du meuble, de la chaussure, etc.□

LITUANIE

Lituanie: pathétique appel à l'aide du président Landsbergis alors que l'Armée rouge s'installe

Le président lituanien a souligné que les Soviétiques avaient assailli hier en Lituanie «des bâtiments qui n'ont jamais appartenu ni à leur armée, ni aux communistes», et qu'ils s'apprêtaient à assaillir le Parlement. «C'est la même guerre qui a lieu en Arabie, mais cette fois en Europe», a-t-il dit, affirmant que «l'Empire soviétique, malheureusement, a besoin de vies humaines».

Nonobstant cet appel désespéré du président lituanien, les États-Unis ont mis une sourdine hier à leur inquiétude croissante devant la violente intervention soviétique en Lituanie, privilégiant leur coopération avec l'URSS dans la crise du Golfe. La situation, a estimé en privé un analyste du gouvernement, ressemble de plus en plus à celle de 1956 où la crise du Suez avait détourné l'attention de l'Occident de la répression par l'armée Rouge de l'insurrection de Budapest.

Le président George Bush, appelé hier au téléphone par son homologue soviétique Mikhail Gorbatchev, a insisté ensuite sur leur identité de vues sur la nécessité de contraindre l'Irak à se retirer du Koweit. Il a redemandé à M. Gorbatchev de ne pas utiliser la force dans les républiques baltes et rappelé que les États-Unis n'avaient jamais reconnu leur annexion par l'URSS en 1940 mais, publiquement, ne s'est pas étendu sur cet aspect de la conversation.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a qualifié de «graves» les événements de Vilnius, la capitale lituanienne, où sept personnes ont été blessées lors de l'occupation de force de deux bâtiments officiels par les parachutistes des troupes spéciales du ministère de l'Intérieur. Il a ajouté qu'une réunion des numéros deux des différents départements et agences du gouvernement fédéral consacrée à la situation dans les pays baltes s'était tenue hier matin.Les spécialistes des nationalités en URSS étaient en alerte au département d'État. Des diplomates américains se trouvaient en Lituanie. D'autres devaient se rendre en Estonie et en Lettonie. «Notre inquiétude s'accroit», a indiqué en privé un responsable du département d'État.

M. Fitzwater s'est gardé cependant de répéter les mises en garde à l'URSS, pourtant mesurées, des jours précédents, et le porte-parole du département d'État, M. Richard Boucher, s'est refusé à ajouter quoi que ce soit à ses propos. Il a par ailleurs démenti que l'adminstration Bush se désintéresse volontairement de la crise lituanienne pour éviter tout différend avec le chef du Kremlin, qui a apporté son soutien à la résolution de l'ONU exigeant l'évacuation du Koweit avant le 15 janvier.

Le président lituanien avait annoncé au Parlement que des troupes soviétiques avaient pris le controle du central téléphonique de Vilnius. Mais cette information a été démentie. «Le central téléphonique est toujours en fonctionnement. L'information était inexacte. Il n'a pas encore été occupé», a déclaré hier soir un rsponsable du Parlement lituanien.

Auparavant, des parachutistes s'étaient lancés à l'assaut du bâtiment du QG de la Défense lituanienne et du principal centre de presse de la république balte sécessionniste et en avaient chassé le personnel sous la menace de leurs armes.

L'arrivée des troupes soviétiques a provoqué de vives réactions dans les rues de Vilnius, Kaunas et Siauliai. Le Parti communiste lituanien, opposé à l'indépendance, a déclaré lors d'une conférence de presse qu'il avait formé un «comité de salut public» prêt à «prendre le pouvoir».□

POLICE

«Sugar» Kane harcele par la police des qu'il a mis les pieds à Montréal

policiers a déclaré, sur un drôle de ton: 'Oh! Il y a longtemps que je voulais te rencontrer'.»

Et Kane de poursuivre: «Après être venus à la hauteur de ma portière, les policiers sont retournés dans leur voiture pour vérifier si j'avais des contraventions en souffrance ou autre chose. Puis, ils m'ont dit de sortir de ma voiture et m'ont demandé où et quand j'étais né.

«J'ai répondu: 'À Montréal, le 4 janvier 1964'.

«Ils m'ont dit: 'Tu mens. Sur notre ordinateur, c'est écrit 1955'.

«Je n'en croyais pas mes oreilles... Pendant 45 minutes, ils m'ont fait perdre mon temps comme ça!»

Après avoir donné d'autres détails de cette interpellation qui n'a mené à rien, Kane a laissé tomber, sur un ton amer: «Voilà comment j'ai été accueilli le soir de mon retour à Montréal.»

La Quotidienne — Tirage d'hier — à trois chiffres 749 — à quatre chiffres 2505

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h a 18 h. Samedi et dimanche de 7 h a midi.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classees 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. a 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Detaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrieres et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiee par LA PRESSE, LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont egalement réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

02-6-01
LUNDI 14 JANVIER 1991

Les Québécois et la situation économique

■ Êtes-vous inquiet de la situation économique actuelle? Craignez-vous une hausse des taux d'intérêt? de l'inflation? du chômage? des pertes d'emploi? une aggravation de la récession?

Pour vous, personnellement, comment la crise économique vous affecte-t-elle? Vos revenus sont-ils touchés? Avez-vous décidé d'épargner davantage ou de payer vos dettes, votre hypothèque? Continuerez-vous de dépenser autant qu'avant, plus ou moins?

En ce début d'année, au coeur de la récession, *La Presse* a sondé les Québécois pour savoir ce qu'ils pensent de la situation économique générale et des effets de cette situation pour leur portefeuille personnel.

Les résultats de ce grand sondage scientifique, réalisé par la maison CROP, en collaboration avec le réseau TVA, seront dévoilés sur trois jours, dans nos éditions de lundi, mardi et mercredi prochains.

Vos opinions correspondent-elles à celles de l'ensemble des citoyens? Que vont faire la majorité des Québécois pour affronter la récession?

Les conclusions de ce grand sondage vous seront révélées dans *La Presse* à compter de lundi.

La Presse vous offre cette semaine	Livres	Automobile	Mode	Consommation	Design et Art de vivre
	DEMAIN	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
	Une entrevue exclusive avec Emmanuel Todd	*«Le diesel: une spécialité germanique»*	*«Pour danser»*	*«Les systèmes d'alarme bientôt soumis à des standards»*	*«Une question d'angle» (une boutique spécialisée en design d'avant-garde.)*
	Les écrivains québécois se prononcent sur la réforme de l'orthographe	Un texte de Denis Duquet	Un texte d'Anne Richer	Un texte de Danielle Borneau	Un texte de Raymond Bernatchez

La Presse

Trois des huit Mohawks appréhendés mardi demeurent incarcérés

YVES BOISVERT

■ Cinq des huit Mohawks arrêtés mardi soir à Kahnawake après la violente altercation entre policiers et Indiens ont été remis en liberté hier par le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, au Palais de justice de Longueuil.

Mais la Couronne, représentée par l'avocat Michel Breton, s'est opposée à la libération de Joey Montour, 35 ans, de Kahnawake, Eric Bush, 34 ans, également de Kahnawake, et Lynne Cheryl Barney, 30 ans, de Colombie-Britannique. Ils sauront lundi s'ils devront demeurer en prison en attendant leur procès.

Le ministère public s'oppose à la remise en liberté d'Eric Bush parce qu'il aurait violé une ordonnance de la cour de garder la paix. Il avait en effet été condamné cet automne à une amende de 500 $ et un an de probation pour possession d'arme pendant la crise autochtone (le 3 septembre).

Dans la cas de Lynne Cheryl Barney, elle est sous le coup d'autres accusations. Elle avait été arrêtée à Oka, cet été, et devait se tenir à l'écart de Kahnawake.

Quant à Joey Montour, la Couronne a invoqué des motifs d'«intérêt public» pour le garder derrière les barreaux. Il est soupçonné d'être celui qui a frappé violemment une jeune policière à la tête.

Leur enquête pour mise en liberté a été remise à lundi après- midi.

Les cinq qui ont été libérés sont Leonard Homer, 40 ans, Linda Tremblay, 23 ans, Andrew Bush, 25 ans (le frère de l'autre), Steven Jacobs, 35 ans, et Jeffrey Daniel Philipps, 29 ans.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 31 janvier.

D'ici là, ils devront demeurer au Québec, éviter d'entrer en contact avec leurs coaccusés, s'abstenir de posséder une arme à feu et se présenter tous les mercredis au bureau de Candiac de la Sûreté du Québec, en plus de «garder la paix».

Des conditions tout ce qu'il y a de conventionnel, de dire Me Marc David, un des avocats des Mohawks.

Quant à l'obligation de se rapporter au poste de la SQ, avec qui les Mohawks n'entretiennent pas d'excellents rapports, Me Guy Cournoyer, l'autre avocat des Mohawks, a dit qu'il s'agissait là aussi d'une condition de libération traditionnelle et normale puisque c'est la SQ qui a déposé ces accusations.

Les huit Mohawks font tous face à 12 accusations communes, à titre de participants directs ou de complices: participation à une émeute, possession d'arme dans un dessein dangereux, agression armée (trois chefs), voies de fait graves (quatre chefs), méfaits (deux chefs pour les sept voitures de la SQ et de la GRC) et entrave au travail des policiers.

Andrew Bush a également été accusé de cinq infractions supplémentaires en rapport avec l'émeute du 18 septembre, sur l'île Tekakwitha. Son frère Eric fait face à une accusation de bris de probation, et Lynne Barrey a été accusée de bris de condition (elle devait entre autres s'abstenir de se trouver au Québec).

Une trentaine de supporters étaient présents en cour, où tout s'est déroulé dans le calme le plus complet.

Ryan dit non à la proposition Norton

Le ministre est d'accord avec la création d'un comité conjoint mais il réitère son intention de maintenir les policiers sur les routes traversant la réserve

MARTIN PELCHAT

■ Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, a de nouveau rejeté hier la proposition du Conseil de bande de Kahnawake de retirer temporairement les agents de la Sûreté du Québec et de la Gendarmerie royale du Canada, le temps qu'un comité mixte composé à part égale de représentants du gouvernement et de Mohawks examine les moyens de régler les problèmes de juridiction soulevés par la présence policière.

Cette proposition du grand chef du Conseil de bande, Joe Norton, rendue publique hier par les Mohawks, prévoit d'abord le retrait, pour une période de temps à être déterminée par les deux parties, des policiers de la SQ et de la GRC. Pendant ce délai, le comité mixte pourra notamment mettre sur pied un sous-comité qui enquêterait sur l'affrontement du 8 janvier de même que sur d'autres incidents, suggère M. Norton.

«Je suis confiant que cette proposition intérimaire nous conduira rapidement à une solution pacifique et permanente», ajoute-t-il, en précisant un peu plus loin que le Conseil veillera à ce que la population de Kahnawake respecte le processus.

Le ministre ne retient toutefois de cette proposition que la création immédiate d'un comité conjoint «dont le mandat serait de vérifier les incidents mettant en cause des Mohawks et les forces policières» et de chercher les moyens de prévenir la répétition d'actes de violence comme ceux de mardi.

«Il incombe aux dirigeants élus de la communauté mohawk de Kahnawake de donner l'exemple du respect et de l'observance des lois sur le territoire de la réserve», a indiqué M. Ryan dans un commmuniqué publié en fin de soirée. Il y invite de plus M. Norton et ses collègues «à faire montre à cet égard d'un leadership exempt de toute ambiguïté».

Au cours d'une rencontre qu'il a eue en fin d'après-midi hier avec les maires de la MRC Roussillon à son bureau de Montréal, M. Ryan a réitéré son intention de maintenir la présence policière sur les routes 132, 138 et 207, qui traversent la réserve mohawk.

«Nous voulions obtenir la garantie que la sécurité routière serait maintenue et nous l'avons obtenue», a indiqué le maire de Châteauguay, Jean-Bosco Bourcier.

Le directeur de la Sûreté du Québec, Robert Lavigne, assistait aussi à cette rencontre, qui a duré deux heures. Les maires n'y ont présenté aucune proposition à long terme concernant la surveillance policière aux abords du pont Mercier, se bornant à répéter que les membres de la SQ et la GRC leur semblent présentement les seuls aptes à assurer la libre circulation des véhicules.

M. Bourcier hésite à dire s'il souhaite que la présence des policiers blancs soit permanente. «Nous avons assez payé, nous ne voulons pas prendre le risque d'un nouveau conflit», dit- il.

Enfin, à deux jours de la visite à Kahnawake de parlementaires européens, les traditionalistes de la *Mohawk Nation* ont multiplié les communiqués de presse, accusant les politiciens «nazis» du Canada et du Québec et leurs polices «racistes», et qualifiant le Québec et le Canada d'«Iraq» de l'Amérique du Nord.

Comme Saddam Hussein, écrivent les Mohawks, ces gouvernements n'ont «aucun respect pour les droits de l'homme». «Saddam Hussein est un saint en comparaison du Canada et du Québec et de ce qu'ils ont fait et font encore aux autochtones», poursuivent-ils.

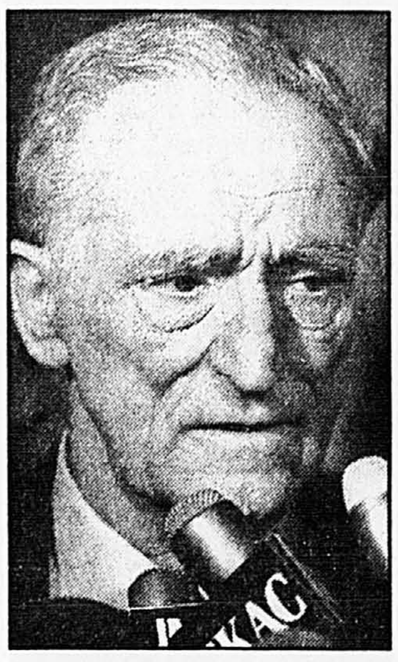

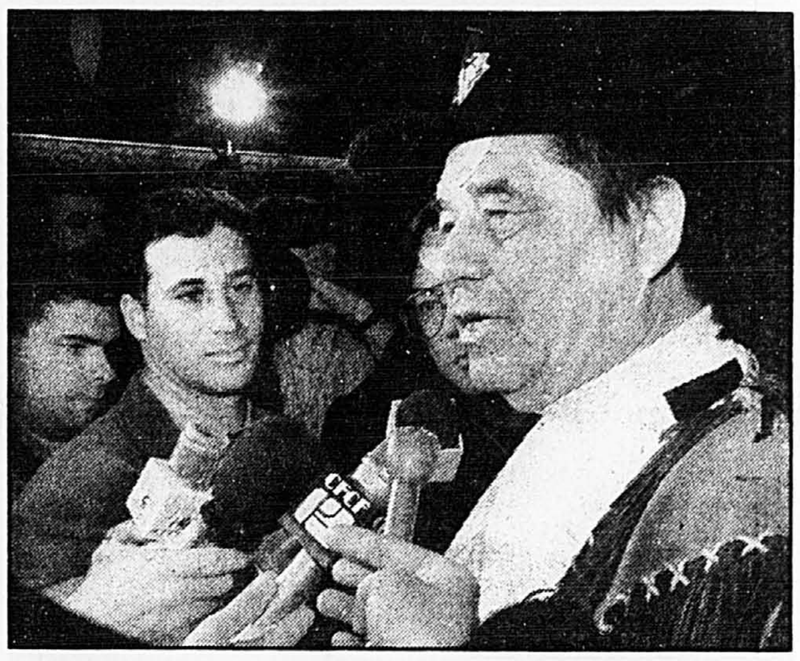

Le ministre Claude Ryan a dit non hier à la proposition de John Norton visant au retrait temporaire de la SQ.

Un commercant d'origine vietnamienne victime du premier meurtre de l'année

Poignardé dans une maison de chambres alors qu'il faisait la collecte des loyers

MARTIN PELCHAT

■ C'est un commerçant de 28 ans d'origine vietnamienne qui a été victime du premier meurtre de l'année à Montréal. Son corps a été trouvé hier matin dans une maison de chambres du 1890 D'Arcy-McGee, dans le quartier Côte-Saint-Paul. L'homme avait été poignardé.

Il appert que la victime, Chau Vovinh Thanh, effectuait la collecte des loyers pour son père, propriétaire de l'immeuble, lorsqu'elle a été assaillie. M. Chau était propriétaire du Tango Vidéo Club, rue de l'Église, à Verdun.

Les policiers croyaient quant à eux avoir affaire à une disparition, hier matin, quand son père les a appelés pour leur signaler que le jeune homme n'avait pas été vu depuis la veille. Célibataire, ce dernier habite chez son père et n'était pas rentré jeudi soir après sa tournée des locataires.

Les policiers se sont rendus à la maison de Côte-Saint-Paul, un des immeubles appartenant au père de la victime, et vers 9 h 15 ils ont découvert le corps dans une des chambres. M. Chau avait été poignardé à quelques reprises. Aucune trace de désordre n'était visible dans la pièce.

On ignore par ailleurs si la victime était en possession d'une somme importante au moment où on l'a attaquée. Le crime aurait été commis entre 22 h ou 23 h jeudi et 9 h hier matin. L'arme n'a pas été retrouvée.

Le motif du meurtre est probablement le vol, a indiqué l'officier Denis Paré, du Service de police de la CUM. Les enquêteurs Dionne et D'Astous ont été chargés de l'enquête sur ce premier meurtre de 1991 mais ils n'ont encore que peu d'indices.

Personne parmi les locataires de la douzaine de chambres de cet immeuble de trois étages ne semble avoir entendu ou vu quelque chose de suspect. Et comme dans la plupart des maisons de chambres, les locataires changent régulièrement.

Il est à noter qu'à pareille date, l'an dernier, le SPCUM rapportait déjà cinq homicides. Le premier meurtre de 1990 était survenu le 2 janvier.

Huissier condamné à des travaux communautaires pour faux et abus de confiance

YVES BOISVERT

■ L'huissier Claude Forget, 30 ans, a été condamné hier à 120 heures de travaux communautaires par le juge Louis Legault, de la Cour du Québec, pour avoir falsifié des documents et abusé de la confiance de deux personnes.

Forget avait commis ces abus de confiance dans le cadre de ses fonctions d'huissier en novembre 1987 et mai 1988 (il a d'ailleurs été suspendu pour une période de cinq mois par le Comité de discipline des huissiers).

Une première fois, Forget s'était rendu chez la soeur d'un homme qu'il avait mandat de saisir. Il croyait savoir que l'homme demeurait chez sa soeur. Celle-ci l'informa cependant de ce que l'homme recherché, s'il recevait effectivement son courrier chez elle, demeurait ailleurs. Forget menaça la femme de la saisir elle-même si elle ne le payait pas. La femme, apeurée, lui donna le montant recherché (elle a été remboursée depuis).

La deuxième fois, il a falsifié des documents pour forcer une mère à payer les dettes de son fils.

Le juge Legault a déclaré qu'il s'agissait d'un crime grave qui qui portait ombrage à la profession d'huissiers tout entière et à l'administration de la justice.

Cependant, comme l'a fait valoir son avocat, Me Pierre Béliveau, Forget a montré des signes de réhabilitation, entre autres en remboursant les victimes. Le juge Legault en a tenu compte.

Funeste perte de contrôle

Presse Canadienne

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

■ Un citoyen de Cap-de-la-Madeleine, Denis Lamarre, 26 ans, a perdu la vie hier dans un accident de la circulation survenu à Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Selon les informations recueillies par les agents de la Sûreté du Québec, M. Lamarre aurait perdu la maitrise de son automobile sur la chaussée glissante, et se serait retrouvé sur la voie d'un camion transportant une cargaison d'équipement agricole qui venait en sens inverse.

Le chauffeur du camion s'en est tiré indemne.

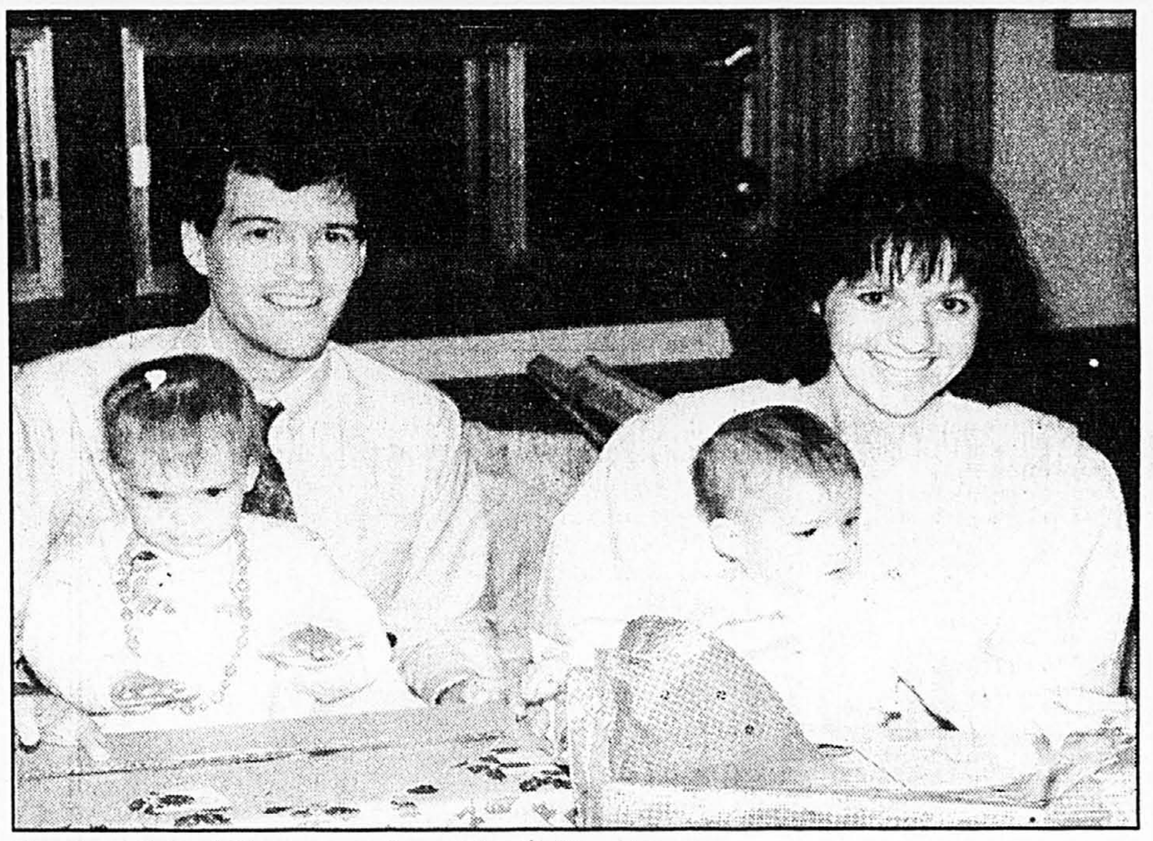

Ginette et Robert Gingras avec leurs filles, Émilie et Roxanne.

La vie d'Émilie tient à un rein

Un jeune père de famille lance un vibrant appel pour sensibiliser la population au problème des dons d'organes

MARTHA GAGNON

■ Un père de famille de Granby, M. Robert Gingras, dont la fille de deux ans a besoin d'une greffe de rein pour survivre, lance un S.O.S.

«Faites don de vos organes. Signez votre permis de conduire ou votre carte d'assurance-maladie.» Le malheur qui frappe Émilie incite M. Gingras à sensibiliser la population à ce problème. «Je veux que la maladie de ma fille serve à quelque chose d'utile.» Impuissant, il n'a pas d'autre recours que d'alerter l'opinion publique.

Au Québec, près de 300 personnes sont en attente d'un rein et 1350 souffrent d'insuffisance rénale terminale. De 10 à 12 enfants bénéficient d'une transplantation à tous les ans. Actuellement, sept enfants suivent des traitements essentiels d'hémodyalise et 25 de dialyse péritonéale.

Selon M. Ronald Davidson, directeur de la Fondation canadienne du rein, les médecins préfèrent habituellement attendre que l'enfant atteigne l'âge de cinq ans avant de procéder à une greffe. L'intervention ayant de meilleures chances de réussir.

Émilie, elle, ne peut pas attendre. Elle souffre du syndrome néphrotique. Son cas est plutôt rare. Les médicaments utilisés pour combattre cette maladie n'ont en effet donné aucun résultat. Chaque soir, les parents doivent porter un masque sur la bouche et le nez pour administrer la dialyse péritonienne. À l'aide d'un appareil et d'un tuyau de plastique installé dans le ventre de l'enfant, on draine le liquide du péritoine pour éliminer les toxines.

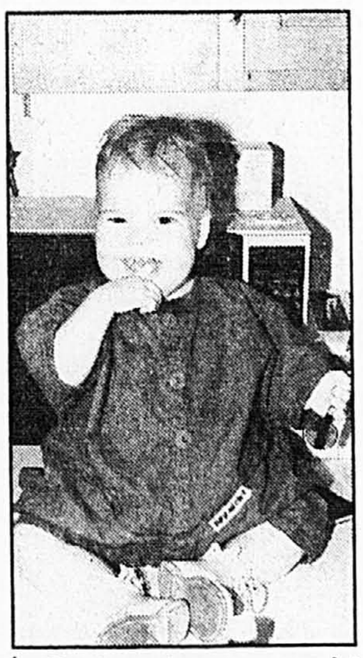

Émilie, 2 ans, ignore ce que lui réserve le destin.

L'an dernier, 200 personnes ont pu recevoir un nouveau rein au Québec. Depuis 1958, on a réalisé 2600 greffes de ce genre. En moyenne, au moins deux Canadiens reçoivent chaque jour une transplantation rénale. «Le taux de réussite est maintenant de plus de 80 p. cent et le nombre des donneurs a légèrement augmenté», explique le responsable de la Fondation. On dispose de meilleurs médicaments pour prévenir les rejets et les infections.

Dans le cas d'Émilie, les choses sont plus compliquées. Il faut trouver un rein de la bonne taille et l'intervention comporte bien des risques. Quant à la dialyse, elle peut avoir des effets sur la croissance de l'enfant.

On peut généralement traiter le syndrome néphrotique qui apparait entre un an et quatre ans. On obtient un taux élevé de réussite en utilisant des stéroïdes, soit de la cortisone ou prednisone. L'un des signes de la maladie est le taux élevé de protéines que l'on retrouve dans l'urine et un abaissement de protéines dans le sang. On ignore cependant les causes de la maladie.

C'est à Montréal qu'a eu lieu la première transplantation rénale, il y a plus de 30 ans. Les greffes sont effectuées dans 25 centres canadiens.

Ginette et Robert Gingras ont une autre fille, Roxanne, qui est heureusement en bonne santé. Ils ont décidé de raconter leur drame pour aider les autres qui sont dans leur situation et peut-être leur enfant. «Le don d'organes, dit M. Gingras, est la preuve qu'il peut y avoir de la vie après la mort. Récemment, nous avons rencontré un jeune de 11 ans qui se portait bien après avoir reçu un nouveau rein. Un bel espoir!»

La Fondation du rein rappelle que l'âge et la santé du donneur ne sont pas aussi importants que l'état des organes et des tissus. De plus, on conseille au futur donneur de discuter avec ses proches avant de prendre sa décision. Bien que le document signé par le donneur ait une valeur juridique, les médecins consultent presque toujours la famille avant d'exécuter les volontés de celui-ci.

Condamnée à 25 ans pour le meurtre de sa compagne

■ Maryse Thériault, 27 ans, de Longueuil, a été condamnée hier à 25 ans d'emprisonnement pour avoir tué sa compagne, Sylvie Longpré, 25 ans, lors d'une dispute survenue dans la nuit du 17 au 18 février 1990.

Aussitôt la sentence prononcée par le juge Lucien Roy, la mère de la victime, qui était dans la salle d'audience du Palais de justice de Longueuil, s'est évanouie.

Thériault demeurait avec la jeune Longpré depuis une dizaine de jours quand, le 15 février, après une soirée au bar le Bylitis, à Montréal, les deux amoureuses en sont venues aux coups. La bagarre fut violente.

Le couple a été séparé pendant deux jours et, le 17 février au soir, Sylvie Longpré est revenue à l'appartement de Thériault, rue Frontenac, à Longueuil. La jeune Longpré était accompagnée d'un ami, Clifford Wheeler, qui devait l'aider à déménager les quelques effets personnels qu'elle avait laissés chez Thériault.

Une discussion a cependant débuté, sur un ton relativement calme. Tellement, d'ailleurs, que Wheeler a quitté l'appartement en fin de soirée après que les deux femmes aient décidé de ne plus se séparer.

Mais les deux jeunes femmes avaient bu énormément (on a retrouvé chez la victime un taux d'alcoolémie de 260 mg par 100 ml de sang, plus de trois fois la limite permise pour conduire une automobile). La querelle a repris de plus belle.

Finalement, Sylvie Longpré aurait menacé sa compagne de la dénoncer à la police si elle refusait de la reprendre sous son toit. La menace était d'autant plus grande que Maryse Thérialut, qui a un très lourd passé criminel, était en liberté conditionnelle et que cette dénonciation l'aurait immédiatement renvoyée en prison. Maryse Thériault a dit avoir craint de se faire dénoncer et c'est pour cela qu'elle a empoigné un couteau et agressé sa compagne, avant de l'achever en l'étouffant.

Étant donné l'état de Thériault au moment du crime, de même que l'attitude de la victime (qui était violente et avait eu le dessus lors de la première bagarre) la Couronne a consenti à ne présenter qu'une accusation d'homicide involontaire.

Thériault était tout de même passible de l'emprisonnement à perpétuité.

Hier, la Couronne (Me Claude Chartrand) et la défense (Me Pierre-Luc Rolland) se sont entendus sur une recommandation commune de 25 ans d'emprisonnement, étant donné les circonstances du crime, le passé judiciaire de l'accusée et singulièrement le fait qu'elle avait déjà tué une autre femme, en 1982, crime pour lequel elle avait été condamnée à six ans de prison (un autre homicide involontaire).

Le Parti québécois dénonce la promotion d'un solliciteur de fonds du Parti libéral

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Un solliciteur de fonds bien connu au sein du parti libéral dans la grande région de Montréal, M. Jacques Alepin, vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère des Transports.

Cette nomination partisane, annoncée par voie de communiqué interne, a rendu l'opposition péquiste furieuse. Le député de Lévis, M. Jean Garon, a rappelé que les médias d'information, notamment *La Presse*, avait dénoncé, en avril dernier, le fait que M. Alepin sollicitait de l'argent pour les libéraux auprès des entreprises, au moment où il était directeur régional adjoint à la construction des routes au ministère des Transports. Même le ministre Sam Elkas, a dénoncé ce fait à l'Assemblée nationale, souligne M. Garon.

Le député de Lévis insiste pour dire que le poste de M. Alepin n'apparaît pas dans l'organigramme du ministère. «Qui mène au ministère? Le ministe ou le sous-ministre», s'indigne le député péquiste.

Le député de Lévis rappelle que M. Alepin, alors qu'il était directeur régional adjoint, autorisait des dépassements de coûts allant jusqu'à 30 p. cent dans la région de Montréal, pour la construction et les réfections de routes. M. Garon retient les commentaires du vérificateur général des comptes de la province à ce sujet: les commandes initiales d'ouvrages reposent sur des données imprécises, il y a de la subtitution de matériaux, on remarque des délais de réalisation.

«La nomination de M. Alepin, dans les circonstances, nous laisse perplexes et incrédules surtout après le jugement sévère du vérificateur général sur la gestion des contrats au ministère des Transports», affirme Jean Garon.

C'est surtout dans la région de Montréal, où sont effectués la plupart des grands travaux, que le vérificateur général a noté des dépassements de coûts. L'opposition se demande donc pourquoi, celui qui jouait un rôle important dans la gestion du ministère, obtient soudainement une promotion. Jean Garon somme donc le ministre Sam Elkas d'expliquer pourquoi Jacques Alepin, malgré les critiques sévères émanant de plusieurs milieux, se retrouve promu, dans un poste qui n'apparaît pas dans l'organigramme du ministère.

M. Alepin, au cours des derniers mois, a participé à de nombreuses activités du Parti libéral et travaillé aux levées de fonds du parti.

Le PLC s'en va étudier les effets de la récession mais oublie le Québec

MANON CORNELLIER
de la Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les libéraux fédéraux partiront en tournée la semaine prochaine pour étudier les effets de la récession mais ils ont oublié d'inscrire le Québec sur leur premier itinéraire publié jeudi.

Des 26 villes ou régions mentionnées, le Québec est absent. En fait, on l'a inscrit à la fin de la liste avec la mention «à déterminer».

De plus, alors que tous les caucus régionaux se réuniront dans des capitales provinciales, seul celui du Québec tiendra sa rencontre à Ottawa.

La tournée qui doit se dérouler entre les 15 janvier et 15 février prochain se terminera à Ottawa par une assemblée extraordinaire du caucus national le 15 février.

Selon les mots du chef libéral Jean Chrétien, elle doit permettre de connaître de première main les effets de la récession sur la population canadienne. On veut que les gens témoignent de leur expérience et proposent leurs solutions.

Ce groupe de travail est le premier d'une série de comités similaires dont le rôle sera d'élaborer les politiques du parti libéral pour la prochaine élection.

Le Québec ne sera pas laissé pour compte, a voulu préciser hier le bureau de M. Chrétien. Visiblement agacé par de nombreux téléphones, il faisait savoir qu'une rencontre aurait lieu à Montréal le 12 février.

Pourquoi ne pas avoir attendu d'avoir en main un itinéraire complet avant de le publier? Pour avertir les journalistes le plus tôt possible des premiers lieux de réunion afin qu'ils puissent s'organiser, d'indiquer le porte-parole de M. Chrétien, Mme Eleanor McMahon.

Le fait que le Québec soit la seule province absente de la liste n'a pas semblé la préoccuper. «Ce n'est pas si grave que cela», a-t-elle dit. Elle a nié que son parti ait des problèmes d'organisation au Québec, château-fort libéral jusqu'en 1984. Selon elle, c'est une simple question d'organisation différente entre les provinces.

Tous les caucus ont décidé de fixer les dates et les lieux de réunion immédiatement tandis que l'équipe du Québec préférait s'assurer d'abord de la participation d'une série d'organisations socio-économiques provinciales.

Le député de Gatineau-La Lièvre Mark Assad, responsable du groupe d'étude au Québec, a d'ailleurs précisé à la Presse canadienne qu'il ne comptait pas organiser de rencontres à l'extérieur de Montréal.

«Presque tous les groupes provinciaux ont leur siège social à Montréal, alors ça ne serait pas très utile de leur demander de se déplacer à Québec ou ailleurs», a-t-il dit.

Quant aux citoyens qui veulent faire part de leur expérience, ils devront le faire par le biais de différentes associations. «Les associations des consommateurs et des personnes âgées, par exemple, seront présentes», a-t-il expliqué.

Tact

La députée ontarienne et candidate à la direction de son parti en juin dernier, Mme Sheila Copps, s'est montrée plus diplomate hier lors de l'annonce d'un autre groupe d'étude.

Le groupe de travail libéral sur l'industrie se penchera dès la semaine prochaine à Québec sur le problème du déclin industriel, en particulier dans le secteur manufacturier.

Mme Copps se dit inquiète devant la perte de 182 000 emplois bien rémunérés dans le secteur manufacturier et leur remplacement par des emplois plus précaires dans le secteur des services. Elle craint une désindustrialisation permanente du Canada et estime qu'on doit s'attaquer dès maintenant à l'effritement industriel que vit le pays.

Son groupe de travail compte rencontrer, au cours des mois de janvier et de février, des dirigeants d'entreprises, des travailleurs et des autorités municipales et régionales pour faire le point sur la situation et envisager des solutions.

Pour le moment, seulement six réunions ont été planifiées, soit celles de Québec, Montréal, Niagara, Toronto, Frédériction et Halifax. Les autres rencontres seront annoncées plus tard.

En mars et avril, Mme Copps veut tenir des audiences publiques et, en mai, elle prévoit publier un document de travail préliminaire. L'objectif de la députée de Hamilton est de publier une politique industrielle pour son parti dès l'automne prochain.

Les autres comités qui doivent démarrer ou poursuivre leur travail ce mois-ci sont ceux sur la pauvreté, les personnes handicapées, l'environnement, la fiscalité et le «rôle du Canada dans l'hémisphère occidental».

200 agents d'immigration vont faire la grève du zèle

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Le leader syndical Mike Prue a fait savoir par l'intermédiaire de l'Ottawa Citizen, vendredi, qu'environ 200 agents fédéraux d'immigration ont l'intention de déclencher une grève du zèle et de refuser de s'occuper des cas compliqués.

Ces agents, qui représentent la ministre de l'Immigration Barbara McDougall aux enquêtes des personnes demandant le statut d'immigrant ou de réfugié, se plaignent d'un surcroît de travail.

M. Prue, qui occupe le poste de vice-président de la section de Toronto du Syndicat de l'emploi et de l'immigration, a signalé qu'un comité d'agents de l'Ontario et de la région de l'Atlantique a écrit à la ministre, le 11 décembre dernier, pour solliciter une rencontre.

Ils ont précisé qu'ils voulaient discuter du surcroît de travail occasionné par les nouvelles lois et du refus du gouvernement d'augmenter leurs salaires. Ils ont fait remarquer qu'ils étaient les moins bien payés des participants aux enquêtes d'immigration.

Le revenu annuel des agents se situe entre 37 500 $ et 42 000 $. Les arbitres, qui président les enquêtes, reçoivent de 48 900 $ à 55 100 $. Les membres de la commission de l'immigration, nommés par le cabinet, sont payés 85 000 $ par année, en plus d'une gratification de 9 000 $.

RÉSULTATS
loto-québec

loto-québec

PROMOTIONAL — Tirage du 91-01-11

NUMÉROS DÉCOMPOSABLES

NUMÉROS	LOTS
2599427	500 000 $
599427	5 000 $
99427	500 $
9427	100 $
427	25 $
27	5 $
3051618	250 000 $
051618	5 000 $
51618	500 $
1618	100 $
618	25 $
18	5 $

NUMÉROS NON-DÉCOMPOSABLES

LOTS	NUMÉROS		
100 000 $	3849780		
50 000 $	2507904		
	5322238		
5 000 $			
	4948093	3862802	4179808
	1791971	5186475	1420352
	3622009	2396139	5958131
	2744111	6322713	2152575
	3540980	4758491	3635808
	5134638	1387201	

Le billet donne droit à 4 tirages consécutifs

La Mini — Tirage du 91-01-11

NUMÉROS	LOTS
292022	50 000 $
92022	5 000 $
2022	250 $
022	25 $
22	5 $
29202■	1 000 $
2920■	100 $
292■	10 $

La Quotidienne — Tirages du: 91-01-05 au 91-01-11

	3	4
SAMEDI	199	7503
LUNDI	205	5574
MARDI	838	2896
MERCREDI	077	7010
JEUDI	618	0192
VENDREDI	749	2505

INTER PLUS — Tirage du 91-01-11

NUMÉROS	LOTS
036564	250 000 $
36564	2 500 $
6564	250 $
564	25 $
64	10 $

NUMÉROS MOBILES

63053	1 000 $
8428	100 $
075	25 $

Banco — Tirage du 91-01-11 — Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

3	4	6	12	21
22	25	27	30	35
42	44	46	47	54
55	57	62	66	67

Prochain tirage: 91-01-14

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ENCAN PUBLIC

Nous acceptons encore les consignations pour notre encan de succession de janvier. Parmi les articles déjà reçus:

Succession de M. Béland et articles vendus par ordre de G. Guyaux, L. Benoît, P. Chartrand, A. Boileau, A. Meunier et M. MacGuigan, entre autres.

EXPOSITION
Vendredi 18 janvier, 10 h à 21 h
Samedi 19 janvier, 10 h à 17 h
Dimanche 20 janvier, 10 h à 17 h
(Les enfants ne sont pas admis)

ENCAN	LOTS
Lundi 21 jan., 7 p.m.	1 à 200
Mardi 22 jan., 7 p.m.	201 à 400
Mercredi 23 jan., 7 p.m.	401 à 600
Jeudi 24 jan., 7 p.m.	601 à 800
Dimanche 27 jan., 1 p.m.	801 à 1000

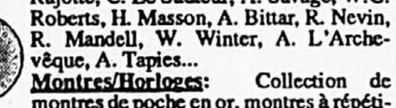
Louis Icart "Pantoufles roses" (fait partie d'une collection)

Table Regency à plateau inclinable

J. Little Huile 12" x 16".

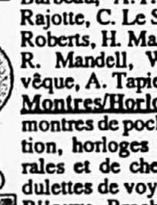
Verre d'art

Articles Tiffany en argent

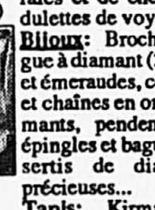
Commode demi-lune ornée d'incrustations

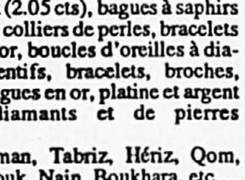
L.S. Harris Huile 10 1/2" x 14"

Vitrine victorienne

S.M. Cosgrove Huile 16" x 20"

Fauteuil club en bois doré (paire)

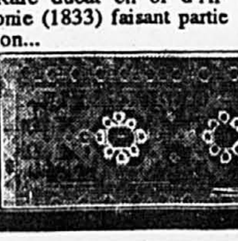
G. Roberts 8 1/2" x 11 1/4"

Collier de perles

Broche Cartier

Bague à diamant de 3.25 cts, bague à diamants et émeraude, bague à saphirs, ducat en or d'Allemagne-Saxonie (1833)

M.A. Suzor-Côté — S.M. Cosgrove — J.P. Dallaire

Meubles: Meubles victoriens, georgiens, édouardiens, Sheraton et Tudor comprenant mobiliers de salle à manger, commodes, tables-autels, tables à piètement triple, bureaux ministres, cabinets à spiritueux, lit à 4 colonnes, mobiliers de chambre à coucher, fauteuils, buffets, petites tables, vaisseliers, coffres de cèdre, dessertes, coiffeuses, tables de bibliothèque, tables de salle à manger, causeuses, mobiliers de salon, berceuses, guéridons, secrétaires-bibliothèques, berceau victorien, bureau Gouverneur Winthrop, piédestaux, "tall chests", glaces, paravents et meubles en bois de Coromandel...
Verre: Gallé, Daum Nancy, Le Verre Français, Lalique, Murano, Moser, Richard, verrerie de cristal, vases, bols...
Porcelaine: Service à déjeuner E. Bourgeois, chopes, services de vaisselle, vases et bols Satsuma, Royal Worcester, Majolique, Nippon, KPM, Kutani...
Art: L. Harris, M. Cullen, S. Côté, L. Ayotte, J.P. Dallaire, S.M. Cosgrove, B. Barbeau, A.Y. Jackson, J. Little, Y. Rajotte, C. Le Sauteur, A. Savage, W.G. Roberts, H. Masson, A. Bittar, R. Nevin, R. Mandell, W. Winter, A. L'Archevêque, A. Tapies...
Montres/Horloges: Collection de montres de poche en or, montres à répétition, horloges 365 jours, horloges murales et de cheminée, régulateurs, pendulettes de voyage...
Bijoux: Broche Cartier pour dame, bague à diamant (2.05 cts), bagues à saphirs et émeraudes, colliers de perles, bracelets et chaînes en or, boucles d'oreilles à diamants, pendentifs, bracelets, broches, épingles et bagues en or, platine et argent sertis de diamants et de pierres précieuses...
Tapis: Kirman, Tabriz, Hériz, Qom, Kasghai, Sarouk, Nain, Boukhara, etc....
Lampes/Lustres: Suspensions en cristal, lustre en métal argenté, lampes de table...
Argent: Collection d'argent sterling Tiffany, bols, milieux de table, services de couverts, chandeliers, paniers, plateaux...
Divers: Ancien modèle d'un navire de guerre britannique, plateau Tiffany en bronze, violons, mandoline...

Gauche à droite: Superbe tapis arménien, collier de perles (10-10.5mm), montre Rolex

EMPIRE
5500 rue Paré, Mtl.
Tél: (514) 737-6586

CLINIQUE DE DENTUROLOGIE
Lapointe & ASS.

RETROUVER VOTRE APPARENCE NATURELLE

*Votre sourire n'est-il pas votre principal atout? Un travail d'experts s'impose. **La Clinique de Denturologie Lapointe & Ass.** est l'endroit tout indiqué. Notre spécialité: les prothèses dentaires amovibles complètes et partielles. Notre équipe de denturologistes expérimentés vous offre, dans un cadre chaleureux, tous les services complets en matière de denturologie.*

La clinique possède un laboratoire des plus moderne, une facilité d'accès et de stationnement. N'hésitez pas à nous téléphoner pour une évaluation gratuite ou un rendez-vous. Pour les gens éloignés, composez notre numéro sans frais. Nous nous ferons un plaisir de vous servir.

AVANT — APRÈS

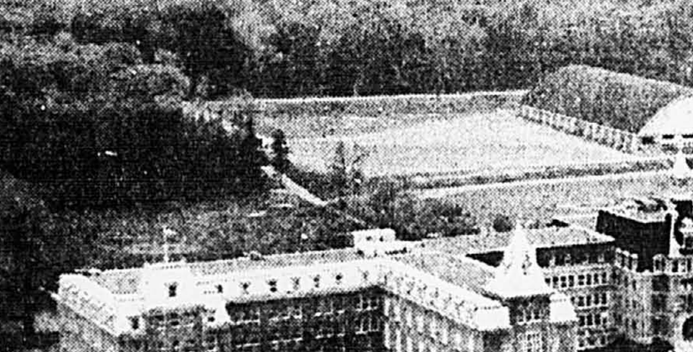

LONGUEUIL 425, Joliette 679-3288	**OUTREMONT** 516, Bloomfield 279-7170	**LACHINE** 650, 32e Avenue 637-9916
ST-HYACINTHE 2960, boul. Laframboise 773-8333	**ST-DAMASE** 190, Principale 797-3312	**MONTRÉAL** 1430A, St-Marc (metro Guy) 937-0240
GREENFIELD PARK 126, Taschereau 923-3333	**MONTRÉAL** 50, St-Joseph Est (metro Laurier) 288-2228	**ANJOU** 7811, L.H.Lafontaine 493-6462

INFO. SANS FRAIS: 1-800-363-0572

Collège Bourget
(RIGAUD)

140 ANS D'EXPÉRIENCE

Animation, pastorale et sports privilégiés. Patinoire avec glace artificielle, piscine, deux gymnases, nombreux laboratoires, plusieurs salons, etc. Transport organisé pour les fins de semaine. Enseignement de l'informatique.

Garçons et jeunes filles
Pensionnat - Externat
dirigé par les Clercs de St-Viateur
Cours secondaire complet.

Examens d'admission en 1re, en 2e ou en 3e secondaire:
les samedis 12 janvier, 26 janvier ou 16 mars, dès 9 h 30
téléphone: **(514) 451-5785**
Pour renseignements en 4e et 5e secondaire, téléphone: **(514) 451-4716**

LES MALADIES MENTALES
COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL
Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

André Dufour, haut fonctionnaire, sera nommé Délégué général du Québec à Paris

Sa nomination serait annoncée dans les prochains jours par Bourassa qui a repris hier son travail

ANDRÉ PÉPIN
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Un professeur de droit, spécialisé dans les affaires internationales, sera nommé délégué du Québec à Paris au cours des prochains jours par le premier ministre Robert Bourassa.

M. André Dufour, 57 ans, Montréalais d'origine, a occupé, en 1974, le poste de directeur général des relations internationales au ministère des Affaires intergouvernementales.

Il a obtenu son doctorat en droit de l'université de Paris et oeuvré au sein de plusieurs organismes gouvernementaux, pour ensuite agir comme vice-recteur à l'université Laval. Il est actuellement président de la Régie québécoise des télécommunications.

M. Dufour, peu connu au Québec, a cependant une solide formation juridique et une longue carrière dans la fonction publique québécoise, des atouts appréciés du premier ministre Bourassa. Tout au long de sa carrière, note-t-on dans son curriculum vitae, M. Dufour a travaillé au sein d'organismes et publications voués à la connaissance de la politique internationale.

Joint hier par *La Presse*, M. Dufour n'a pas nié sa prochaine nomination, se contentant d'affirmer, en riant: «Vous êtes en avance sur la nouvelle. Mon objectif, pour l'instant, est de tenir des audiences la semaine prochaine à la régie que je préside». M. Bourassa doit faire l'annonce officielle de cette nomination au cours des prochains jours.

Le premier ministre Robert Bourassa est finalement rentré de Floride où il a pris trois semaines de vacances. Il a travaillé hier à son bureau de Montréal, dans l'édifice d'Hydro-Québec, pour se sensibiliser aux principaux dossiers politiques de l'heure.

Robert Bourassa a repris le travail hier à ses bureaux de Montréal.

Il doit annoncer dans les prochains jours d'autres nominations importantes. D'abord celle de M. Dufour, mais également celle du remplaçant de M. Reed Scowen, délégué du Québec à Londres.

L'actuel délégué du Québec à Londres, l'ancien député Scowen, rentre au Québec, après un plus de trois ans de présence en Europe.

Longtemps, la rumeur a voulu que M. Bourassa nomme son ami, l'ancien ministre Fernand Lalonde à Paris, mais il est maintenant plus plausible que M. Lalonde soit nommé à Londres ou encore à New-York.

Au bureau du premier ministre, hier, on refusait de commenter ces informations, indiquant que M. Bourassa, à peine rentré de vacances, désirait poursuivre des consultations avant d'annoncer officiellement ses choix. On confirme cependant que les délégués européens seront nommés au cours des prochains jours.

M. Bourassa ne projette aucune apparition publique au cours des prochains jours, mais il doit présider un premier conseil de ses ministres mercredi prochain. Plusieurs médias d'information insistent pour obtenir de lui des entrevues, mais un de ses collaborateurs, M. Claude Lemieux, a indiqué hier à *La Presse* qu'aucune décision n'a été prise encore à ce sujet.

Le premier ministre, qui passera la fin de semaine à sa résidence d'Outremont, doit en profiter pour consulter ses collaborateurs et ministres avant d'annoncer, la semaine prochaine, une série de mesures visant à contrer les effets de la récession.

M. Bourassa entend défendre son administration en indiquant que, malgré la récession qui frappe fort, le taux moyen de chômage au Québec pour la dernière année a été de 10, 1 p. cent, à peine plus que la prévision de 9,9 lors du dernier budget. Il soulignera aussi que le Québec a créé plus de 23000 emplois nouveaux, soit le double de l'Ontario, et il insistera sur le fait que plus des deux tiers des nouveaux emplois ont un caractère de permanence.

Cette semaine, l'opposition péquiste, par la voix de la députée Jeanne Blackburn, dénonçait le fait que Statistique Canada ne fournit plus aucun renseignement sur les efforts consentis par les gouvernements dans les domaines de la recherche et du développement.

Le premier ministre Bourassa doit donc se préparer à expliquer les principales conséquences de la récession et à fournir des outils pour lui faire face. Il met cette fin de semaine une dernière touche à la préparation des mesures de relance qu'il entend annoncer. Il s'agira surtout de devancements de travaux publics, comme *La Presse* l'a indiqué au cours des derniers jours. La marge de manoeuvre gouvernementale est très mince. Ce qui préoccupe surtout le premier ministre, c'est la situation dans le Golfe persique. Un conflit, croit-on, pourrait provoquer une hausse vertigineuse du prix des carburants, mais le gouvernement du Québec promet qu'il n'y aura pas de rationnement cet hiver, nos sources d'approvisionnement étant suffisamment diversifiées.

M. Bourassa est rentré au Québec très discrètement après cette période de vacances qui succédait à une longue convalescence. On indique dans son entourage qu'il est en pleine forme, prêt à reprendre ses activités. Partout, on tente d'étouffer la rumeur voulant qu'il s'apprête à démissionner de son poste. «Il veut demeurer en politique encore plusieurs années», a indiqué un de ses collaborateurs.

Il doit personnellement travailler à la préparation du congrès général du parti libéral qui se tiendra en mars prochain. C'est à cette occasion que les libéraux, à la suite des travaux de la commission Bélanger-Campeau, devront décider d'une option constitutionnelle. Jusqu'à maintenant, le premier ministre a réussi à imposer la consigne du silence à ses troupes, mais déjà des opinions diversifiées s'expriment. Le chef libéral devra travailler à conserver l'unité dans ses troupes.

Malgré une rencontre avec Bourassa, Bob Rae dit ignorer la position constitutionnelle du Québec

d'après Canadian Press

TORONTO

■ Le premier ministre Bob Rae de l'Ontario a dit qu'il ne savait toujours pas quelle était exactement la position constitutionnelle du Québec, après s'être entretenu pendant deux heures avec le premier ministre Robert Bourassa lors de la convalescence de ce dernier en Floride.

M. Rae a fait ces commentaires à son retour au travail à l'assemblée législative de Toronto après ses vacances.

Certaines rumeurs avaient laissé entendre que M. Bourassa avait informé M. Rae de la nouvelle position constitutionnelle du Parti libéral du Québec, qui doit être rendue publique dans le courant du mois.

M. Rae a déclaré qu'aucune proposition sur la Constitution n'a été formulée durant leur entretien informel de deux heures, qui s'est déroulé au début de la semaine à Miami Beach et qu'il a qualifié de prise de contact.

C'était la première occasion qu'avait M. Rae de rencontrer M. Bourassa en qualité de premier ministre de l'Ontario depuis la victoire du Nouveau Parti démocratique en septembre dernier, bien qu'ils se soient déjà entretenus au téléphone.

M. Bourassa n'a rien proposé pour briser l'impasse constitutionnelle, a dit M. Rae.

Il pense que le Québec ne formulera pas de position précise tant que la commission Bélanger-Campeau sur l'avenir politique du Québec n'aura pas déposé son rapport, ce qui est prévu pour la fin mars.

Le comité législatif de l'Ontario doit, pour sa part, rendre public son premier rapport sur le rôle de la province de l'Ontario dans la Confédération une semaine avant la commission du Québec.

MM. Rae et Bourassa ont également abordé les questions économiques et bien qu'ils aient eu des désaccords sur un certain nombre de questions au cours de leurs conversations, ils ont tous deux reconnus l'importance de s'attaquer au problème de la récession.

Pierre Foglia

Le show de la misère

C'était l'autre soir à la télé. Un de ces documentaires charitables sur le tiers-monde. Gros plan sur un enfant magané. Le message: «Pour 27$ vous pouvez redonner l'espoir à cet enfant.»

Ainsi commençait ma première chronique sur la misère personnalisée. J'y mettais en cause Vision Mondiale et le principe du parrainage, en donnant un exemple que j'ai vécu en Colombie. J'y dénonçais aussi le racolage télévisuel, caricaturale représentation de la compassion, comme la pornographie est la caricaturale représentation du cul. C'est pourquoi je parlais des pornocrates de la misère...

Vision Mondiale a réagi, fort civilement d'ailleurs, me priant seulement de préciser que mon exemple colombien ne les concernait pas. Ce que je n'avais pas insinué de toute façon... Des parrains aussi ont réagi. Moins sereinement. Je les comprends. Mettez-vous par exemple à la place de ce prof de religion d'une école secondaire de la Rive Sud qui, associé à Vision Mondiale, a embarqué ses élèves, au début de l'année, dans un projet de parrainage de Vision Mondiale... Mettez-vous à sa place quand, au lendemain de ma chronique, plusieurs de ses élèves se pointent en classe en lui disant que le parrainage c'est de la bullshit.

Il m'a écrit une grande lettre, le prof de religion. Il me traite de salaud, puis, très boyscout, il me tend la main: «J'espère vous rencontrer et vous intéresser à notre projet...»

En réponse, je lui ai envoyé tout ce que j'avais sur Vision Mondiale, cette organisation californienne d'évangélistes fondamentalistes extrêmement conservateurs.

J'ai d'abord envoyé au prof, le propre journal de l'organisation, dans lequel il est dit en toute lettres que pour Vision Mondiale IL N'EST PAS DE FONCTION PLUS IMPORTANTE que d'enseigner la vérité de Dieu dans les régions éloignées...

Et cela monsieur le professeur de religion, cela ne s'appelle pas de la charité, cela s'appelle du prosélytisme. C'est pas pareil pantoute.

Partant de cette profession de foi, demandez-vous donc aussi pourquoi le message religieux est si discret, si étouffé dans les reportages télévisés de Vision Mondiale. Qu'est-ce que c'est que ces curés qui n'osent pas révéler leur FONCTION LA PLUS IMPORTANTE?

Réalisez-vous aussi, camarade professeur ce que cela signifie d'aller mettre Dieu dans la tête des petits cambodgiens?... Puisque nous avons nos miséreux nous aussi, imaginez un instant que des Arabes pleins de compassion viennent faire la charité dans nos quartiers défavorisés, des pétro-dollars dans une main, et dans l'autre, le Coran... Allah est grand c'est sûr, mais que dirait le Cardinal?

J'ai aussi envoyé au prof des documents qui rappellent que Vision Mondiale a été accusée de servir de couverture à des agents de la CIA en Amérique Centrale. Ce que Vision Mondiale a d'ailleurs admis, en indiquant que la situation avait été corrigée depuis. De différentes sources on avance aussi que Vision Mondiale aurait également été utilisée par la CIA à des fins d'espionnage pendant la guerre du Vietnam.

J'ai encore envoyé au prof de religion un long article du Monde diplomatique (juin 85) qui dénonce l'action éminemment politique de Vision Mondiale en Équateur.

J'ai joint aussi des notes sur les actuels démêlés de Vision Mondiale avec l'Église catholique irlandaise et la presse britannique. On reproche entre autres à Vision Mondiale de consacrer énormément d'argent à sa propagande télévisée, cinq à six fois plus que les autres organismes de charité internationale...

Ayant envoyé tout ça à mon prof de religion, j'ai attendu. Attendu. Attendu. Pas de nouvelles. Fait que j'ai appelé...

— Cout'donc Chose as-tu reçu mes choses? — Oui, oui. D'ailleurs j'ai vérifié, y'a du vrai dans ce que vous m'avez envoyé...

Un peu tard non? Passe encore pour le naïf qui se fait piéger dans son salon. Mais un prof? Me semble qu'avant d'embarquer des jeunes, on se renseigne, non?

Si on tient absolument à ce genre d'initiative (je ne suis sûr du tout que ce soit une bonne idée à l'école, mais supposons) si on y tient, la moindre des choses est d'abord d'identifier un organisme au-dessus de tout soupçon. Lequel? Je ne sais pas moi...

OXFAM? ○

En disant Oxfam, j'étais sûr de mon coup. J'aime bien comment fonctionne cet organisme, avec un minimum de personnel et en impliquant au maximum les structures locales... Oxfam donne le fric, et c'est la coopérative du coin ou l'association villageoise, ou l'église, pourquoi pas quand elle rassemble, qui réalise le projet...

Oxfam donc. J'étais sûr de mon coup. Mais tout de même. Pour être plus sûr encore, j'appelle quelqu'un que je connais à l'ACDI et je lui raconte la chronique que vous êtes en train de lire.

— Je viens de planter Vision Mondiale et je suis en train de dire aux lecteurs qu'ils feraient mieux de donner leur fric à Oxfam. C'est correct?

— M'ouin...

— Comment ça «m'ouin»? Pas plus que ça?

— Pas plus que ça...

(Ici, faut que je vous dise un truc. Entre les charitables des différentes armées du salut du tiers-monde, c'est pas les grandes amours. Croiriez-vous que ces gens-là qui vont porter la paix de par le monde, s'haïssent entre eux? Comme quoi il est toujours plus facile d'aimer son lointain que son prochain, (et d'ailleurs ça fait des bien plus beaux voyages...)

Qu'est-ce qu'on disait? Ah oui, Oxfam. Ce qui fasait tiquer mon ami de l'ACDI c'est la composition de la prochaine mission aux Philippines et au Cambodge de OXFAM-Québec. Une mission de quatre personnes, deux journalistes, un gars d'Oxfam, et — j'ai sursauté moi aussi — et Marie-Michèle Desrosiers.

C'est sûrement une bonne personne Mme Desrosiers. Sauf que ce n'est pas sa personne qu'Oxfam recrute. C'est la Star d'un soir et son auditoire. C'est la meneuse de l'émission la plus évaporée de notre télé d'État. C'est quoi le flash? C'est quoi le rapport avec le Cambodge?

Oh, je sais bien, dans le domaine de la charité aussi, le spectacle gagne de plus en plus de terrain. Mais même... Admettons que le tiers-monde soit une scène où la pauvreté se donne en show et que la recette profite à tout le monde. Admettons. Mais qu'on y délègue au moins nos meilleurs monstreurs d'ours! Je veux dire Barbara Walters plutôt Vanna White. Un chef syndical, un poète, un philosophe, un comédien à message, une chanteuse à texte, n'importe quoi, mais pas une Star d'un soir. Pas Arsenio. Rien de sautillant ni de froufroutant...

Anyway.

J'entends bien votre question, allez. Je me la suis posée aussi. Existe-t-il un organisme de charité international parfait? Au-dessus de tout soupçon comme Oxfam, mais qui ferait la dignité en plus de la charité?

Eh bien oui, alléluia, un tel organisme existe.

La Croix-Rouge.

Les parents ayant des enfants atteints de rétinite sont prêts à tout

MARTHA GAGNON

■ Mme Denise N., de la region des Laurentides, a été l'une des premières Québécoises à se rendre en Union Soviétique pour faire soigner son fils qui souffrait d'une importante déficience rétinienne et craignait de perdre un jour l'usage de ses yeux.

Jointe par *La Presse*, cette mère de famille qui préfère garder l'anonymat, affirme que la vision de son fils est restée stable et ne s'est pas détériorée après les traitements reçus à la clinique Helmholtz à Moscou. La première fois qu'elle est allée là-bas, c'est en 1979. Elle avait recueilli suffisamment de dons dans le public pour faire le voyage. Elle y est retournée à trois autres reprises.

Périodiquement, on lance des campagnes de sollicitation pour permettre à des gens d'aller suivre ce fameux traitement soviétique qui n'est pas reconnu par la communauté scientifique canadienne et américaine. Un couple de Saint-Jean, M. et Mme Gervais Blanchet, est sur le point de créer une fondation pour recueillir de l'argent afin d'envoyer des victimes de cette maladie en Union Soviétique.

Leur fils, Jonathan, 7 ans, qui souffre de rétinite, est allé à Moscou récemment et doit y retourner en juillet. Pour ce voyage, las famille avait ramassé 20 000 $ en dons. Les médecins affirment que la maladie devrait cesser de progresser. Mais il est beaucoup trop tôt pour évaluer les résultats.

Pour sa part, Denise N. affirme que son fils âgé dans la vingtaine mène aujourd'hui une vie tout à fait normale. «Il travaille dans la réparation de téléviseurs. C'est vous dire à quel point il peut voir! Sans être parfaite, sa vision est relativement bonne», assure Denise N. Elle ne veut pas s'identifier parce qu'elle sait que ce traitement est controversé. «Je ne voudrais pas que mon fils perde son permis de conduire, comme cela est arrivé à d'autres. Les médecins d'ici refusent de croire à l'efficacité du traitement.»

Mme Lise Veilleux, responsable de la Fondation québécoise pour la rétinite pigmentaire, ne blâme pas les gens qui vont en Union Soviétique. Quant aux collectes de fonds, elle dit: «Je suis mal placée pour adresser des reproches. La Fondation recueille de l'argent pour favoriser la recherche sans savoir si cela aura des résultats. Ces parents vont à Moscou sans savoir si cela aura des résultats.»

Elle souhaiterait cependant que l'on fasse une étude sérieuse sur ce traitement. Au Québec, environ 15 000 personnes ont des déficiences rétiennes, dont une majorité souffre de rétinite pigmentaire, une maladie héréditaire pouvant conduire à la cécité. «Il n'y a actuellement aucun traitement qui puisse guérir cette maladie.»

Victime de rétinite pigmentaire, Mme Veilleux n'est toutefois pas prête à prendre l'avion pour Moscou. «J'ai trop de doutes.» Le voyage est coûteux: plus de 10 000 $ pour le transport et les frais de séjour d'une durée de trois semaines. Il y a dix ans lorsque Denise N. s'est rendue là-bas, les médecins de la clinique ne réclamaient aucun frais. Aujourd'hui, on exige de 800 $ à 1000 $, dépendant du traitement.

En quoi consiste ce traitement? On sait peu de choses à ce sujet, seulement qu'il s'agit d'injections dans les fesses ou dans les yeux. Les spécialistes québécois disent ignorer la nature exacte du traitement. Certains pensent que les injections sont faites de levure et de vitamines.

Des ophtalmologistes et des optométristes trouvent irresponsable que l'on sollicite des fonds dans le public pour promouvoir un traitement dont l'efficacité n'a pas été prouvée scientifiquement. Quant au docteur Augustin Roy, président de la Corporation des médecins, il invite les gens à la prudence.

«On n'a qu'à penser aux espoirs que l'on a suscités chez les gens atteints de sclérose en plaques en laissant croire qu'ils pouvaient être guéris par un traitement dispensé en France. Or, on sait maintenant que c'est faux.» Dans ce cas, des spécialistes québécois ont cependant fait l'essai du traitement.

M. Gérard Cadieux, de Montréal, dont les deux jeunes enfants souffrent de rétinite, se fout des spécialistes. Il espère être le premier de la Fondation, que les Blanchet mettront sur pied, enverra à Moscou. «Quand on craint que ses enfants ne deviennent aveugles, on tente l'impossible», dit-il.

Un incendie détruit l'usine Bonair

Presse Canadienne

COOKSHIRE

■ Un violent incendie ponctué d'une explosion a détruit, hier matin, les installations des Industries Loisirs Bonair Ltée, route 108, aux portes de Cookshire, en Estrie.

Le feu ne pouvait survenir à un pire moment pour cette industrie spécialisée dans la fabrication de roulottes et de tentes-roulottes car, après un automne incertain à cause de la conjoncture économique et de l'application prochaine de la TPS, le carnet de commandes était de nouveau rempli et des dizaines d'employés avaient été rappelés au travail au début de la semaine.

Les dommages se chiffreraient à plus de 5 millions $ alors qu'une centaine d'employés, le personnel de bureau y compris, sont privés de travail pour une période indéterminée.

Il était trop tôt hier pour savoir ce que l'avenir réserve à cette industrie d'équipement récréatif et à ses employés.

Le directeur général et actionnaire majoritaire, M. Claude Grondin, se trouvait à Toronto, au moment de l'incendie, pour une tournée de promotion auprès des divers concessionnaires.

Une enquête a été instituée pour déterminer la cause du sinistre, qui a pris naissance vers 6 h 30.

«C'est une lueur qui a attiré mon attention. J'ai regardé par la fenêtre et j'ai vu que la section à l'ouest était en feu et que la toiture de ce côté était déjà effondrée. Je suis un dur mais je peux vous affirmer qu'à ce moment-là, les larmes coulaient», a déclaré M. Michel Vachon, directeur des opérations de Bonair.

Dans le temps de le dire, un immense champignon de fumée noire, lézardée de flammes, a grimpé dans le ciel.

Une cinquantaine de pompiers de Cookshire, East-Angus, Ascot-Corner et Westbury ont combattu les flammes par un froid sibérien.

Un membre du clergé obtient une injonction

■ Un membre du clergé a obtenu hier de la Cour supérieure l'émission d'une injonction permanente empêchant deux frères de l'accuser publiquement d'avoir présumément posé sur eux des gestes de nature sexuelle en 1966. Hier, au Palais de justice de Saint-Jérôme, les deux hommes, Mark et Christian-Claude Dancause, ont admis qu'ils avaient fait erreur en incriminant ce membre du clergé mais le procureur de ce dernier a réclamé que l'injonction provisoire obtenue en décembre devienne interlocutoire. Ayant toujours affirmé qu'il y avait erreur sur la personne, ce membre du clergé voulait empêcher les Dancause de le dénoncer publiquement. L'ordonnance interdit également aux médias de l'identifier. Les policiers de Saint-Jérôme ont arrêté un ex-prêtre dans cette affaire. Il s'agit de Maurice Valois, 60 ans, qui attend la tenue de son enquête préliminaire pour grossière indécence et attentats à la pudeur.

Médias sous le coup d'une injonction

■ La Cour supérieure a ordonné hier aux médias électroniques et écrits de lui remettre «immédiatement par enveloppe scellée» les copies dont ils pourraient disposer de tous les contrats d'électricité liant Hydro-Québec et 13 sociétés dont Norsk-Hydro.

Une première ordonnance du juge André Forget avait obligé le 9 janvier la Société Radio-Canada à remettre toutes les copies des contrats en sa possession. Hier matin, les procureurs des sociétés ont avisé *La Presse* qu'ils s'apprêtaient à réclamer une ordonnance de mise sous scellés du contrat entre Hydro-Québec et Norsk-Hydro dont elle avait copie et auquel faisait allusion le matin-même l'éditorialiste Alain Dubuc.

Les procureurs de *La Presse* ont donc remis les documents visés à la Cour supérieure. Le juge en chef adjoint, M. Lawrence Poitras, a également accueilli favorablement la requête des sociétés afin que «toute personne non partie aux contrats, notamment les médias», en possession de l'un ou l'autre des contrats en question les remettent sans délai au tribunal.

L'ordonnance, valable jusqu'au vendredi 18 janvier, interdit de plus à Radio-Canada, ses employés ou toute autre personne en possession d'une copie du contrat d'électricité de Norsk-Hydro ou d'une autre des sociétés de communiquer publiquement ou autrement, en tout ou en partie, le contenu de l'un ou l'autre de ces contrats.

Consommation

Mercredi.
dans le cahier
consommation.
La Presse
vous propose
Les systèmes
d'alarme seront
bientôt soumis à
des standards.

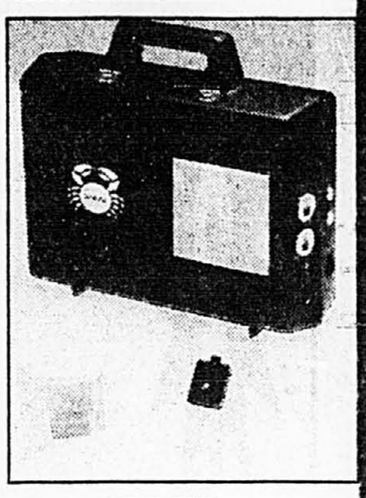

Un article signé
Danielle
Bonneau
La Presse

Mode

Mardi.
dans le cahier
mode.
La Presse
vous propose
Pour danser

Un article signé
Anne Richer
La Presse

STORES HORIZONTAUX
PVC 1"
OLYMPIC en vinyle de 1re qualité*
3 couleurs décoratives

16x45	2.99	36x64	10.99
20x45	3.49	40x64	13.99
24x45	3.99	48x64	14.99
27x45	4.99	54x64	16.99
30x45	6.49	60x64	18.99
36x45	6.99	72x64	27.99
40x45	10.99	16x78	19.99
48x45	10.99	20x78	24.99
54x45	17.99	24x78	29.99
60x45	13.99	27x78	34.99
72x45	21.99	30x78	39.99
16x64	6.99	36x78	42.99
20x64	7.99	40x78	44.99
24x64	7.99	48x78	47.99
27x64	7.99	54x78	49.99
30x64	9.99	60x78	59.99
PORTE-PATIO		72x78	69.99
		78x64	34.99

À l'achat de plusieurs stores, la couleur peut légèrement varier.

STORES HORIZONTAUX 1"
100% ALUMINIUM POLO* en stock, 3 couleurs décoratives 1re qualité

20x45	3.99	36x64	23.99
24x45	8.99	38x64	26.99
27x45	9.99	42x64	27.99
30x45	8.99	72x64	56.99
36x45	45.99	20x78	14.99
40x45	12.99	24x78	18.99
42x45	13.99	27x78	24.99
72x45	49.99	30x78	28.99
20x64	5.99	36x78	42.99
24x64	8.99	38x78	44.99
27x64	13.99	42x78	52.99
30x64	16.99	72x78	78.99
PORTE-PATIO		78x64	89.99

TRINGLE DE LUXE GARANTIE À VIE

STORES VERTICAUX

VERTICAUX EN ALUMINIUM 3½" 75"x84" POUR PORTE-PATIO 29.99
VERTICAUX MINI PVC 2"* EN STOCK, 75"x84" POUR PORTE-PATIO 38.99 l'ens.
VERTICAUX PVC RIGIDES* 75"x84" POUR PORTE-PATIO 19.99 l'ens.
VERTICAUX TEXTURÉS 3½"* 75"x84" POUR PORTE-PATIO 48.99 l'ens.
VERTICAUX MINI ALUMINIUM 2"*, EN STOCK, 75"x84" POUR PORTE-PATIO 43.99
VERTICAUX EN TISSUS* 75"x84" POUR PORTE-PATIO 29.99 l'ens.
VERTICAUX DE LUXE* 75"x84" POUR PORTE-PATIO 45.99 l'ens.
VERTICAUX MIROIR DE LUXE* 75"x84", or ou argent POUR PORTE-PATIO 139.99
*La disponibilité des couleurs peut varier de jour en jour selon le stock.

STORES, VERTICAUX, VÉNITIENS, PLISSÉS ET STORES DE TOILE
Achetez-en 1, obtenez-en 1 à ½ PRIX
Achetez-en 3, obtenez-en 1 DE PLUS GRATIS
Achetez-en 5, obtenez-en 2 DE PLUS GRATIS
Achetez-en 7, obtenez-en 3 DE PLUS GRATIS
L'article à ½ prix ou gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté.
Cette offre ne s'applique pas aux articles annoncés ici et ne peut être jumelée avec aucune autre promotion.

STORES PLISSÉS EN TISSU
7 couleurs en stock

18x45	14.99	18x64	19.99
20x45	16.99	18x64	19.99
23x45	18.99	20x64	21.99
24x45	19.99	23x64	22.99
26x45	20.99	24x64	24.99
27x45	21.99	26x64	25.99
30x45	22.99	27x64	27.99
31x45	23.99	30x64	29.99
35x45	24.99	31x64	31.99
36x45	25.99	35x64	32.99
38x45	26.99	36x64	33.99
40x45	27.99	38x64	38.99
44x45	31.99	40x64	43.99
48x45	33.99	48x64	44.99
54x45	38.99	54x64	49.99
60x45	44.99	60x64	55.99
64x45	55.99	64x64	66.99
72x45	66.99	72x64	77.99

STORES HORIZONTAUX EN BOIS VÉRITABLE EN STOCK
Pacane, naturel, cerise ou noyer.
RABAIS ADDITIONNEL DE 25% SUR NOS BAS PRIX
TOUTES LES GRANDEURS EN STOCK

18x45	40x45	28x64
20x45	44x45	30x64
22x45	48x45	31x64
23x45	54x45	33x64
24x45	60x45	35x64
26x45	64x45	36x64
27x45	72x45	38x64
28x45	18x64	40x64
30x45	20x64	44x64
31x45	22x64	48x64
33x45	23x64	54x64
35x45	24x64	60x64
36x45	26x64	64x64
38x45	27x64	72x64

ENSEMBLES DE DRAPS PERCALE
Wabasso, Texmade, Wamsutta, Thomaston ou Dan River

	Rég.	VENTE
Simple	55.00	24.99 l'ens.
Double	65.00	34.99 l'ens.
Reine	75.00	44.99 l'ens.
Roi	115.00	59.99 l'ens.

ENSEMBLE DE DRAPS WABASSO
Simple 14.99 l'ens. Double 21.99 l'ens.
Reine 27.99 l'ens.

DUVETS
D'OISEAUX AQUATIQUES
Meilleur rapport qualité prix
Simple 21 on. 107.99 Double 27 on. 137.99
Reine 36 on. 157.99 Roi 42 on. 187.99

OREILLERS DE QUALITÉ
Nouveauté! Oreillers de luxe, synthétiques. Lavable/séchable à la machine, non-allergène. «ULTRA-PUFF»
2 POUR 11.99

COUVRE-DUVETS ASSORTIS
par Texmade, Percale ou Heitner
Simple 24.49 Double 29.49 Reine 34.49

DOUILLETTES FORMAT GÉANT, ASSORTIS
Polyester/coton
Simple 24.49 Double 29.49 Reine 34.49

RIDEAUX DE DOUCHE IMPERMÉABLES
Motifs imprimés et unis SPÉCIAL 19.99

Achat spécial!
SERVIETTES ALEXANDRA
100% coton, 5 couleurs

	Rég.	VENTE
Bain	7.99	2.99
Main	5.99	1.79
Débarbouillette	3.99	.89

25% à 90% DE RABAIS!

ÉDREDONS CONTINENTAL
L'authentique édredon modèle scandinave
100% HOLLOFIL md
Simple 68.49 Double 78.49
Reine 98.49 Roi 133.49

VENTE DE BLANC SPECTACULAIRE

PROFITEZ DE NOS BAS PRIX INCROYABLES ET EN PLUS..

PAS DE TAXE*
AVEC CE COUPON, NOUS VOUS PAIERONS LA T.P.S. DE 7% ET LA TAXE DE VENTE DU QUÉBEC DE 8%. HÂTEZ-VOUS!
Valide jusqu'au 16 janvier à 18h.

SERVIETTES CALDWEL 100% COTON, STYLE «CARESS»
10 couleurs
Bain 9.99
Main 6.99
Débarbouillette 3.49

DRAPS DE BAIN LUXUEUX
de CALDWELL
Format roi géant
1re qualité seulement
13.99

RIDEAUX ET VALENCES BALLON ST-TROPEZ
100% polyester, 5 couleurs décoratives

120" x 64"	180" x 64"	60" x 18"	120" x 18"
44.99	59.99	16.99	31.99

SERVIETTES CHRISTIAN DIOR
Couleurs discontinuées

	Rég.	VENTE
Bain	29.99	19.49
Main	23.99	15.49
Débarbouillette	9.99	5.99
Drap de bain	69.99	36.99

COUVRE-MATELAS 4-SAISONS «CLOUDLINER»
100% laine
«Mieux que Woolrest»
Double 64.99 Reine 84.99 Roi 94.99

RIDEAUX DE CUISINE ASSORTIS
Avec valence
SPÉCIAL 14.99 l'ens.

STORES DE TOILE STORES OPAQUES BLANCS 1ère QUALITÉ

Grandeur	Unis	Frango
28¼ x 58	9.99	14.99
37¼ x 70	12.99	18.99
37¼ x 82	14.99	29.99
43¼ x 70	15.99	21.99
43¼ x 82	17.99	23.99
48¼ x 70	18.99	24.99
48¼ x 82	20.99	27.99
55¼ x 70	23.99	31.99
55¼ x 82	27.99	34.99
64¼ x 58	27.99	36.99
64¼ x 70	29.99	36.99
73¼ x 58	30.99	39.99
73¼ x 78	31.99	41.99
78¼ x 70	49.99	59.99
85½ x 78	59.99	79.99
97½ x 70	69.99	89.99

POUR PORTE PATIO 73¼ x 90" 49.99

COUVRE-LITS PIQUÉS
Motifs assortis
Simple 39.99 Double 49.99 Reine 59.99

SERVIETTES WABASSO, CAMILLE OU CALDWELL
Fabriqués au Canada
8 couleurs

	Rég.	Vente
Bain	9.99	6.99
Main	6.99	4.99
Débarbouillette	3.99	1.99

ENSEMBLES DE DRAPS JUVÉNILES
«LAWRENCE CANADA»
Tous les styles à l'exception de «Rainbow»
Rég. 26.99
SPÉCIAL 18.99 l'ens.

ENSEMBLES DE DRAPS EN FLANELLETTE WABASSO
100% coton
Simple 24.99 l'ens.
Double 29.99 l'ens.
Reine 34.99 l'ens.

DRAPERIES ASSORTIES
Nouveaux modèles pour 91
Rég. 119.99 -199.99
150" x 95" PRÊT-À-POSER
39.99 l'ens.

SERVICES DE VAISSELLE
20 pièces
Incluant 4 de chaque: assiettes, assiettes à salade, bols, tasses et soucoupes.
Modèles et couleurs assortis
SUPER SPÉCIAL 22.99
Aussi disponibles: ensembles de vaisselle de 16 et 45 pièces et ensembles de verrerie.

ENSEMBLES DE BASSINETTE 3 MCX
7 jolis motifs
Comprend: 1 douillette, 1 paire pare-chocs, 1 drap contour
Rég. 64.99
39.99 l'ens.
Modèles et quantités limités

RIDEAUX DE DOUCHE EN VINYLE
Couleurs assorties.
SPÉCIAL 4.99

NAPPES EN TISSU
Nouvelle sélection
52" x 70"
60" rond
70" rond
60" x 84"
60" x 104"
60" x 120"
13.99

OREILLERS DE DUVET BLANC

	Rég.	Vente
Standard	84.99	59.99
Reine	99.99	69.99

LE PLUS GRAND CENTRE DE DÉCORATION AU MONDE
Au Bon Marché

UNE SEULE ADRESSE — VASTE STATIONNEMENT GRATUIT
3500 boul. ST-JOSEPH est 259-3500
(entre boul. St-Michel et Pie-IX)
HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi: 9 h 15 à 18 h
Jeudi et vendredi: 9 h 15 à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
VISA AMERICAN EXPRESS MasterCard TeleCheck
CHÈQUES ACCEPTÉS

* Promotion «PAS DE TAXE» ne s'applique pas aux articles annoncés ici ou aux articles achetés avant le 1er janvier 1991.

Les pompiers contestent la façon de lutter contre les incendies

ÉRIC TROTTIER

■ Les pompiers de la ville de Montréal ne veulent pas attendre la prochaine victime et entendent remettre en question une fois pour toutes cette « philosophie datant de 127 ans » qui les oblige à combattre les incendies à l'intérieur des bâtisses désaffectées.

Les pompiers le scandent depuis longtemps. L'incendie mortel du 20 décembre rue Saint-Hubert a relancé le dossier. Les flammes qui ont ravagé mardi un immeuble de 40 logements rue Plamondon, dans le quartier Côte-des-Neiges, auraient pu causer la mort d'un autre pompier, ajoutent-ils.

Alors aux yeux de René Chalifoux, vice-président de l'Association des pompiers de Montréal, il est inacceptable qu'un chef puisse encore donner l'ordre d'entrer dans un édifice qu'on sait inhabité: « Depuis 1981, sept pompiers ont perdu la vie dans des effondrements. Mais la direction du SPIM ne modifiera pas sa façon de fonctionner puisqu'elle préfère qu'on travaille à l'intérieur afin de diminuer les pertes matérielles. C'est bon pour les statistiques... », lance avec ironie M. Chalifoux.

La réplique du SPIM: 125 pompiers décédés au travail en 127 ans de service, ce n'est pas trop mal. « En 1989, soutient Roméo Noël, adjoint au directeur du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM), il y a eu en tout 79 incendies dans des bâtiments désaffectés et aucun incident n'est arrivé. »

Mais les pompiers estiment tout de même que le SPIM doit changer sa méthode d'entrée dans les édifices parce que les effondrements sont trop fréquents. Quand il y a quelqu'un dans l'immeuble, ou lorsque les pompiers arrivent au début d'incendie, il n'y a aucun problème. Mais quand la bâtisse semble dangereuse, inoccupée et que le feu brûle depuis plusieurs heures, les pompiers ne comprennent pas pourquoi ils devraient risquer leur vie...

— Comment pouvez-vous être complètement certain qu'il n'y a personne dans un édifice en feu tant que vous n'avez pas fait le tour de l'immeuble? réplique Roméo Noël, qui prétend que la plupart des édifices désaffectés sont habités par des itinérants.

— Oui mais quand ça flambe à la grandeur, s'il y a quelqu'un à l'intérieur, il est probablement décédé, note M. Chalifoux.

La CSST tranchera ce litige début février lorsqu'un enquêteur de l'organisme gouvernemental remettra son rapport sur l'incendie du 20 décembre. Le rapport devrait indiquer à la direction du SPIM et aux pompiers si ces derniers ont le droit de refuser d'effectuer des tâches dangereuses pour leur santé.

Les pompiers en ont assez de s'exposer inutilement lors des incendies d'immeubles désaffectés comme lors de l'incendie de la rue Saint-Hubert qui a tué l'un des leurs. Ils critiquent la position de la direction du Service de la protection des incendies de Montréal en signalant qu'elle semblait davantage intéressée par les statistiques. PHOTOTHEQUE *La Presse*

Comme le SPIM n'a pas d'objection à se plier aux recommandations de l'enquêteur, l'Association des pompiers a l'intention de faire un pas en avant en présentant au gouvernement un document retraçant l'historique des accidents de travail chez les pompiers, en faisant des comparaisons avec d'autres métiers. « Cela devrait démontrer clairement que le gouvernement doit nous inclure dans la loi de la CSST », mentionne René Chalifoux, dont l'objectif est de munir les pompiers de comités de santé-sécurité et de représentants à la prévention.

Déjà huit incendies criminels

ÉRIC TROTTIER

■ Depuis le début de l'année, huit incendies apparemment d'origine criminelle ont fait rage dans des commerces montréalais.

« Pas très surprenant, affirme le sergent-détective Martin Naud, puisque j'avais déjà prévu cette tendance l'an dernier. »

Selon cet analyste de la police de la CUM, on observe en période de récession une légère augmentation des incendies criminels. Six pour cent en 1990 par rapport à l'année précédente.

Les pyromanes et les fraudeurs d'assurances sont les principaux responsables de cette « inflation ». Le stress relié au chômage, à la crise économique, et même à la guerre ou aux problèmes constitutionnels incite les premiers à commettre davantage d'actes irréfléchis.

Pour les seconds, une faillite imminente les porte à tenter de s'en sortir en brûlant commerce, édifice en construction, maison, etc. « Mais nous connaissons les trucs », lance M. Naud qui avoue compatir avec les pyromanes et autres allumeurs psychiatriques, parce qu'il les considère malades.

« Mais quand un gars répand du gaz dans son commerce sachant très bien que du monde vit au-dessus, on le traite comme un meurtrier en puissance », reprend-il.

Sur les 834 cas d'incendies « douteux » que le Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM) a transmis aux enquêteurs de la section des incendies criminels de la police de la CUM en 1990, plus de 721 avaient effectivement été allumés volontairement. Là-dessus, la police a porté 115 accusations, pour un taux de solution de 26 p. cent (aux États-Unis, on ne solutionne pas plus de 15 p. cent de ces méfaits).

Mais cela ne veut pas dire que la majorité des criminels s'en sortent, souligne le sergent-détective Naud.

CLINIQUE MÉDICALE D'AMAIGRISSEMENT

Dr Jean-Marie Marineau, M.D. — Dr Jacques Lemay, M.D. — Omnipraticiens

Montréal: 6716, rue Saint-Denis 274-3561 — 6520, rue Beaubien est 259-5531

Laval: 24, boul. de la Concorde E. 662-2192 — Longueuil: 3180, ch. Chambly 646-4364 — Cartierville: 5809, boul. Gouin O. 339-1611 — Repentigny: 520, rue Notre-Dame 654-0089

LA FORMATION POUR DIRIGEANTS
DALE CARNEGIE PEUT CONTRIBUER À VOTRE RÉUSSITE

Votre réussite dépend en grande partie de votre aptitude à régler les problèmes et à travailler avec les gens

QUESTIONS:
1) Quand votre entreprise désire résoudre un problème, s'adresse-t-on à vous?
2) Quand on a besoin d'une équipe, vous demande-t-on de la diriger?
3) Quand vient le moment de mettre ses idées en pratique, fait-on appel à vous pour tracer la voie?
4) Quand vient le moment de vendre une nouvelle idée, vous demande-t- on d'en livrer le message?

Votre réussite dépend en grande partie de votre facilité à faire passer vos idées et à travailler avec les gens

RÉPONSE:
Le programme de formation pour dirigeants Dale Carnegie ® peut contribuer à votre réussite!
Assistez à la séance d'information gratuite le lundi 14 janvier à 18 h 30
Séance anglaise gratuite le mercredi 16 janvier à 18 h 30

Une seule chose à faire: Composer: 285-1287
Programmes sur l'art de présenter, d'administrer, de vendre et de diriger présentés par R.W. Putnam & Associées, Inc.
1524744

L'éducation des adultes

Aux cadres, gérants, superviseurs, chefs d'équipe, nous offrons un programme de formation en supervision:

LA GESTION D'UNE ÉQUIPE D'EMPLOYÉS ET D'EMPLOYÉES

Les cours offerts ont une durée de 30 heures chacun.
- Supervision efficace
- Gestion intégrée
- Gestion du travail et productivité
- Communication
- Leadership
- Administration du personnel et relations de travail
- Relations humaines
- Gestion personnelle
- Gestion du temps et du stress
- Informatique, outil de gestion
- Les activités complémentaires sont de 60 heures.
- Centre d'évaluation du potentiel de gestion
- Centre d'évaluation des apprentissages

Pour informations et inscription, présentez-vous sans rendez-vous le lundi 21 janvier 1991, à 19 heures, au local R-135 du Pavillon Ignace- Bourget, 10500, avenue de Bois-de-Boulogne, ou téléphonez au 332-3000, poste 313.

Collège de Bois-de-Boulogne — 10555, avenue de Bois-de-Boulogne, Montréal, Québec, H4N 1L4

Ça y est...!!!

LE MAGASIN
Caplan-Duval
DE CÔTE-DES-NEIGES, FERME SES PORTES
le 31 janvier 1991
Liquidation avant déménagement au mail Cavendish de toute la marchandise.

Plus que 16 jours pour magasiner.
PROFITEZ DE RABAIS INCROYABLES.

JANVIER 1991

		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FIGURINES
Royal Doulton économisez jusqu'à 50%
Articles-cadeaux Royal Crown Derby économisez jusqu'à 50%
Assiette de collection Royal Doulton à compter de 9,99$

CRISTAL
Waterford, Moser, Stuart, Peill, Durand
économisez 50% et plus

PRÉSENTOIR
économisez 50% ou plus
sur tous les couverts présentés

VAISSELLE
Aynsley économisez jusqu'à 70%
Rosenthal économisez jusqu'à 50%
Royal Worcester économisez 50%
Spod économisez 50%
Noritake économisez 50%
ainsi que sur de nombreux autres modèles

ARTICLES-CADEAUX EN CRISTAL
Marques réputées en solde.
Économisez 50% et PLUS

COUTELLERIE
Des boîtes remplies de coutellerie. Tous les modèles présentés sont offerts à 50% de rabais

LINGE DE MAISON
Rabais incroyables
argenterie
cadres
assiettes de collection
et bien d'autres articles

BODUM
Rafraîchisseur à vin 9,99$
Seau à glace 10,99$
Vases/carafes cristal à motif Pinwheel 29,99$

Vaisselle dépareillée, cristallerie et coutellerie
À PRIX IRRÉSISTIBLES

CE SOLDE NE S'APPLIQUE QUE SUR LA MARCHANDISE EN STOCK
ÉCONOMISEZ LA TAXE
Nous paierons les taxes en sus en janvier.

MARCHANDS: ACCESSOIRES À VENDRE. FAITES UNE OFFRE.

Caplan-Duval
Plaza Côte-des-Neiges 6700, Côte-des-Neiges

La cause du Gallois Ieuan Jenkins sera entendue en Cour d'appel

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le juge Christine Tourigny, de la Cour d'appel du Québec, a accueilli favorablement hier la requête présentée par le procureur de la Couronne, Me René Verret, pour permission d'en appeler dans la cause du Gallois Ieuan Jenkins. Le procureur de ce dernier, Me Michel Roberge, n'a pas présenté d'opposition à la requête.

Rappelons que le 6 décembre, le juge André Bilodeau, de la Cour du Québec, accordait un sursis de sentence à Ieuan Jenkins, qui avait plaidé coupable à une accusation d'homicide involontaire. Ce dernier avait étranglé sa femme dans un hôtel du centre-ville de Québec, au cours d'un voyage qu'ils faisaient au Québec.

Au cours de l'audition de cette requête, les procureurs des deux parties ont fait valoir au juge Tourigny qu'il y aurait intérêt, sans nuire toutefois aux droits de M. Jenkins, à ce que cet appel soit entendu assez rapidement en raison de la diffusion importante dont cette cause a fait l'objet dans les médias.

Le juge Tourigny a dit que la cause pourrait être déférée au banc d'avril et que les procureurs pouvaient toujours présenter une requête pour préséance.

L'écrasement d'un Airbus à Bangalore était un accident, conclut un rapport

Reuter
NEW DEHLI

■ Les conclusions de l'enquête officielle ont confirmé qu'une erreur de pilotage était à l'origine de l'accident d'un Airbus A-320 des Indian Airlines, qui avait fait 92 morts en février 1990 à Bangalore.

Les pilotes n'ont pas respecté les procédures d'approche qui précèdent l'atterrissage, précise le rapport de 581 pages déposéjeudi devant le parlement indien.

«L'accident est le résultat de ce que les pilotes n'ont pas fait dans les 25 secondes qui ont précédé l'écrasement de l'appareil et non pas de ce qu'ils ont fait», ajoute-t-il.

Le rapport exclut l'hypothèse d'un sabotage ou d'une panne des systèmes électroniques du bord.

À la suite de l'accident, le gouvernement indien avait interdit l'utilisation des 14 autres Airbus A-320 de la compagnie Indian Airlines.

Mais les appareils ont progressivement été remis en service à partir du 3 décembre dernier après la remise du rapport d'enquête.

La compagnie Airbus Industrie, les autorités françaises et le constructeur des moteurs, International Aeroengines, avaient à plusieurs reprises accusé les pilotes d'être à l'origine de l'accident.

Des hôpitaux catalans condamnés à verser 250 000 $ à la famille d'un sidéen

Agence France-Presse
BARCELONE

■ L'administration des hôpitaux de Catalogne a été condamnée mardi à Barcelone à verser 25 millions de pesetas (environ 250 000 dollars), à la famille d'un homme mort du sida en 1989, cinq ans après une opération de la cataracte ayant nécessité des tranfusions sanguines.

C'est la première fois en Espagne qu'une administration est condamnée dans une affaire de ce genre, rapporte mercredi la presse de Barcelone, en précisant que le jugement reproche aux services hospitaliers gérés par l'institut catalan de la santé (ICS) «une faute évidente ou une négligence».

Même si en novembre 1984, il n'y avait encore aucun contrôle préventif obligatoire dans les hôpitaux espagnols, le jugement considère que le sida était déjà «très connu et qu'il existait des campagnes internationales de sensibilisation et de prévention et que les moyens de détection étaient eux aussi connus».

En procédant à des transfusions de sang non contrôlé, il y a eu «négligence grave», ajoute le tribunal pour expliquer sa décision d'indemniser la famille du malade, mort à 55 ans, après plusieurs autres hospitalisations «du sida, de cirrhose hépatique et d'encéphalopatie hépatique».

En bref

ÉCRASÉ PAS L'AUTOBUS

■ Un garçonnet de sept ans a été écrasé sous les roues d'un autobus scolaire jeudi après-midi, dans la municipalité de Saint-Hyppolite, dans la région des Laurentides. Selon la Sûreté du Québec, le petit Samuel Fex, qui allait fêter ses huit ans le 20 janvier prochain, venait de débarquer de l'autobus lorsque le drame est survenu, vers 15 h 15. Il appert que la courroie de son sac d'écolier est restée coincée dans la porte et que le petit a tenté de la récupérer en courant alors que le véhicule était reparti. Ce faisant, il aurait glissé sous les roues de l'autobus. L'accident est survenu près de la résidence de la victime, en face du 595 nord, Chemin du Lac Connelly. L'enquête est menée par le détachement de Saint-Jérôme de la SQ.

CAMELOT TUÉ

■ Grant Colthorpe, 26 ans, qui vendait des journaux pour *The Gazette*, vers 2 h 30, hier matin, a été happé mortellement par une voiture alors qu'il se trouvait à l'intersection des boulevards Saint-Martin et Labelle du quartier Chomeydey, à Laval. La police de Laval a rapporté que la conductrice a tenté en vain d'immobiliser son véhicule sur la chaussée enneigée avant de heurter l'homme. Ce dernier habitait au 1553 Place Royale, à Chomedey.

MONTE MONTE MONTE

Deux restaurants reconnaissent qu'ils ont contrevenu à l'hygiène publique

RAYMOND GERVAIS

■ Le restaurant Tarte Julie sis au 1145 ouest, rue Laurier à Outremont et le restaurant Bang Cuisine Vietnamienne situé au 55 est, rue Sainte-Catherine à Montréal, ont tous deux reconnu leur culpabilité hier en Cour municipale de Montréal à des accusations relatives à des lacunes concernant l'hygiène publique dans les établissements d'alimentation.

Le premier restaurant était accusé d'avoir eu une ventilation inadéquate dans la cuisine et d'avoir eu des tablettes ne présentant pas une surface dure, lisse et imperméable.

Le second était accusé de malpropreté et d'avoir eu un établissement en mauvais état.

Selon les témoignages entendus hier en Cour, c'est le 19 septembre 1990 que le Tarte Julie a contrevenu aux règlements de la Communauté urbaine de Montréal.

Lors de leur visite au restaurant, les inspecteurs du Service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal, division des aliments ont remarqué qu'il y avait une fumée excessive dans l'aire de préparation des aliments au sous-sol.

Selon le rapport des inspecteurs qui a été déposé en preuve, la température ambiante était de 28 degrés. «L'atmosphère était irritante et difficile à respirer», précisent les fonctionnaires dans leur constat.

De plus, les inspecteurs ont noté que les murs et le plafond étaient jaunis et que la peinture était écaillée. Les tablettes en contreplaqué du congélateur étaient incrustées de farine.

Même si la situation est maintenant corrigée, le juge Pierre Fontaine a imposé une amende de 900 $ précisant que dans le contexte c'était le minimum que la Cour pouvait imposer.

Le restaurant Bang Cuisine Vietnamienne a pour sa part écopé de 400 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de malpropreté.

L'infraction remonte au 14 juin 1990 et une récente vérification a permis de constater que la situation était corrigée.

L'herbe à poux ne paie pas

■ Même si on est en plein mois de janvier et qu'il neige à plein temps, la température glaciale qu'on connaît depuis quelques jours n'a pas empêché hier le juge Pierre Fontaine de la Cour municipale de Montréal de condamner quatre compagnies et deux particuliers à des amendes variant de 100 $ à 1500 $ pour avoir laissé pousser de l'herbe à poux après le 1er août sur des terrains vagues.

L'amende la plus importante a été imposée à une compagnie de Pierrefonds, Résidev Monaco qui a écopé de 1500 $ pour un terrain de 1900 mètres carrés infesté par cette herbe allergène. La compagnie Binns Canada Inc., a été condamnée à 800 $ pour un terrain situé à Saint-Laurent.

Une autre firme, la compagnie à numéros 141841 Canada Inc. s'est vu imposer une amende de 500 $ pour un terrain à Côte Saint-Luc tandis que M. Syed-Shahzaman Qadri devra verser 300 $ au greffe de la Cour pour un terrain infesté à Montréal-Est.

Finalement, Aviatec Inc de Saint-Laurent a écopé de 250 $ et M. Lucien Thibault de 100 $ pour un terrain à Sainte-Geneviève.

Les Fourrures Oslo: amende de 10 500 $ pour publicité trompeuse

■ Le juge Maurice Johnson, de la Cour du Québec, a condamné hier Les Fourrures Oslo à 10 500 $ d'amende pour publicité trompeuse.

La compagnie, qui a reconnu sa culpabilité à trois chefs d'accusation de publicité trompeuse, a six mois pour s'acquitter de cette amende, à défaut de quoi elle sera saisie.

La publicité de la compagnie de fourrure, publiée dans le *Journal de Montréal* et Radio-Canada, prétendait qu'Oslo avait «acheté la plus grosse faillite au Canada», ce qui lui faisait prétendre qu'elle offrait des prix très bas.

VIVEZ LA VIE DE CHÂTEAU À QUINZE MINUTES DU CENTRE-VILLE...

Les Châteaux DeCasson à Ville St-Laurent

Unités de 175 000$ à 485 000$
Grands penthouses avec terrasses disponibles
Passez voir nos 6 condominiums témoins au 795 Muir, angle Côte-Vertu, à Ville St-Laurent.
Tél.: (514) 744-1225

HEURES D'OUVERTURE: Lundi au jeudi 10 à 20 hres Vendredi 10 à 18 hres Samedi et dimanche 12 à 17 hres

11,75% – 2 ANS

Occupation immédiate (Phase III)
Offres d'achat acceptées pour occupation d'ici mai 91
En nomination pour 3 trophées Domus.

L'éducation des adultes

Aux responsables d'équipes d'employés et aux personnes concernées par la «Qualité totale», le collège offre un programme de formation en

GESTION INTÉGRALE DE LA QUALITÉ

Ces cours ont une durée de 30 heures chacun

- Gestion intégrale de la qualité dans les entreprises de production
- Gestion intégrale de la qualité dans une entreprise de services
- Gestion du changement
- Créativité en résolution de problèmes
- Mobiliser et consolider une équipe de travail
- Animer une équipe de travail
- Coaching et aide à la formation
- Gestion participative

Pour informations et inscription, présentez-vous, sans rendez-vous, le mardi 22 janvier 1991 à 19 heures, au local R-135 au Pavillon Ignace-Bourget, 10500, avenue Bois-de-Boulogne ou composez le 332-3000, poste 313.

Collège de Bois-de-Boulogne
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal, Québec
H4N 1L4

Exclusiv PORTES DE PLACARD, ÉTAGÈRES ET MEUBLES ENCASTRÉS

RANGEMENTS DE GARDE-ROBES, PORTES-MIROIRS COULISSANTES ET PLIANTES ET BEAUCOUP PLUS.

Visitez notre superbe salle d'exposition ou téléphonez-nous pour obtenir une consultation gratuite à domicile.

POUR UN TEMPS LIMITÉ NOUS ABSORBERONS LA T.P.S.

SIÈGE SOCIAL ET SALLE D'EXPOSITION
636-5597
527-2487

1837-32e AVENUE
PAR LE CHEMIN CÔTE-DE-LIESSE JUSQU'À LA RUE LOUIS-A.-AMOS

LUNDI-VEND., de 9 h à 17 h
SAMEDI, de 10 h à 17 h

PERFORMANCES 91
SALON INTERNATIONAL DE L'AUTO DE MONTRÉAL
DU 10 AU 20 JANVIER AU STADE OLYMPIQUE

SÉCURITÉ
ÉCONOMIE D'ESSENCE
DESIGN
TECHNOLOGIE

PLUS DE 650 MODÈLES. Du jamais vu!

HOMMAGE À FERRARI. En exclusivité, une fabuleuse collection de bolides qui ont marqué l'empire d'Enzo Ferrari.

CAMIONS D'ÉPOQUE FIBROBEC. De la fourgonnette du boulanger de 1930 à l'autoneige Bombardier en 1947, revivez l'éloge des véhicules utilitaires dans un rassemblement nostalgique.

BUGATTI ROYALE 1931. Une voiture de collection de 15 millions de dollars. Dans le monde de l'automobile, Bugatti est un mythe, et la Royale un chef-d'oeuvre artistique.

Rendez-vous à la **collecte de sang** qui aura lieu au Stade Olympique, jeudi le 17 janvier de 10 h à 20 h. Chaque donneur recevra deux billets pour visiter le Salon.

ÉCONOMIE D'ESSENCE. Un livret de coupons-rabais d'une valeur de 5$ échangeable chez SERGAZ sera remis à tous les visiteurs.

SUITE CLASSIQUE LEBEAU VITRES D'AUTOS. Venez choisir le modèle que vous préférez et participez au concours **La plus belle classique** en vous procurant vos bulletins de participation chez les détaillants Sergaz ou au Salon de l'Auto. Déposez-les à la Suite Classique et courez la chance de gagner l'un de ces prix:

1. Une voiture de votre choix (valeur maximale 25 000$ taxes incluses) ainsi qu'un crédit de carburant de 5 000$, offerts par Sergaz.
2. Un séjour d'une semaine à Cancun pour deux personnes offert par CJMS/CKMF.
3. 10 weekends de ski au Mont-Gabriel avec repas, hébergement et remonte-pente offerts par CJMS/CKMF.

HORAIRES
Tous les jours de 10 h à 23 h
Dimanche 20 janvier jusqu'à 20 h
Fermeture des guichets 2 h avant celle du Salon

ADMISSION
Adultes: 8$ (taxes comprises)
Étudiants, âge d'or et groupes (20 personnes et plus) 6$ (taxes comprises)
Enfants de 6 à 12 ans accompagnés d'un adulte 1$ (taxes comprises)

PIE IX

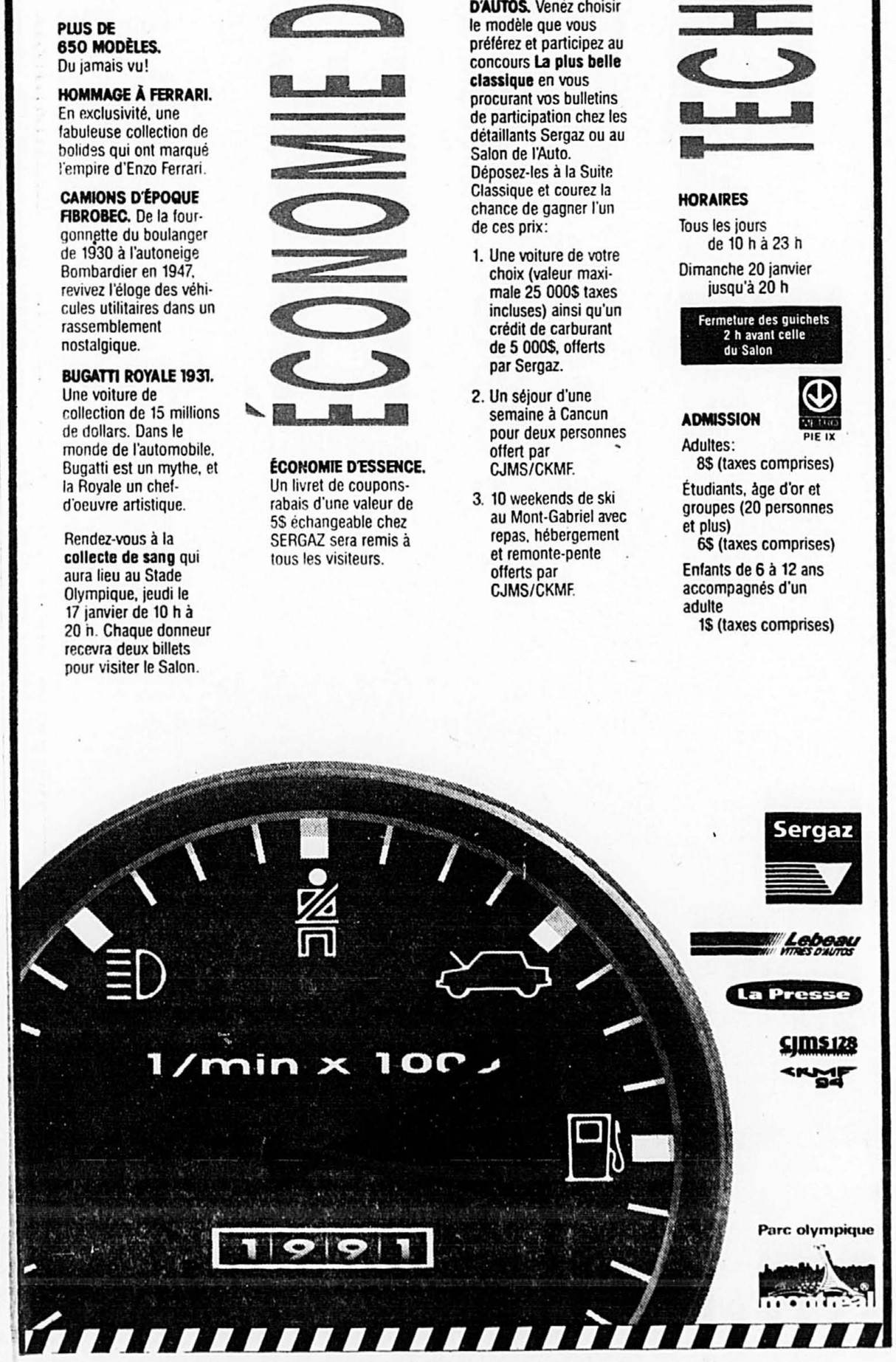

Sergaz
Lebeau VITRES D'AUTOS
La Presse
CJMS 128 CKMF 94
Parc olympique
montréal

IL N'Y AURA PAS DE GUERRE EN 1991!

LA GUERRE DES PRIX EN ÉLECTRONIQUE EST FINIE
TPS-TVP-7%-INCLUSE, PAS INCLUSE...
FINI LA CONFUSION!

NOUS NE PARLERONS PAS DE PRIX EN 1991.

En effet, à la Boutique Electronique il n'y a plus de discussion sur les prix en 91, puisque nos prix sont garantis et ce par écrit pour 30 jours. Pour nous, ce qui compte le plus, c'est la qualité du service et ça se résume par la satisfaction du client à tout prix!

LA PREUVE CONCRÈTE

- Télécommande sans fil
- Insertion âge/intervention
- Zoom 8: 1è fonction macro
- Superposition numérique
- Éclairement minimum 2 LUX

Nous invitons tous nos clients qui ont fait un achat en décembre '90 à venir réclamer la différence du prix '90 avec le prix payé en '91. Une autre preuve que la satisfaction totale du client passe avant tout!

Exemple : Caméra Sony modèle CCDF 55

Prix en décembre '90 (incluant TVF)	1 499,00$
Prix en janvier '91 (incluant TPS)	1 390,00$
Différence	109,00$

PRIX GARANTIS 30 JOURS SATISFACTION TOTALE

1. Prix garantis par écrit 30 jours
Pendant une période de 30 jours le prix sera garanti, sinon nous vous payons la différence immédiatement. Les gérants endosseront la garantie sur chacune des factures. C'est pourquoi nous affirmons qu'il n'y a plus de discussion sur le prix!

2. Satisfaction totale
Chez nous ce qui importe c'est la satisfaction totale du client. Pendant la période de trente jours si vous n'êtes pas complètement satisfait de votre achat, nous vous rembourserons complètement.

SONY. BOSE harman/kardon TOSHIBA LUXMAN Mordaunt-Short JVC JBL QED ALPINE xiom HITACHI PHILIPS

La satisfaction du client à tout prix! ... un engagement.
La direction

Montréal: 6380, St-Hubert, 272-7441
Laval: 1679, St-Martin Ouest, 687-7500
St-Léonard: 6175, Métropolitain Est, 321-2231

LA BOUTIQUE ÉLECTRONIQUE

Opération Nez rouge

NOUS TENONS À REMERCIER TOUS LES COMMANDITAIRES QUI ONT CONTRIBUÉ AU SUCCÈS DE NEZ ROUGE

LA PRESSE
CKMF-FM
CJMS
CFTM
Groupe pétrolier Olco
Association des Brasseurs du Québec
Fond Educ Alcool
Café Séléna
Pepsi
Les Messageries Marathon Ltée
C.A.A.
A. & D. Prévost Inc.
L'Association des Caisses Populaires de Laval
Atwill Morin et Fils Inc., Entrepreneur Général
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Banque Fédérale de développement
Banque Nationale du Canada
Banque Royale du Canada
Banque Toronto Dominion
Bombardier Inc.
Caisse Populaire Mistral
Caisse Populaire Ste-Thérèse de Blainville
Le Centre Culturel et Sportif de l'Est
Le Club Optimiste Ahuntsic
Le Club Optimiste de Cartierville
Le Club Optimiste des Sources (Pierrefonds Est)
Le Club Optimiste du bout de l'Île (Pierrefonds oeuvres)
Le Club Optimiste Montréal Olympique Inc.
Le Club Optimiste Rosemont (Montréal) Inc.
Le Clup Optimiste St-Paul Montréal
La compagnie de pavage Broadway Ltée
Les Consultants Jobin Courtemanche
Forbo Arborite
Gaz Métropolitain
Gisèle Turcotte Consultant P.A.E.
Glenayre Communications Inc.
Honda de Terrebonne
Automobile Donald Brassard Inc.
Hydro-Québec secteur Laval
Imasco Ltée
Imprimerie ADV Inc.
Imprimerie Trans-Litho Inc.
Imprimerie VDL Inc.
Marché des Oiseaux Inc. de Ste-Rose
Michelin
Motel Idéal le Sherbrooke
Motorola Ltée
National Paget
Olivetti Canada
Ord'Oeuvre JDP
Les Pipelines Montréal Ltée
Plastiques M. et R. Inc.
La pourvoirie des 100 Lacs Sud Inc.
Les produits Forestiers Canadien Pacifique Ltée
Profilés Alcan division d'Alcan Aluminium Ltée
Provigo Distribution Inc.
Raymond, Chabot, Martin, Paré, Comptables agréés
R.B.C. Dominion Sécurités
Rôtisserie St-Laurent de St-Eustache
Samson, Bélair, Deloitte et Touché, Comptables agréés
Scotia Mc Leod
Le Service de Communications de Ville de Laval
La Société d'Ingénierie Cartier Ltée
Sunlife du Canada (compagnie d'assurance-vie)
Trust Général du Canada
Vanentrepôt Inc.
Westhinghouse Canada Inc.

LES COMITÉS ORGANISATEURS

Miriam Green devient la première femme à diriger un centre de services sociaux

MARTHA GAGNON

■ Première femme à prendre la direction d'un centre de services sociaux au Québec, Mme Miriam Green, du CSS Ville-Marie, craint que les prochaines années ne soient très difficiles pour le personnel, surtout à Montréal, où l'application de la réforme Côté nécessitera de longues et laborieuses négociations avec tous les groupes et établissements.

«Je pourrais passer 24 h sur 24 dans des comités d'étude provincial, régional et local», explique Mme Green qui vient tout juste d'être nommée directrice du Centre Ville-Marie. Elle espère que le public ne souffrira pas trop de cette période de transition. Selon elle, l'application de la réforme prendra beaucoup de temps à Montréal où il faudra transférer un grand nombre de travailleurs sociaux des CSS vers d'autres établissements, réduire le nombre des conseils d'administration et regrouper des services.

«Les employés sont inquiets. Ils ne savent pas si leurs fonctions seront changées ni dans quel établissement ils seront transférés.» À son avis, ce chambardement ne servira à rien si le gouvernement n'accorde pas des ressources financières.

Malgré cela, Mme Green trouve intéressant de relever le défi. De l'avis de plusieurs, après 15 ans, il était temps qu'une femme se retrouve à ce poste traditionnellement comblé par des hommes. «Le plus étonnant, dit-elle, c'est que la grande majorité des employés du CSS Ville-Marie sont des femmes.» Sa nomination a été accueillie avec beaucoup d'enthousiasme.

Il faut une bonne dose de courage pour accepter de diriger un CSS par les temps qui courent. Critiqués de toutes parts, les établissements doivent refaire leur crédibilité et leur image. «Mais les critiques ne m'ébranlent pas, affirme Mme Green. À l'époque des agences de service social, les gens venaient à nous pour demander des services et ils repartaient contents. Aujourd'hui, on les oblige à venir chez-nous. Des parents se présentent à nos bureaux parce qu'on a reçu un signalement au sujet de leur enfant. Notre travail soulève parfois plus de frustration et de mécontentement que de satisfaction.»

Elle a accepté la direction du CSS parce qu'elle a grandi avec le CSS Ville-Marie et qu'elle est aussi connue dans plusieurs autres milieux. Elle privilégie un style de gestion ouvert, axé sur la communication. «Notre conseil d'administration est l'un des rares à tenir des assemblées publiques. On a déjà eu jusqu'à 150 personnes dans la salle. Les anglophones surveillent de près les activités du centre.»

Mme Green s'engage d'ailleurs à défendre les intérêts de la communauté anglophone que dessert principalement le CSS Ville-Marie. Des organismes ont déjà signifié leur intention de se battre pour maintenir les services dispensés aux anglophones. «S'il le faut, dit Mme Green, nous rappellerons au ministre Côté l'engagement qu'il a pris de répondre aux besoins spécifiques des minorités. Pour l'instant, il n'y pas de raison de s'inquiéter.»

Elle est aussi très sensible aux problèmes des communautés ethniques que préoccupent aujourd'hui le personnel et la direction de tous les services sociaux. «Au CSS Ville-Marie, on n'a pas à déployer de gros efforts, comme c'est le cas du côté francophone, pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle de plus en plus nombreuse. À cause de notre vocation, cela s'est fait graduellement, presque tout naturellement, au cours années.»

Selon une étude réalisée en 1989, 129 employés sur les 600 déclaraient parler une autre langue que le français et l'anglais. Parmi eux, 39 pouvaient s'exprimer en italien, 13 en yiddish, 12 en espagnol, 19 dans différentes langues indiennes et ainsi de suite.

Mme Miriam Green affirme que les centres de services sociaux doivent refaire leur image. PHOTO LUC-SIMON PERRAULT

Mme Green précise qu'il y a aussi des représentants de communautés ethniques au conseil d'administration du CSS. On a aussi formé un comité anti-racial dont le but est d'établir des liens avec les différents groupes. L'Université McGill effectue présentement une étude pour connaître le lieu d'origine des enfants à qui on dispense des services. On veut obtenir un portrait exact de la clientèle.

Le CSS a tenté une expérience avec le groupe Black Community Council pour diminuer le nombre de placement des enfants noirs. «I faut travailler avec les gens du milieu pour éviter les tensions, comprendre leurs besoins et leur culture.»

À Montréal, on ignore encore comment s'effectuera la décentralisation du réseau de la santé et des services sociaux annoncée par le ministre. Par exemple, on ne sait pas si les trois centres de services sociaux actuels (CSS Montréal métropolitain, Ville-Marie et CSS Juif) seront maintenus. «Il y a énormément d'interrogations. On a déjà passé plusieurs heures à éplucher le projet de loi et ses implications. Et ce n'est pas fini!» On se demande également s'il y aura une seule régie administrative pour surveiller et gérer l'ensemble des services à Montréal.

Mme Green reconnait qu'elle connait peu le domaine de la Protection de la jeunesse et où elle n'a jamais travaillé. «Mais j'apprends vite. Revenez me voir dans six mois, je pourrai vous en parler.» Même si elle a certaines craintes, elle est favorable au changement de mission des centres de services sociaux qui deviendront des centres spécialisés uniquement dans la protection de l'enfance et de la jeunesse.

«Le mandat est clair: les CSS n'auront plus à s'occuper des handicapés et des personnes âgées; ils consacreront tout leur temps aux enfants.»

Procès pour garde d'enfants

Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le procureur Daniel G. Pole a tenté de démontrer hier à Québec que la DPJ avait mal évalué la situation au moment de retirer deux enfants à la garde de leur père Témoin de Jéhovah, à la fin de novembre.

Me Daniel G. Pole, procureur du père, contre-interrogeait, hier, Mme Renée Dubreau, stagiaire à la DPJ, qui s'occupait du cas des deux jeunes frères au moment du retrait d'urgence effectué le 30 novembre. L'interrogatoire de Me Pole a beaucoup porté sur la méthode d'intervention de Mme Dubreau et de ce fait de la DPJ dans le dossier. A maintes reprises, Me Pole s'est enquis de la façon dont la stagiaire avait procédé pour en arriver à la conclusion que les enfants étaient maltraités.

Il a également demandé sur quoi la DPJ s'était fondée pour héberger les enfants chez leur mère, lors du retrait de 24 heures. Là-dessus, Mme Dubreau a expliqué que la décision avait été prise avec son superviseur. «Mais est-ce que vous aviez auparavant visité la maison pour savoir si elle était sécuritaire physiquement et moralement pour les enfants», a répliqué Me Pole. Mme Dubreau a alors indiqué qu'à leur point de vue la sécurité des enfants était tout à fait assurée.

Me Pole a alors rappelé les épisodes dépressifs de la mère et ses problèmes de toxicomanie passés. «Est-ce la mère des garçons vous avait déjà mentionné ces faits?» a demandé l'avocat. Le témoin a répondu par l'affirmative à toutes les questions.

Les auditions doivent reprendre lundi matin.

Lancôme, Paris

Aidez votre peau à renaître à la vie

Niosôme, système anti-âge est une crème de jour qui contribuera à regénérer votre peau.
Noctosôme, système rénovateur de nuit, une crème de nuit bien adaptée aux rythmes naturels de la peau.
Vous retrouverez ces deux produits à notre comptoir Lancôme chez Eaton. De plus, vous pourrez obtenir une prime...
1. Niosôme, 50 mL. **43.00** ch.
2. Noctosôme, 50 mL. **52.00** ch.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 216.

Achats en personne seulement.

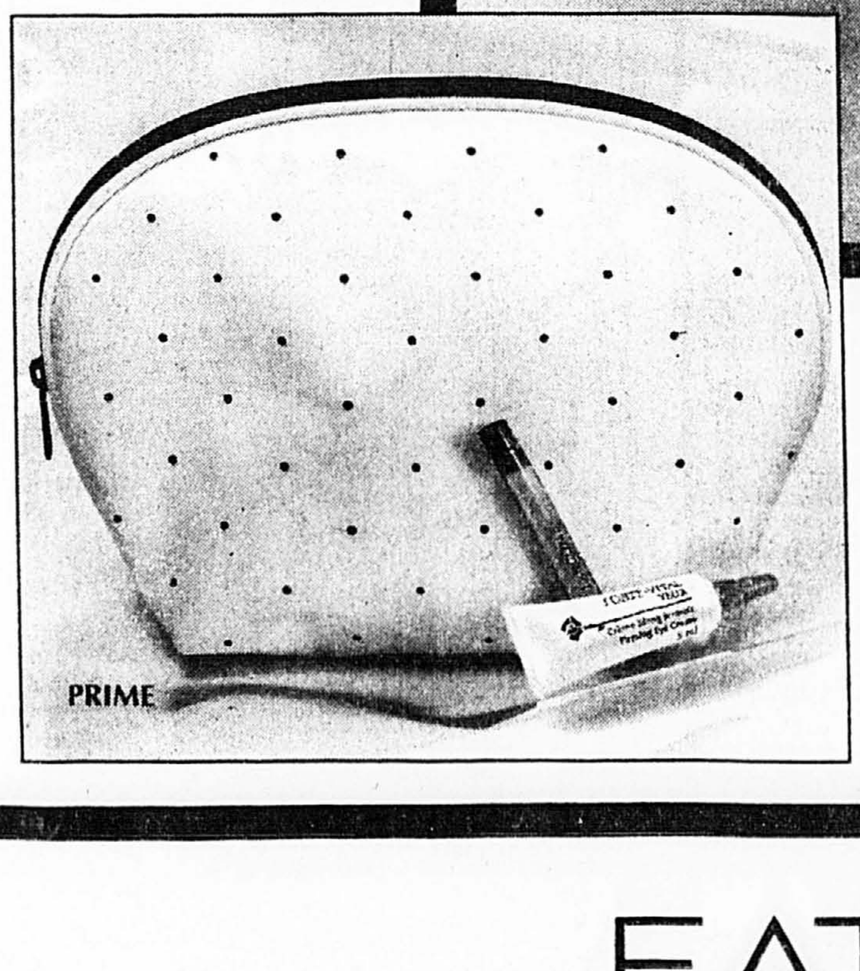

Offre-prime:
Avec tout achat de Niosôme, système anti-âge 50 mL, ou de Noctosôme, système rénovateur de nuit 50 mL, vous recevrez sans frais supplémentaires le sac «Petits Points». Ce sac à produits de beauté, que vous pourrez choisir en noir ou en blanc, comprend: crème hydratante et raffermissante 2.5 mL, ainsi qu'une crème spécifique pour le contour des yeux, 5 mL. Une prime par personne.
Offre en vigueur jusqu'au 26 janvier 1991.

EATON carte comptable

HEURES DE MAGASINAGE EATON

CENTRE-VILLE:
lun., mar., mer., 10h à 18h;
jeu., ven., 10h à 21h;
sam., 9h à 17h.

AUTRES MAGASINS EATON:
lun., mar., 10h à 18h;
mer., jeu., ven., 10h à 21h;
sam., 9h à 17h.

EATON
Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

Les milieux de la santé s'entendent et font appel à des sages-femmes d'Europe

MARTHA GAGNON

■ Trois sages-femmes d'Europe viendront au Québec pour participer à l'élaboration de normes et de critères devant régir la pratique dans le cadre de projets-pilote autorisés par le ministère de la Santé et des Services Sociaux dans un hôpital ou un lieu qui y est rattaché.

Mais le processus est long. On prévoit qu'il faudra attendre un an avant que les projets ne démarrent. «Même si tout va bien, on ne pourra vraisemblablement débuter les projets avant janvier 1992 ou septembre avec un peu de chance», affirme Lucille Rocheleau, représentante des CLSC.

Les comités d'admission des sages-femmes et d'évaluation des projets n'ont pas encore été formés. Les noms des différents représentants des médecins, CLSC, infirmières, hôpitaux, sages- femmes et du public ont cependant été communiqués au ministre qui n'a pas encore dévoilé leur identité.

Après consultation avec la Confédération internationale des sages-femmes, les associations locales ont arrêté leur choix sur trois praticiennes reconnues qui viendraient de trois pays différents, probablement l'Angleterre, la France et la Hollande. Il y a cinq ans, la communauté européenne a établi des normes et des protocoles pour uniformiser la pratique et permettre aux sages-femmes d'aller d'un endroit à l'autre.

Mme Michèle Gignac, porte-parole du ministère de la Santé et des Services Sociaux, a expliqué hier que l'on devrait finaliser le décret qui permettra la création du comité d'admission dans les prochains jours. Ce décret sera ensuite soumis au ministre Raymond Savoie, responsable de l'application des lois des professions. Il faudra ensuite soumettre le décret au Conseil des ministres pour approbation.

Il y a environ 80 sages-femmes diplômés au Québec. Certaines ont suivi le cours donné à l'Université Laval jusqu'en 1973, tandis que d'autres se sont perfectionnées à l'étranger.

Après des réticences, la Corporation des médecins a consenti à déléguer deux représentantes, dont une de Sherbrooke, qui siégeront sur les comités. L'harmonie ne règne pas pour autant entre les médecins et les sages-femmes. « Les négociations sont laborieuses. Il faut presque discuter en cachette avec certains médecins», déclare M. Léon Lafleur, directeur du CLSC le Plateau Mont-Royal où on a déjà rédigé un projet-pilote.

Selon lui, les pressions de l'Association des obstétriciens- gynécologues sont très fortes. Ainsi, l'équipe médicale de l'hôpital Saint-Luc avec laquelle on espérait conclure une entente s'est finalement retirée. «Pourtant, dit-il, quand des médecins prennent connaissance de notre projet, ils sont plutôt favorables individuellement. On ne peut pas être en désaccord, c'est trop intéressant!»

A son avis, les médecins s'inquiètent pour rien. «Lorsqu'une complication survient durant un accouchement, le médecin fait souvent appel à un spécialiste. Ca ne sera pas différent avec les sages-femmes qui seront intégrées à l'équipe du centre hospitalier.»

Le directeur pense que l'une des raisons de faire appel aux sages-femmes est l'aide qu'elles peuvent apporter aux mères de milieux défavorisés. «La pauvreté favorise les grossesses à risque et les cas de négligence. La sage-femme fait de la prévention en suivant la mère avant et après la naissance de l'enfant.»

Parallèlement au dossier des sages-femmes, un groupe d'experts travaille actuellement à jeter les bases d'une nouvelle politique sur la périnatalité qui remplacera celle de 1973. Un rapport devrait être remis à la fin du mois d'avril. On étudie les aspects médicaux et sociaux, l'accessibilité aux soins, le support à donner aux familles et les naissances de bébés de poids insuffisants ou présentant des retards de croissance intra-utérine.

Jacques Mongeau au Conseil scolaire

■ MM. Jacques Mongeau et Ioël Hartt ont été réélus jeudi soir respectivement aux postes de président et de vice-président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, lors de la première séance publique du Conseil après les élections scolaires de novembre dernier.

M. Mongeau, président de la Commission scolaire Baldwin- Cartier, entamera ainsi son sixième mandat consécutif à la présidence.

Mme Madeleine Benoit-Gougeon, de la commission scolaire Sainte-Croix, M. Ivan Livingstone, de la Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal (CEPGM), M. Claude d'Andrieu, de la Commission scolaire du Sault-Saint-Louis et MM. Étienne Morin et Jean-Guy Deschamps de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) siègeront aussi au comité exécutif.

CORRECTION

Dans l'annonce Travelaide qui parait aujourd'hui dans la section **Vacances/voyage** en page 17, pour le vol **Orlando, 18 et 25 janvier**, on aurait dû lire :
1 sem. et 2 sem. 188 $ et pour **Porlamar, For you, 18 et 25 janvier**, on aurait dû lire :
1 sem. 299 $ et 2 sem. 439 $.

Nous nous excusons des inconvénients que cela aurait pu vous causer.

VOYAGES TRAVELAIDE

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Pas de TPS

ENCAN PUBLIC

TAPIS PERSANS ET ORIENTAUX

Nous avons reçu le mandat de liquider aux enchères publiques une grande quantité de tapis de Perse comprenant des Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiar, Heriz, Bokhara et plusieurs autres provenant d'Iran, du Pakistan et de Chine. Valeur de 100$ à 40 000$ pièce. Douanes Canada impose des droits et taxes, marchandises dédouanées par un courtier cautionné des douanes. Les tapis seront vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix. Pour cet encan les agents-importateurs paleront la TPS.

LE DIMANCHE 13 JANVIER À 13 H 30
(inspection 12 h 30)

AUBERGE RAMADA AÉROPORT DE DORVAL
SALON LAURENTIEN, 6600, CÔTE-DE-LIESSE, MONTRÉAL

LES ENCANS S. BUTT. ENCANTEURS, LIQUIDATEURS **861-8967**

Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèques avec identification. Frais de manutention de 10% exigés.

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Pour hommes et femmes considérant sérieusement de partir en affaires:

REVENU CROISSANT POUVANT ATTEINDRE 20 000 $ PAR MOIS ET PLUS D'ICI UN AN

Investissement de départ minime
(entre 45 $ et 650 $ selon votre choix)

Présentez-vous mardi 15 janvier à l'Auberge WANDLYN
7500, Sherbrooke E., Mtl (métro Radisson)
Débute à 20 h précises

FAX: (514) 351-4483

Entrée gratuite sur présentation de cette annonce (valeur de 3 $)

RÈGLEMENT SUR LA DISTRIBUTION D'ARTICLES PUBLICITAIRES

Ville de Montréal

Un nouveau règlement adopté par la Ville de Montréal, régit depuis le 1er janvier 1991, la distribution d'articles publicitaires.

Dorénavant, les circulaires conçues à des fins commerciales, ne peuvent être déposées qu'aux endroits prévus à cette fin. Une des dispositions du règlement vous permet également de refuser la distribution de tels articles. Vous indiquerez ce refus en affichant l'autocollant illustré ci-dessous.

Cet autocollant est disponible au bureau Accès Montréal le plus près de chez vous.

Renseignements

Sur place: à tous les bureaux Accès Montréal du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h;

Au téléphone: du lundi au vendredi, de 7 h à 23 h;

Ahuntsic - Cartierville
545, rue Fleury Est
872-6742

Côte-des-Neiges
5885, ch. de la Côte-des-Neiges
872-6403

Hochelaga-Maisonneuve
4295, rue Ontario Est
872-6391

Mercier
6070, rue Sherbrooke Est
872-6716

Notre-Dame-de-Grâce
5814, rue Sherbrooke Ouest
872-6731

Plateau-Mont-Royal - Centre-sud
1374, av. du Mont-Royal Est
872-6752

Pointe-aux-Trembles
13068, rue Sherbrooke Est
872-6618

Rivière-des-Prairies
8910, boul. Maurice-Duplessis
872-6755

Rosemont - Petite Patrie
3304, boul. Rosemont
872-6386

Saint-Michel
7960, boul. Saint-Michel
872-6375

Sud-Ouest
3177, rue Saint-Jacques
872-6458

Ville-Marie
275, rue Notre-Dame Est
872-6395

Villeray - Parc-Extension
7217, rue Saint-Denis
872-6381

Accès Montréal - Première ligne
Renseignements généraux: 872-1111

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Au cœur de la culture

Plus de 50 000 adultes ont choisi de fréquenter **Les Belles Soirées.**

Soyez vous aussi **au cœur de la culture** cet hiver. Faites le point sur des sujets d'une variété et d'une qualité inégalées avec des experts, en quelques séances.

Les Belles Soirées

Thèmes et invités en janvier 1991

PRÉSERVER LES FORÊTS. DU QUÉBEC AUX TROPIQUES
Daniel Gagnon
Denis Barabé

LA RELATION DE COUPLE : JEUX ET ENJEUX
Diane Dulude

MÉSOPOTAMIE : TERRE DES HOMMES ET DES DIEUX
Bernard Robert

HISTOIRE DE L'ART DU 17e AU 18e SIÈCLE
Monique Gauthier

ACHETER UNE MAISON
Louis Pretty

L'ÉNIGME LITTÉRAIRE DE RÉJEAN DUCHARME
Élisabeth Nardout-Lafarge

LE MONDE FASCINANT DE LA MUSIQUE DE CHAMBRE
Pierre Rolland

INITIATION À L'ASTRONOMIE
Jean-Louis Tassoul

L'OPÉRA : PRÉLUDE À LA SAISON 90-91
Guy Marchand

et une cinquantaine d'autres activités et invités de marque...

DEMANDEZ LE CAHIER CULTUREL DES BELLES SOIRÉES

Renseignements :
3744, rue Jean-Brillant, 3e étage
343-6090
1-800-363-8876

(FEP0008 E)

McGILL
RECHERCHE SUR LA DÉPRESSION

Le Centre de recherche de l'hôpital St. Mary's est affilié au département de psychiatrie de l'université McGill. Nous invitons des volontaires pour une étude actuellement en cours pour évaluer l'efficacité de nouveaux médicaments contre la dépression. Les personnes qui souffrent de dépression (manque d'énergie et d'intérêt, tendance à pleurer facilement, troubles du sommeil, sentiment de désespoir) désirant être traitées, sont invitées à participer. Dans tous les cas vous bénéficierez d'une évaluation psychologique et physiologique complète qui sera faite avant le début de l'étude. La durée du traitement sera de sept semaines avec une évaluation régulière par des spécialistes dans le traitement de la dépression. Votre participation n'entraine aucun coût de votre part. Notre équipe de recherche s'engage à vous suivre pendant et après la fin de l'étude. Pour pouvoir participer vous devez être âgé de 18 à 65 ans, et être en bonne santé physique. Toutes personnes intéressées seront contactées et rencontrées individuellement. L'identité des participants est gardée strictement confidentielle et les volontaires peuvent se retirer de l'étude à n'importe quel moment.

Envoyer à: *Kim. Clinique externe de psychiatrie, Département de Psychiatrie. Hôpital St. Mary's. 3830. Lacombe Montréal, Québec H3T 1M5.*

NOM:_____ TÉLÉPHONE:_____
ADRESSE:_____
VILLE:_____ CODE POSTAL:_____

Collège de Rosemont

Du nouveau pour l'automne 1991

Groupe d'excellence en sciences

Particularités

- admission réservée aux élèves motivés et présentant un dossier académique supérieur
- entrevue de sélection
- accès permanent à un équipement informatique et télématique.
- visites d'industries, stages...

Rencontre d'information :
le samedi 19 janvier 1991, de 10h à 12h, dans l'amphithéâtre B-537,
au Collège de Rosemont, 6400, 16e avenue, Montréal (tél. : 376-1620, poste 214).

11 973$*

PLUS: 500$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

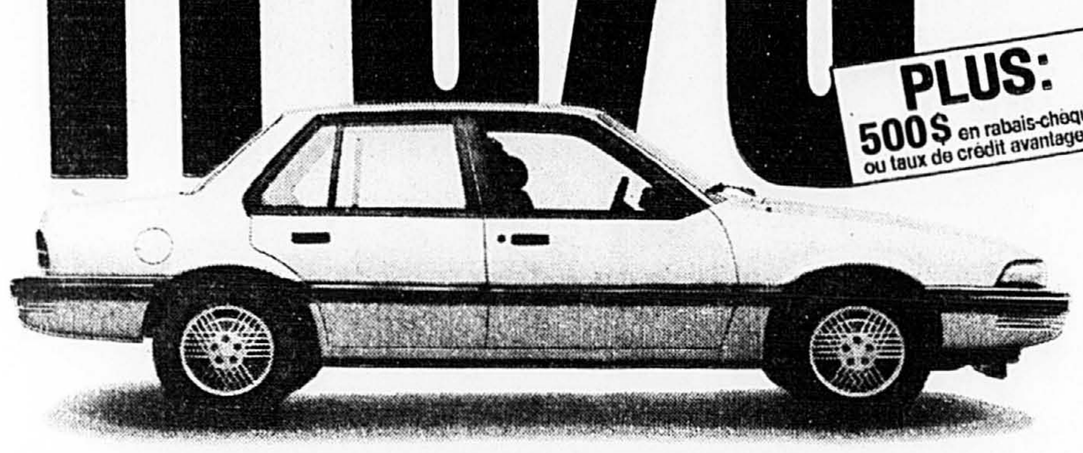

SUNBIRD LE

Spécialement équipée avec : • Transmission automatique • Climatiseur
• Radiocassette AM/FM stéréo • Et plus de 25 autres caractéristiques standard

11 523$*

PLUS: 500$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

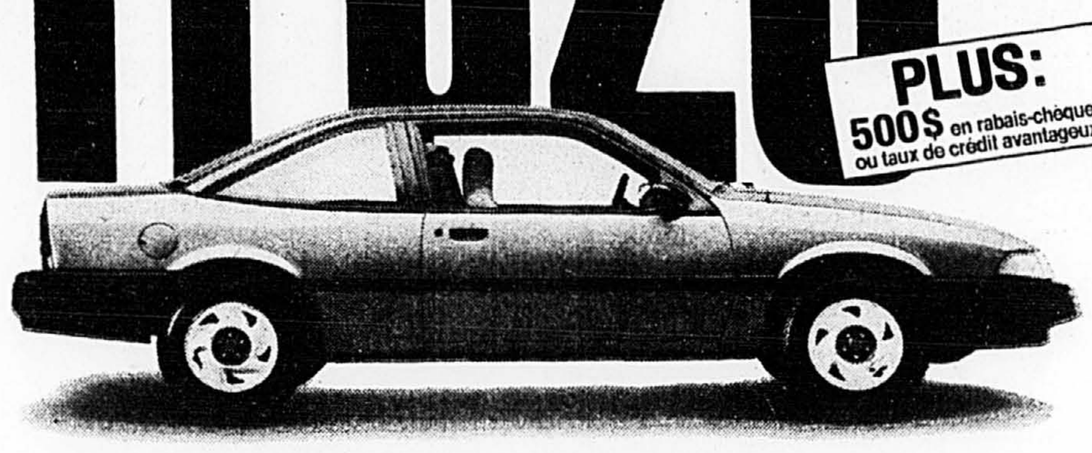

CAVALIER VL

Spécialement équipée avec : • Transmission automatique • Climatiseur
• Radiocassette AM/FM Stéréo • Et plus de 25 autres caractéristiques standard

7 765$**

PLUS: 500$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

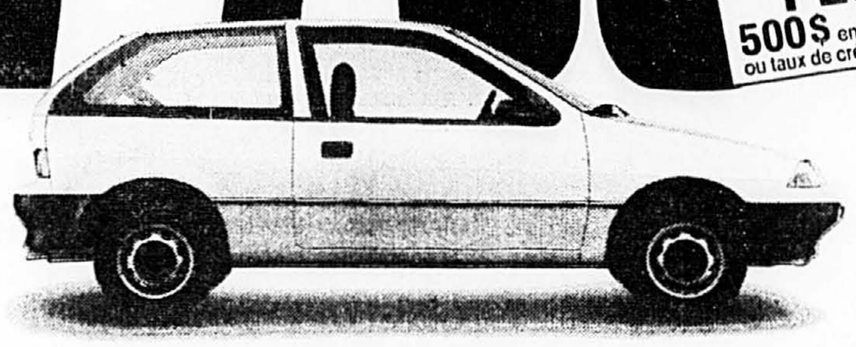

SPRINT

• Moteur 1 litre à injection électronique de carburant
• Transmission manuelle à 5 vitesses • 64 mpg‡/4,4 ℓ/100 km-route ;
50 mpg/5,6 ℓ/100 km-ville • Plus de 20 autres caractéristiques standard

7 765$**

PLUS: 500$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

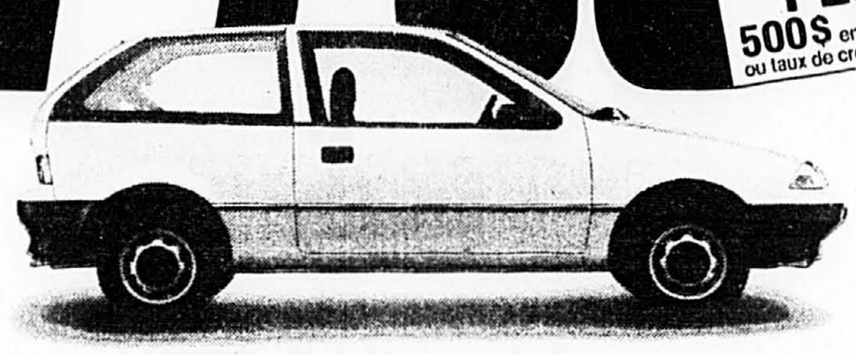

FIREFLY

• Moteur 1 litre à injection électronique de carburant
• Transmission manuelle à 5 vitesses • 64 mpg‡/4,4 ℓ/100 km-route ;
50 mpg/5,6 ℓ/100 km-ville • Plus de 20 autres caractéristiques standard

9 148$**

PLUS: 750$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

S-10 SONOMA

• Moteur 2,5 litres, IEC • Transmission manuelle à 5 vitesses avec surmultiplication
• Système de freinage antiblocage aux roues arrières
• Plus de 35 autres caractéristiques standard

10 898$**

PLUS: 750$ en rabais-chèque ou taux de crédit avantageux†

S-10 MAXI-CAB/SONOMA CLUB COUPE

• Moteur 2,5 litres, IEC • Transmission manuelle à 5 vitesses avec surmultiplication
• Système de freinage antiblocage aux roues arrières • Cabine allongée
• Plus de 35 autres caractéristiques standard

LES VRAIES OFFRES PARLENT D'ELLES-MÊMES

Vos concessionnaires GM

NUMÉRO UN SUR LA ROUTE

*P.D.S.F. de la Cavalier VL et Sunbird LE spécialement équipées avec transmission automatique, climatiseur et radiocassette AM/FM stéréo. Frais de transport, préparation, TPS, TVP, frais d'immatriculation, taxe d'accise fédérale et autres taxes applicables en sus. Un concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails.
**P.D.S.F. avec équipement de base des Sprint, Firefly, S-10 et Sonoma à cabine classique et caisse courte, S-10 Maxi-Cab et Sonoma Club Coupe à cabine allongée et caisse courte. Frais de transport, préparation, TPS, TVP, frais d'immatriculation, taxe d'accise fédérale et autres taxes applicables en sus. Un concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails. †L'offre de rabais-chèque ou de taux de crédit avantageux est valable pour un temps limité et s'adresse uniquement aux particuliers achetant au détail. Les véhicules doivent être achetés et livrés à partir du stock d'un concessionnaire entre le 11 janvier 1991 et la fin de la présente offre. ††Basé sur les tests effectués par Transports Canada sur les véhicules équipés tel que décrit. Votre consommation réelle de carburant peut varier. Consulter le «Guide de consommation de carburant 1991» pour plus de détails.

GM

Les journalistes de CKVL s'attendent à des coupures draconiennes

RAYMOND GERVAIS

■ C'est la semaine prochaine que la direction de la station radiophonique CKVL doit annoncer la phase II de son programme de redressement de sa situation financière.

Même si rien d'officiel n'a encore transpiré quant aux mesures qu'entend adopter CKVL pour sauver les meubles, les journalistes s'attendent à des coupures draconiennes dans les budgets de la salle des nouvelles.

«Beaucoup de rumeurs circulent présentement, on parle de coupure de postes, de mises à pieds, de mises à la retraite prématurée, de baisses de salaires, mais rien n'a encore été annoncé officiellement», a confié hier, un journaliste de la station de la rue Gordon à Verdun.

En début de semaine, la direction du poste de radio a informé son personnel syndiqué que la situation financière de l'entreprise était précaire et qu'il fallait trouver une solution pour sauver la station.

CKVL a demandé à ses syndiqués de tenter de trouver des moyens qui pourraient contribuer à assainir sa situation financière.

La station radiophonique doit récupérer près de 1 million de dollars et entend pour se faire réaliser des économies de quelque 850 000 $ parmi les employés syndiqués et quelque 150 000 $ parmi les cadres.

Le syndicat des journalistes de CKVL doit se réunir lundi soir pour étudier la question et fera par la suite ses suggestions à l'employeur quant aux moyens à envisager pour assainir la situation financière de la compagnie.

Une douzaine de journalistes travaillent présentement à CKVL.

Plusieurs journalistes de la station sont prêts à faire de gros sacrifices pour sauver leur job et éviter d'être mis à pied.

«Les jobs dans le domaine de l'information ne courent par les rues», a confié un autre reporter.

Des baisses de salaires importantes, des coupures de personnel durant le week-end, les surnuméraires, le temps supplémentaire et les départs volontaires sont au nombre des mesures que les journalistes s'attendent à se voir imposer par l'employeur.

Ottawa fait une mise en garde contre les boissons et gels d'Aloe Vera

■ La Direction générale de la protection de la santé de Santé et Bien-être social Canada avise les consommateurs allergiques aux sulfites de s'abstenir de consommer les boissons et les gels d'Aloe Vera.

Même si certaines de ces boissons contiennent des sulfites, l'étiquette n'en fait pas mention.

Les produits et les distributeurs visés sont: de Maximum Nutrition Ltd de Scarborough, Nature's Secret Aloe Vera Gel et Nature's Secret Aloe Vera Drinks. De Vita-Healt Co Ltd de Winnipeg, «Prenium, gel à 99,6 p. cent de Qualité supérieure naturally et Prenium, jus à 99 p. cent de qualité supérieure naturally». De Quest Vitamin Supplies Ltd, «Boisson d'Aloe Vera et Gel d'Aloe Vera».

Selon l'organisme gouvernemental, la distribution de ces produits s'effectue partout au Canada.

Ces boissons peuvent constituer un risque pour la santé seulement pour les personnes allergiques aux sulfites. Ces derniers sont utilisés comme agents de préservation dans certains aliments et leur présence doit être déclarée sur l'étiquette du produit.

Les infirmières du Manitoba poursuivent leur lutte

d'après Canadian Press

WINNIPEG

■ Les infirmières du Manitoba ont réitéré leur détermination de poursuivre leur grève qui en est à la fin de sa deuxième semaine.

Des rumeurs avaient couru jeudi à l'effet que les conversations pourraient reprendre entre les représentants des hôpitaux et des 10 000 infirmières en grève.

Malgré les démentis du Syndicat des infirmières du Manitoba, les négociateurs pour les établissements hospitaliers persistaient à dire hier qu'ils avaient bon espoir de voir les négociations reprendre au cours de la fin de semaine.

Mais le syndicat a répété sans ambages que les négociations étaient closes jusqu'à ce que de meilleures offres soient présentées par la partie patronale.

La présidente du syndicat, Vera Chernecki, a indiqué que les infirmières voulaient un engagement sérieux de la part du gouvernement qu'il allait s'occuper des questions qui les préoccupent.

«Nous retournerons à la table de négociation dès que les négociateurs patronaux indiqueront qu'ils ont de meilleures offres à nous proposer de la part du gouvernement,» a expliqué avec force Vera Chernecki.

Mme Chernecki et le ministre manitobain de la Santé, M. Don Orchard, étaient apparus près d'en arriver à un compromis lors de leur participation à une émission radiophonique jeudi.

Les infirmières de 90 hôpitaux provinciaux ont débrayé le jour de l'An pour appuyer leurs revendications salariales.

La majorité des infirmières gagnent actuellement autour de 37 000 $ par an avant les heures supplémentaires et se classent ainsi à l'échelle nationale devant seulement l'Île-du-Prince-Édouard. Elles veulent un rattrapage global de 27 p. cent échelonné sur deux ans.

Le gouvernement a offert 20 p. cent sur trois ans pour les infirmières diplômées et 11 p. cent pour les aides-infirmières et le gouvernement dit ne pas pouvoir donner plus.

LA solution-vacances!

SOIRÉES D'INFORMATION
22 et 23 janvier 1991 à 19h30
au Centre Immaculée-Conception
4265, rue Papineau, Montréal

LES ACTIVITÉS
Pour les 7 à 17 ans

Natation — Voile
Canot — Kayak
Tir à l'arc
Hébertisme
Équitation (14-15 ans)
Interprétation de la nature — Camping
Orientation
Expression culturelle
Arts plastiques
Expédition canot-camping — Expédition pédestre, survie et orientation — Plongée en apnée — Escalade.

Inf.: (514) 527-1256

INSCRIVEZ VOTRE ENFANT DÈS MAINTENANT!

Le jeune air du plein-air!

CAMP ACCRÉDITÉ A.C.Q.

camp jeune-air

FERNANDE PAQUIN GUY CHARBONNEAU
DIRECTEURS

LE MOMENT QUE VOUS ATTENDIEZ, À LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER EXCLUSIVEMENT.

LE CLIENT D'ABORD.
NOUS PAYERONS POUR VOUS LA TPS ET LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE.*

*Cette offre s'applique à tout meuble vendu pendant le mois de janvier.

HÂTEZ-VOUS ET PROFITEZ DE RABAIS DE 10 $ À 100 $ SUR TOUS LES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS ET ÉLECTRONIQUES!
LIVRAISON GRATUITE DE TOUTE MARCHANDISE.
(EMPORTEZ VOS ACHATS ET ÉPARGNEZ 3 % DE PLUS.)

ÉTIQUETTE VERTE 599 $ Sofa-lit

ACHAT SPÉCIAL!
Sofa-lit **King Koil** format double.
Étiquette Verte 599 $.

ÉTIQUETTE VERTE
Ensemble simple 349 $
Ensemble double 449 $
Ensemble «Queen» 499 $

PRIX IMBATTABLES!
Posturepedic de Sealy. Ensembles matelas et sommier «Monaco».
Simple. **Étiquette Verte 349 $.**
Double. **Étiquette Verte 449 $.**
«Queen». **Étiquette Verte 499 $.**

VENEZ DONC NOUS VOIR

LE FINANCEMENT IDÉAL.
1. Aucun paiement avant le 3 avril 1991.
2. Le taux préférentiel.
(Achat min. de 750 $. Voir en magasin.)

Pascal
LA MAISON DU MEUBLE ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER
UN CHOIX JUDICIEUX

Montréal Pascal Ouest Centre d'achats Le Bazar, 3600, Côte-Vertu Ouest, Saint-Laurent. (514) 336-7170. Montréal Pascal Est À l'ouest des Galeries d'Anjou, 6800, rue Jean-Talon Est, Saint-Léonard. (514) 254-4971. Heures d'affaires: lundi et mardi 9h30-18h, mercredi au vendredi 9h30-21h, samedi 9h-17h.

LE SOLDE ALFRED DUNHILL

Alfred Dunhill est heureux d'annoncer une opportunité toute spéciale d'acquérir des vestons sport, pantalons et accessoires de grande qualité à des prix spéciaux. Cette opportunité est d'une durée limitée.

dunhill

1, Place Ville Marie, La Galerie des Boutiques,
Montreal, Quebec (514) 861-6162

Le maire de New York est embarrassé par une lettre de son fils

Les services de renseignement analysent depuis des mois cette lettre afin de pouvoir incriminer Dinkins dans un scandale financier

JEAN-LOUIS PANY
de l'Agence France-Presse

NEW YORK

■ Écrite sur un banal papier bloc jaune et commençant par un touchant «Cher Papa», une lettre de David Junior au maire de New York, David Dinkins, est depuis des mois analysée par les laboratoires des services de renseignement qui traquent une preuve de la culpabilité du maire dans un scandale financier ayant déjà failli lui coûter son siège avant même d'être élu.

Cette lettre, c'est celle qu'a brandi vertueusement David Dinkins lors de sa campagne électorale en 1989 quand ses adversaires l'ont accusé de détenir des centaines d'actions de la Inner City Broadcastiong, une société contrôlant une partie du réseau télévisé câblé local.

Les mauvaises langues trouvaient ce moyen un peu trop commode pour assurer sa propre publicité et ne manquaient pas de souligner que David Dinkins avait siégé dans plusieurs commissions municipales chargées de voter des aides aux chaines en question.

La lettre filiale avait alors sauvé celui qui allait devenir le premier maire noir de la ville. Dans celle-ci, datée d'octobre 1985, le jeune David détaillait les conditions dans lesquelles il allait payer, avec intérêts, les actions en question à son père qui les lui vendait.

Mais de sérieux doutes planent sur l'authenticité de la lettre et une commission d'enquête indépendante a été chargée du dossier.

Cette lettre a certes bien été écrite par Dinkins junior mais les enquêteurs la soupçonnent d'avoir été en fait rédigée en 1989 pour couper court aux accusations.

Les analyses ont ainsi révélé des détails troublants. Écrits sans doute sur la page précédente du bloc et restés imprimés en creux dans l'épaisseur du papier de la lettre fatidique, figurent des numéros de téléphone liés aux activités professionnelles dans la vidéo du fils Dinkins. Or, soulignent les enquêteurs, en 1985 le fils du maire n'exerçait pas encore ces activités.

Plus tâtillonne que Sherlock Holmes, la commission estime que la forme des dentelures du bord de découpage du bloc laissent penser que la lettre est largement postérieure à 1985.

Mais voilà, tout celà ne constitue qu'un faisceau d'indices que le directeur de l'enquête, Elkan Abramowitz, a longuement rappelé jeudi soir avant de reconnaitre qu'il ne disposait pas de preuves solides pour inculper le maire, ajoutant immédiatement que cela ne l'innocentait pas pour autant.

Quand bien même cette lettre serait authentique, d'autres points restent en suspens : d'abord, David Dinkins n'a jamais déclaré la transaction aux impôts, ensuite son prix est des plus suspects.

Junior reconnait dans la lettre devoir 58 000 dollars à son père pour prix des 588 actions. Or, souligne M. Abramowitz, le coût 1985 de ce paquet de titres est de 740 000 à 913 000 dollars.

ARGENT DISPONIBLE
Problèmes de liquidités, d'expansion?
Compagnies établies seulement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

Forum des citoyens âgés de Montréal
Grâce à une contribution de Santé nationale et Bien-être social, le Forum des citoyens âgés de Montréal offre aux aînés intéressés une série de 12 rencontres de réflexion sur le phénomène de la violence et des abus envers les aînés.
coût pour la série:
pour les membres 20$
pour les non-membres 30$
lieu:
1030, Saint-Alexandre # 902, Montréal
horaire:
jeudi A.M. du 17 janvier au 4 avril 91
inscription: *393-9345*

HÔTEL DES ENCANS DE MONTRÉAL
4521, boul. St-Laurent, Montréal H2T 1R2
Fax: (514) 282-0342 - Tel.: (514) 849-2505
VENTES AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
22, 23 et 24 JANVIER 1991 à 19 h 30
ART CANADIEN — Importante collection d'estampes canadiennes et inuites ART INTERNATIONAL - ANTIQUITÉS - Objets d'art - Bijoux - Verrerie - Livres - Pièces de monnaies - Timbres.
EXPOSITION: Vendredi le 18 janvier 1991 de 12 h à 21 h, samedi le 19 janvier 1991 de 12 h à 17 h, dimanche le 20 janvier 1991 de 12 h à 17 h, lundi le 21 janvier 1991 de 12 h à 21 h.
Catalogue sur demande
L'Hôtel des Encans est ouvert pour les expertises gratuites les mardis et jeudis de 10 h à 17 h.

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Soirée d'information
LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES APRÈS LE BACCALAURÉAT :
maîtrise, doctorat et diplôme d'études spécialisées.
Conférenciers :
Robert Cléroux, doyen de la Faculté des études supérieures.
Anne Bélanger, conseillère en formation à la Faculté de l'éducation permanente
LE JEUDI 17 JANVIER, DE 19:30 À 22:30
Lieu: Pavillon Principal, 2900, boul. Édouard-Montpetit, Entrée Z1
Renseignements : 343-6090
Entrée libre
(FEP0016-A)
APPRENDRE *POUR AGIR*

TPS "atténuée"
10% de rabais sur tous nos prix
Pendant que nous nous affairons à réétiqueter notre inventaire, Pier 1 vous laisse respirer.
Pour un temps limité, vous profitez d'un rabais de 10% sur absolument tout, y compris les items déjà en solde.
Pier 1 imports®
Un monde à découvrir.
Montréal: 6809, rue Saint-Hubert, 270-3054. **Westmount:** 4823, rue Sherbrooke ouest, 931-9128. **Brossard:** 5985, boul. Taschereau, 656-9383. **Laval:** 3485, boul. Cartier ouest, 681-4634. **Pointe-Claire:** 183, boul. Hymus, 695-1942. **Saint-Léonard:** 6839, rue Jean-Talon est, 256-5299. **Ottawa:** 1558, rue Merivale, 225-4790 • 184, Rideau, 237-0133. **Au Québec:** lun. -mer. 9 h 30 à 18 h - jeu. et ven.: 9 h 30 à 21 h - sam.: 9 h à 17 h - **Ottawa:** lun. - mer.: 9 h 30 à 18 h - jeu. et ven.: 9 h 30 à 21 h - sam.: 9 h 30 à 18 h - dim.: 12 h à 17 h.

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC
Les programmes de certificat
Conçus pour répondre à vos besoins.
Reconnus pour répondre à vos attentes.
Un cheminement court qui met l'accent sur la pratique de gestion.
Certificats offerts:
En classes du soir / 30 crédits
Comptabilité I
Comptabilité II
Gestion d'entreprise
Gestion financière
Gestion des opérations et de la production
Gestion du marketing
Gestion des ressources humaines
Informatique pour gestionnaire
Conditions d'admission
• Diplôme d'études collégiales (DEC).
• OU une expérience de travail d'au moins 3 ans et un dossier d'études jugé valable.
Trimestre d'été 1991
Date limite pour déposer une demande d'admission à un programme de certificat
1er février 1991
Renseignements et formulaires:
Bureau du registraire
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6
(514) 340-6151
L'esprit d'entreprise

ACHETEZ LE SALON

PRIX SALON DE L'AUTO **11 895 $*** (VERSION 4 PORTES)
• climatiseur
• transmission automatique
• ensemble «Édition Salon»
• plus de 25 caractéristiques standard

11 195 $* (VERSION 2 PORTES)
• transmission manuelle
• radiocassette AM/FM stéréo
• ensemble «Édition Salon»
• plus de 25 caractéristiques standard

Sunbird LE *«Édition Salon»*

PRIX SALON DE L'AUTO **10 795 $*** (VERSION 2 PORTES)
• transmission manuelle
• radiocassette AM/FM stéréo
• ensemble «Édition Salon»
• plus de 25 caractéristiques standard

11 595 $* (VERSION 4 PORTES)
• climatiseur
• transmission automatique
• ensemble «Édition Salon»
• plus de 25 caractéristiques standard

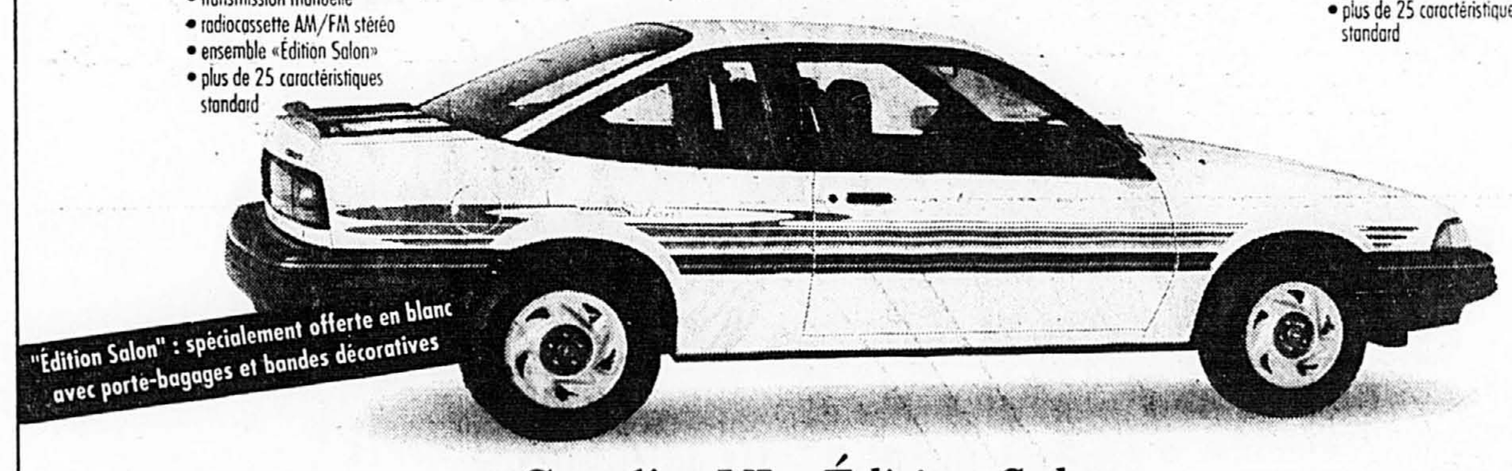

Cavalier VL*«Édition Salon»*

À l'occasion du Salon de l'Auto, vos grands maîtres GM du Grand Montréal, Laval et la Rive-Sud vous ont préparé une Cavalier VL et une Sunbird LE «Édition Salon». À l'équipement standard déjà très complet de ces deux petits bijoux, nous avons ajouté les bandes décoratives et le porte-bagages, ce qui leur donne encore plus de style.
L'«Édition Salon» est une exclusivité de vos grands maîtres GM et est disponible uniquement durant le Salon de l'Auto, du 10 au 20 janvier 1991.

** Toutes les taxes et les frais de transport en sus.*

TAUX DE CRÉDIT AVANTAGEUX OU RABAIS-CHÈQUE DE 500$

EST DE MONTRÉAL
BOULEVARD PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9050, boul. de l'Acadie, Montréal
382-4400
CLERMONT CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5363, rue Saint-Denis, Montréal
279-6301
GOHIER PONTIAC BUICK INC.
3333, rue Jarry Est, Montréal
376-4220
J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE
3700, rue Ste-Catherine Est, Montréal
526-4471
LE RELAIS CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE
9411, avenue Papineau, Montréal
384-6380
LABELLE PONTIAC BUICK LTÉE
11251, rue Notre-Dame Est, Montréal-Est
645-1651
CHRISTIN AUTOMOBILE INC.
12011, rue Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
354-1050
BRIEN PONTIAC BUICK GMC LTÉE
9455, boul. Lacordaire, Saint-Léonard
327-3540
PARK AVENUE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
5000, rue Jean-Talon Est, Saint-Léonard
725-9811

OUEST DE MONTRÉAL
HARLAND PONTIAC BUICK INC.
955, boul. Montréal-Toronto, Dorval
631-2051
GRAVEL PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
1000, boul. Ile des Soeurs
Ile des Soeurs
769-5353
ROYAL CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
8000, boul. Newman, LaSalle
595-5666
AVENUE PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
6100, boul. Décarie, Montréal
731-3701
MULLINS PONTIAC BUICK LTÉE
7050, rue St-Jacques Ouest, Montréal
487-0200
SNYDER AUTOMOBILES LTÉE
2150, rue Notre-Dame, Lachine
637-4651
BARNABÉ CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
925, boul. Laurentien, Saint-Laurent
744-6401
PARKWAY PONTIAC BUICK INC.
9595, route Transcanadienne, Saint-Laurent
333-7070
PLAZA CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC INC.
10480, boul. Henri-Bourassa Ouest, Saint-Laurent
332-1673
OMER BARRÉ PONTIAC BUICK GMC INC.
5987, avenue Verdun, Verdun
768-2551

LAVAL
SALOIS CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
610, boul. Curé-Labelle
Chomedey, Laval
688-3892
BOURASSA PONTIAC BUICK LTÉE
1601, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval
382-2122
CONTACT PONTIAC BUICK INC.
3670, autoroute Laval Ouest
Laval
682-3670
LEFEBVRE CHEVROLET OLDSMOBILE LTÉE
200, boul. Labelle, Sainte-Rose
625-1991
LALONDE CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE
4411, boul. de la Concorde
Ville de Laval
324-4411

RIVE-SUD
GRAVEL CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
5900, boul. Marie-Victorin, Brossard
466-2233
LES AUTOMOBILES CANDIAC INC.
30, route 132
Delson
632-2220
DUVAL CHEVROLET OLDSMOBILE (1990) LTÉE
1450, boul. Marie-Victorin Est
Longueuil
670-9300
GAUTHIER PONTIAC BUICK GMC INC.
395, rue Saint-Charles Ouest
Longueuil
670-1440
ACTION CHEVROLET OLDSMOBILE INC.
4645, chemin Chambly
Saint-Hubert
445-7333
ACTUEL PONTIAC BUICK CADILLAC INC.
5959, boul. Cousineau
Saint-Hubert
443-5959

LES GRANDS MAÎTRES GM DU GRAND MONTRÉAL

L'Allemagne réserve un traitement généreux aux informateurs de police

Agence France-Presse
BONN

■ Sans être le Far-West avec ses chasseurs de prime, l'Allemagne réserve un traitement généreux à ses informateurs imbus de sens civique, ou motivés par des sentiments moins avouables, qui sauront guider les enquêteurs à bonne adresse: de grasses récompenses, allant jusqu'à plusieurs millions de marks, sont promises par la police, la justice, les assurances ou des familles tourmentées.

La plupart du temps, il s'agit de retrouver des terroristes dont les photos sont affichées dans tous les lieux publics. Mais on met aussi à prix la tête des assassins de droit commun ou même celle d'aigrefins qui ont dérobé des pièces de collection.

Ainsi, dans le cas de l'attentat contre le président de la Deutsche Bank, Alfred Herrhausen, tué par le groupe terroriste Fraction Armée Rouge (RAF) en novembre 1989, des récompenses d'un montant total de 2,7 millions de dollars ont été promises par les autorités pour tout renseignement pouvant contribuer à élucider l'affaire.

Un ordre de prix qui subit de plein fouet l'inflation si l'on songe que pour l'ancien médecin-chef d'Auschwitz, Josef Mengele, responsable de 300 000 morts, 600 000 dollars avait été promis.

Meurtre sauvage

Dans le cas du sordide assassinat d'un acteur munichois, Walter Sedelmayr, sauvagement poignardé à son domicile en juillet dernier, les héritiers ont proposé 340 000 dollars de récompense, auxquels s'ajoutaient 3000 dollars de la police. Après six mois d'investigation et la vérification de plusieurs centaines de renseignements, l'assassin est toujours inconnu.

Pour des renseignements menant à l'arrestation d'un membre de la Fraction Armée Rouge, le ministère de l'Intérieur paye sans barguigner une prime de 30 000 dollars. En outre, l'informateur peut espérer une rallonge de 15 000 dollars s'il a du même coup dévoilé l'existence d'un appartement de «conspirateurs» ou une cache d'armes.

Aider la police dans son travail est loin d'être ressenti comme une tâche infamante en Allemagne, contrairement à d'autres pays plus frondeurs comme la France. Cette attitude est d'ailleurs amplement cultivée par une émission mensuelle de télévision comme «Aktenzeichen XY» où la police demande très officiellement à la population de l'aider à résoudre une série de «cas», contre rétribution.

Le drame, le mystère et parfois l'horreur des faits divers mis en scène assurent un public fidèle à cette émission.

Aucune garantie de succès

Toutefois même l'importance de la prime ne garantit pas le succès des recherches: certains témoins, qui n'hésitent pas à signaler qu'une bicyclette traine depuis une semaine devant leur porte, craignent de dénoncer leur voisin, d'autres ne veulent pas passer pour des traîtres, selon un porte-parole de la police.

Les témoins qui surmontent cette difficulté morale et réussissent à faire incarcérer un délinquant doivent patienter en moyenne de deux à trois ans avant de voir la couleur de leurs gains: le temps que le présumé coupable passe effectivement en jugement. «Il est toujours possible que le prévenu soit jugé innocent», a expliqué un porte-parole du tribunal de Francfort.

Seule exception, en cas de terroristes, la prime est payée rubis sur l'ongle dès l'arrestation du prévenu, grâce à une loi spéciale adoptée à cet effet dans les années 70.

Pour des raisons de sécurité, les autorités préservent jalousement l'anonymat de leurs informateurs (et leur nombre). La somme est toujours payée en liquide en général par le biais d'un intermédiaire comme un avocat.

Et l'informateur ne pourra pas protester s'il trouve sa rétribution trop maigre, parce qu'elle aura été partagée entre plusieurs personnes: aucun recours juridique n'est prévu en l'occurrence.

Un mandat d'arrêt est émis contre un ancien prêtre

Presse Canadienne
WINIPEG

■ Un mandat d'arrêt à l'échelle nationale a été émis contre un ancien prêtre qui ne s'est pas présenté en cour à Winnipeg le mois dernier pour y répondre d'accusations d'agression sexuelle.

Joseph Azarie Gauthier, 63 ans, fait face à des accusations de grossière indécence, impliquant présumément un enfant de choeur et qui se seraient produites de 1961 à 1968.

Le père Gauthier, qui habite maintenant Nepean, ville voisine d'Ottawa, a été remis en liberté sous caution de 1500 $, après son arrestation en août dernier.

Le père Gauthier et un autre ancien prêtre, Maurice Bonneville, 73 ans, ont tous deux été accusés, mais séparément, des mêmes agressions impliquant la même présumée victime.

Me Michael Lazar, l'avocat du père Bonneville, a aussi indiqué que deux nouvelles accusations d'attentat à la pudeur remontant aux années 1960 ont été portées contre son client le mois dernier.

La publicité entourant l'arrestation des deux anciens prêtres a incité l'Eglise catholique du Manitoba à établir un comité chargé d'examiner tous les présumés abus sexuels impliquant le clergé.

Photo d'archives prise il y a deux ans, quelques jours avant que la princesse Anne et son époux Mark Philipps n'annoncent leur séparation.

La princesse Anne et Mark Philipps s'entendent pour divorcer en juin prochain

Agence France-Presse
LONDRES

■ La princesse Anne d'Angleterre et le capitaine Mark Philipps divorceront en juin 1992, affirme vendredi le Daily Mirror.

La Princesse aurait accepté de verser à son mari une première somme de 250 000 livres (475 000 $ E.-U.), dans le cadre d'un arrangement plus important entre les deux époux pour ne pas évoquer publiquement la séparation, précise le quotidien populaire à grand tirage.

Aucun commentaire sur le «scoop» du journal n'a pu être obtenu du Palais de Buckingham.

BRICO CENTRE
LE SUPERMARCHÉ DE LA DÉCORÉNOVATION

FOLIES DE JANVIER

NOMA
CÂBLES D'APPOINT 12'
• modèle 2812-SL
• calibre 8
• flexible rég.: 15.99
• 200 A
9.99
841408

SPÉCIAL D'UN JOUR!
Le samedi 12 janvier 1991 SEULEMENT!
-35°C DANGER
LAVE-VITRES
• -35°
tel qu'annoncé: 1.29
(Limite de 4 par client)
842505
99¢ 4 L avec coupon
30¢ DE RABAIS sur le prix déjà annoncé
LAVE-VITRES 4L
• -35°
(Limite de 4 par client)
* sur présentation de ce coupon à toutes nos succursales. Prix en vigueur le 12 janvier 1991 seulement.

1$ SPÉCIMEN 000000 1$
Valide du 31 décembre 1990 au 23 février 1991
BRICO dollar
REMBOURSABLE EN MARCHANDISE
Ne peut être jumelé avec aucun coupon-rabais
Bonus au comptant
PRÉSIDENT

BONUS AU COMPTANT
Un BRICO DOLLAR vous sera remis à chaque $20 d'achat. Il ne peut être jumelé avec aucun autre coupon-rabais. Il peut être échangé en marchandise seulement jusqu'au 23 février 1991.

SUPER ACHAT!
PANNEAU DE GYPSE
4' x 8'
• 1/2"
• régulier
4.49
220103

Prix en vigueur du 12 janvier au 19 janvier 1991. Venez tôt pour un meilleur choix!

MONTRÉAL-NORD 11401 boul. Pie IX (près Henri-Bourassa) 325-5970
ANJOU 7200, boul. des Roseraies (adj. aux Galeries d'Anjou) 353-8861
KIRKLAND 3150, boul. St-Charles (face à Woolco) 694-1173
LONGUEUIL 2665, ch. Chambly (coin Jacques-Cartier) 468-4434
LAVAL 1655, boul. Le Corbusier (face au Centre Laval) 688-8320
BROSSARD 7400 boul. Taschereau (Place Portobello) 672-0722
MONTRÉAL 7240, rue Waverly (coin Jean-Talon) 270-2110
LASALLE 2199, rue Lapierre (coin Newman) 366-3992

VISA MasterCard TeleCheck

Affaire Cogger : deux agents de la GRC devront se plier à un examen de leur conduite

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Les agents de la Gendarmerie royale du Canada qui se sont occupés des deux enquêtes sur le sénateur Michel Cogger devront se plier à un examen de leur conduite professionnelle.

C'est ce qu'a décidé jeudi l'ex-juge René Marin, qui a été chargé de cet examen par le Commissaire de la GRC Norman Inkster, rejetant les arguments invoqués par les agents qui prétendaient que les règles fixées par M. Inkster étaient trop vagues, et la notion de « conduite professionnelle » mal définie.

Les sept agents ou ex-agents ont quand même remporté une victoire sur une importante question de procédure, cependant, quand l'ex-juge Marin a statué que leurs avocats devront avoir librement accès à tous les documents nécessaires pour défendre leurs clients, même s'il s'agit de documents internes.

Après de multiples délais — la commission Marin devait commencer ses travaux il y a neuf mois — les audiences publiques démarreront la semaine prochaine avec le témoignage du sénateur Cogger, un ami intime du premier ministre Brian Mulroney qui dit être victime d'une vendetta orchestrée par la GRC.

Toute cette affaire a débuté l'an dernier quand Paul Vidosa, un ex-informateur mécontent, a affirmé publiquement que ses patrons à la GRC lui avaient demandé de mêler le sénateur Cogger à une opération de blanchiment d'argent avec laquelle il n'avait rien à voir. On devait apprendre par la suite que la GRC avait également demandé à l'homme d'affaires montréalais Pierre Ducros de tendre un piège à M. Cogger ainsi qu'à deux autres sénateurs conservateurs non identifiés.

Les agents impliqués n'ont pas nié les incidents mais ils estiment avoir agi à l'intérieur des limites légales fixées par la Cour suprême du Canada pour ce type d'opérations.

Quant au sénateur Cogger, il fait toujours l'objet d'une enquête policière, mais pour des allégations distinctes selon lesquelles il se serait placé en conflit d'intérêts en faisant du lobbying.

Le camionneur Bilodeau tente de récupérer sa remorque

Presse Canadienne

COATICOOK

■ La requête en levée de saisie avant jugement déposée par Richard Pelletier Transit Inc., de Coaticook, a été entendue cette semaine en Cour supérieure de Woodsville, au New Hampshire.

Richard Pelletier, employeur du camionneur Richard Bilodeau, tente de récupérer sa remorque, évaluée à quelque 20000$, sous le coup d'une saisie en marge d'une poursuite de 10 millions$ intentée par la veuve d'un des deux policiers américains ayant perdu la vie lors de la collision avec le véhicule de Richard Pelletier Transit Inc., conduit par Richard Bilodeau, de Coaticook, le 29 novembre 1989.

« Il ne reste plus qu'à attendre la décision de la cour », a indiqué hier M. Pelletier.

La compagnie de transport était représentée par Me Peter Decato, qui faisait équipe avec Me Jean-Pierre Rancourt, criminaliste de Sherbrooke, lors du procès qui a conduit en septembre dernier à l'acquittement de M. Bilodeau.

La compagnie d'assurance de M. Pelletier tentait, par la même occasion, de récupérer le véhicule impliqué dans l'accident qui a coûté la vie aux deux policiers de l'État du New Hampshire.

M. Pelletier, qui n'a pu récupérer sa remorque depuis la tragédie du 29 novembre 1989, a expliqué que la saisie de sa remorque lui occasionne des frais importants. « Sans savoir quand je pourrai enfin récupérer et réparer ma remorque, a-t-il dit, je ne peux en acheter une autre au pri : d'environ 20000$ et je dois me contenter d'en louer une, ce qui est plutôt dispendieux, de 1 000 $ à 1 200 $ par mois ».

Clic

• 1450, rue Nobel, section 4, Boucherville
• Voisin Toyota
• Sortie no 92 Mortagne ou no 95 Montarville
• 5 km du pont L.-H.- Lafontaine

Solde du manufacturier

Nouveau design
99,99$*
Plafonnier à tiges flexibles
3-MR-16
20 watts
Ord.: 159,99$
109,99$*
Suspension halogène
3-MR-16 50 watts
Ord.: 189,99$

Nombreux autres spéciaux, retours de marchandises, etc.

Lampe d'étude à tige flexible halogène
39,99$*
2 pour 69,99$*
39,99$*
*Lampe de table de chevet halogène

Nouveau design
69,99$*
Plafonnier à tiges flexibles
2-MR-16
20 watts
Ord.: 129,99$
99,99$*
Suspension halogène
300 watts
Ord.: 189,99$

* Ampoules en sus

Boucherville
Boul. Montarville
Route 20 Québec
Montréal
Pont L.-H.-Lafontaine
Rue Nobel
* 4
Clic 1450, rue Nobel
Toyota
Boul. Mortagne

Tél.: 449-5841 ou 449-5843
• Visa • MasterCard • Chèque personnel accepté

Heures d'ouverture
• Samedi, 10 h à 17 h
• Lundi au mercredi, 10 h à 18 h
• Jeudi et vendredi, 10 h à 21 h

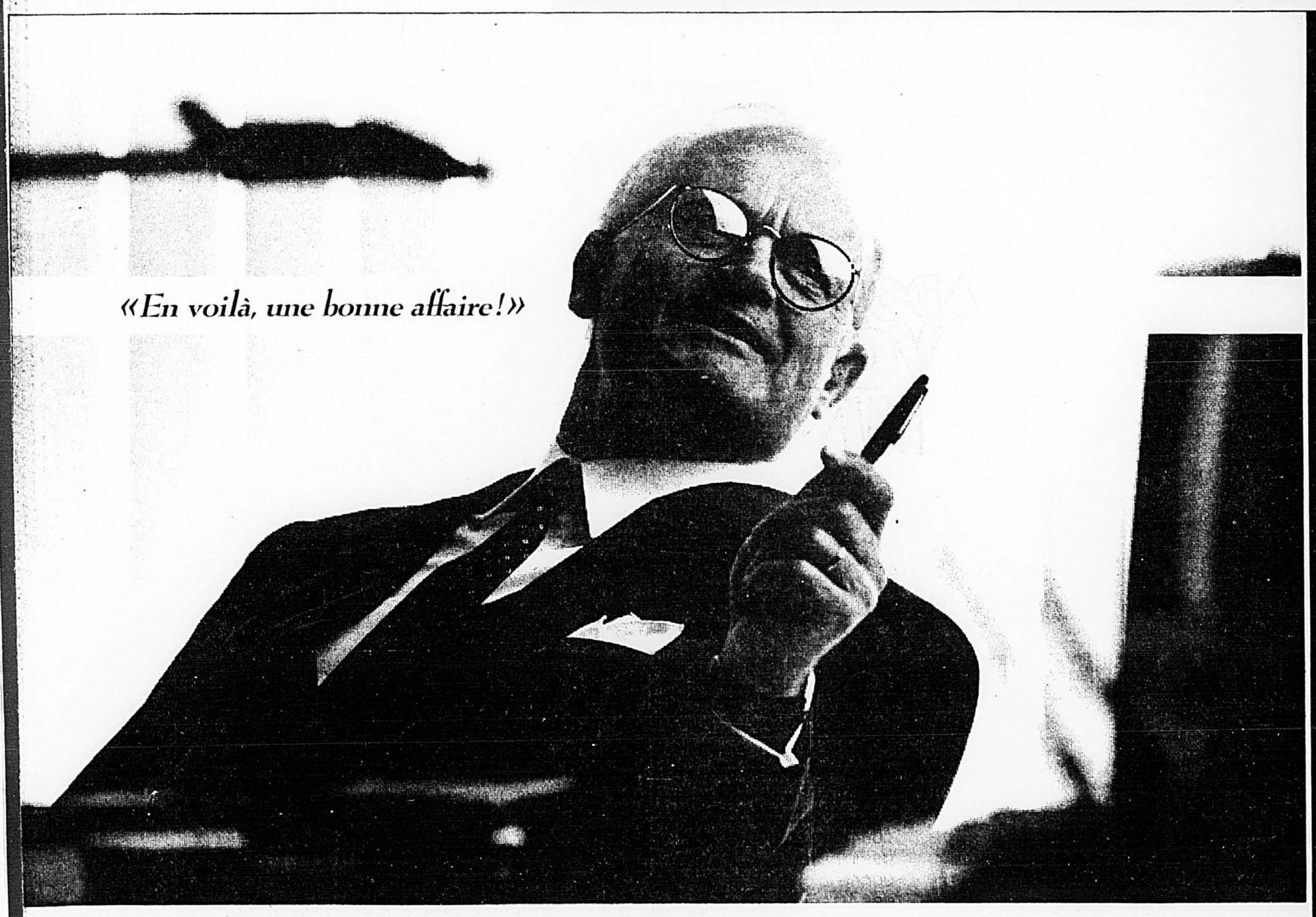

The Empress Victoria, C.-B.	79$
Hotel Vancouver Vancouver, C.-B.	89$
Jasper Park Lodge Jasper, Alberta	68$
Château Lake Louise Lake Louise, Alberta	70$
Banff Springs Banff, Alberta	70$
Hotel Kananaskis Kananaskis, Alberta	70$
The Palliser Calgary, Alberta	75$
Château Airport Calgary, Alberta	91$
Royal York Toronto, Ontario dimanche-mercredi	109$
jeudi-samedi	89$
L'Hôtel Toronto, Ontario lundi-mercredi	115$
jeudi-dimanche	89$
SkyDome Hotel Toronto, Ontario	65$
Deerhurst Resort Huntsville, Ontario dimanche-jeudi	99$
Château Laurier Ottawa, Ontario lundi-jeudi	89$
vendredi-dimanche	59$
Le Château Montebello Montebello, Québec	87$
Le Reine Elizabeth Montréal, Québec	85$
Le Château Champlain Montréal, Québec lundi-jeudi	99$
vendredi-dimanche	89$
Le Château Frontenac Québec, Québec	88$
Hotel Beausejour Moncton, N.-B. lundi-jeudi	99$
vendredi-dimanche	79$
Château Halifax Halifax, N.-É. lundi-jeudi	79$
vendredi-dimanche	69$
The Prince Edward Charlottetown, I.-P.-É. lundi-jeudi	79$
vendredi-dimanche	55$
Hotel Newfoundland St-John's, Terre-Neuve dimanche-jeudi	105$
vendredi-samedi	87$

Pour un temps limité, profitez de l'excellence de service et du confort exceptionnel des hôtels et centres de villégiature Canadien Pacifique . . . et nous vous accorderons 40% de réduction !

L'offre spéciale Écono Plus inclut le tarif simple d'une chambre à occupation double, le café ou le thé, votre journal du matin, ainsi que des points Canadien Plus. Et comme toujours, le séjour est gratuit pour les enfants de moins de 18 ans*.

Les tarifs sont en vigueur jusqu'au 26 janvier 1991. Les tarifs Écono Plus de février et mars peuvent vous être communiqués sur demande. Pour réserver, téléphonez-nous sans frais, en spécifiant l'offre Écono Plus, ou communiquez avec votre agent de voyages.

Surveillez l'ouverture prochaine de l'Hotel Macdonald d'Edmonton, au printemps 1991 et du Waterfront Centre Hotel de Vancouver, à l'été 1991.

Tarifs sous réserve du nombre de chambres libres. Nombre limité de chambres offertes à ce rabais. *Limite de deux enfants de moins de 18 ans avec un adulte dans une même chambre. Sous réserve d'autres conditions.

écono plus

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique

Appelez-nous au 1 800 268-9411

Hôtels et Villégiatures Canadien Pacifique vous invite à recycler ce journal.

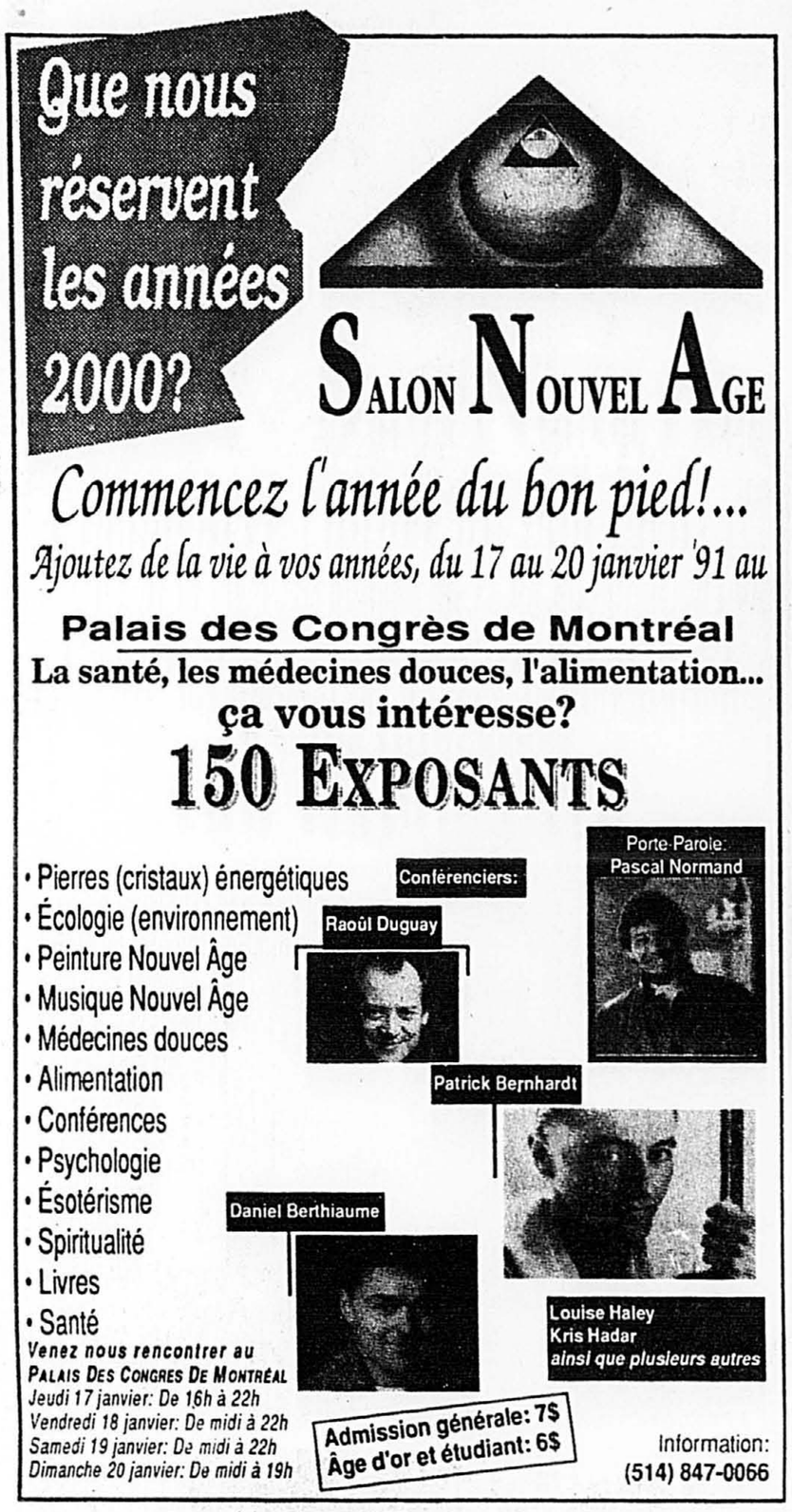

Les thérapeutes du sexe se réunissent en Inde

Agence France-Presse

NEW DEHLI

■ Quelque 500 éducateurs et thérapeutes du sexe provenant du monde entier sont attendus pour la première conférence internationale sur l'orgasme qui se tiendra du 2 au 6 février à New Delhi, a annoncé jeudi l'agence indienne PTI.

La conférence est organisée sous la responsabilité de l'Association indienne des éducateurs, conseillers et thérapeutes du sexe en collaboration avec l'Association japonaise d'éducation sexuelle et le Kinsey Institute des Etats-Unis.

Selon l'un des organisateurs indiens de la conférence, Virendra Singh, les travaux donneront lieu à 50 communications et à l'organisation de quatre ateliers traitant des problèmes sexuels.

École de Peinture du Québec
427, boul. Henri-Bourassa est
Montréal
Metro Henri-Bourassa
• DESSIN
• PEINTURE
AQUARELLE • PASTEL • COULEUR
Début de sessions semaine du 15 janvier
INFORMATIONS: 477-9150

Automobile

Lundi, dans le cahier automobile, *La Presse* vous propose **Le diesel : Une spécialité germanique** Un article signé **Denis Duquet**

Commençant mercredi
à Place Bonaventure
SOLDE du "Bon Vieux Temps"®
90% DE RABAIS sur les articles annoncés
Ainsi que des milliers d'autres aubaines à 30%, 40%, 50%, 60% et 75% de réduction
16, 17, 18, 19 JANVIER
Procurez-vous la liste complète des articles à 90% de réduction durant le solde à Place Bonaventure
Place Bonaventure

centre des arts visuels
INSCRIPTION DÈS MAINTENANT POUR COURS D'HIVER 1991
cours ADULTES de 14 et 10 sem. débutant 21 jan. et 4 fév.
cours JEUNES et ADOLESCENTS 12 semaines débutant 14 jan.
BEAUX-ARTS: aquarelle, peinture (huile et acrylique), dessin, illustration, studio libre avec modèle, calligraphie, bijouterie, graphisme, vitrail,...
CÉRAMIQUE: introduction à l'argile, tournage, argile et relaxation, modelage, studio libre,...
TEXTILES: courtepointe, peinture sur soie, sérigraphie sur tissu.
JEUNES et ADOLESCENTS: dessin, peinture, céramique, multimédia (programme après l'école et samedi matin)
INFORMATION et INSCRIPTION
350, Victoria, Westmount, Qc H3Z 2N4 (métro Vendôme)
Lundi au Jeudi de 9h - 19h, vendredi 9h - 17h.
Tél.: 488-9558

Attestation d'études collégiales
Tourisme
(Soirées d'information les 9 et 16 janvier 1991)
Option
Agent de voyage
Conseiller en voyage
Agent de surface
Agent de bord
Option
Animation touristique
Guide accompagnateur
Animation
Accueil et information
Perfectionnement en représentation à destination
(ce cours se donne en Jamaïque)
Un Collège
plusieurs programmes en tourisme
Formation aux adultes (514) 667-8821
COLLÈGE MONTMORENCY
475, boulevard de l'Avenir
Laval, Québec H7N 5H9
(514) 667-5100
Télécopieur (514) 336-0835

LIQUIDATION
VÊTEMENTS DE SKI ALPIN
ET DE SKI DE FOND - MARQUES RECONNUES DU SKIEUR
pour hommes, femmes et enfants
DES MILLIERS DE MODÈLES À VOTRE CHOIX
ÉPARGNEZ DE 40% à 70% INCLUANT MODÈLES 90/91
• ENSEMBLES 1 et 2 PIÈCES
• PANTALONS RACER
• ANORAKS
• VESTES D'INSTRUCTEUR
• BLOUSONS «POLAR»
• CASQUETTES
• BAS • GANTS
• LUNETTES
• COLS ROULÉS
• SALOPETTES
• COULEURS FLUORESCENTES
• TOUTES LES TAILLES
• COULEURS ET TISSUS
• IMMENSE CHOIX
381-8076 9600, rue MEILLEUR 9e étage suite 920
du lundi au vendredi 9 h à 17 h, samedi 8 h 30 à 13 h 30
LOUVAIN CHABANEL ST LAURENT MEILLEUR METROPOLITAIN

DES ÉCONOMIES SUR L'ESSENCE ET UN CONCOURS!

APRÈS LE 4 JANVIER 1991, VOUS DEVRIEZ AVOIR REÇU DE PETRO-CANADA UN LIVRET DE BONS «ADOUCISSEZ VOTRE HIVER». IL CONTIENT 8 BONS D'ESSENCE DE 1 $ VALABLES À L'ACHAT D'AU MOINS 25 LITRES D'ESSENCE PETRO-CANADA MAXIMUM, MAXIMUM PLUS OU MAXIMUM SUPRÊME. CES BONS D'ESSENCE POURRAIENT VOUS AMENER LOIN.

En effet le concours «Adoucissez votre hiver» vous offre 12 chances exceptionnelles de mettre l'hiver à profit! Chaque bon de 1 $ comporte un bulletin de participation au concours et vous donne la chance de gagner l'un des 10 séjours d'une semaine pour deux personnes des Tours Sol-Vac au Bavaro Beach Resort à Punta Cana en République Dominicaine, ou l'une des deux Jeep Cherokee.

Vos bons dûment remplis vous permettent de participer au tirage des prix. Vos chances de gagner sont d'autant meilleures que les 12 grands prix seront décernés au Québec!

DE QUOI ADOUCIR VOTRE HIVER!

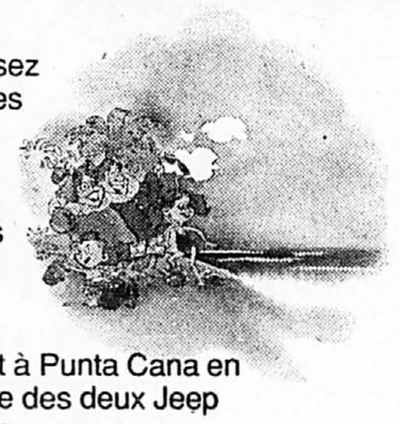

Si vous n'avez pas reçu votre livret, appelez sans frais au 1 800 668-0222 (communication en français) ou au 1 800 668-0220 (communication en anglais). Ce concours est ouvert à toutes personnes résident au Québec. Aucun achat requis. La valeur approximative au détail des voyages est de 1 500 $ par personne. La valeur approximative au détail des Jeep Cherokee est de 19 500 $ chacune. Le tirage aura lieu le 17 avril 1991. Le règlement du concours est disponible chez tous les détaillants Petro-Canada participants.

PETRO-CANADA®

® Marque de commerce de Petro-Canada Inc. – Trademark